2) des projets de coopération touchant aux statistiques agricoles, aux produits chimiques agricoles résiduaires, à la surveillance de l'environnement côtier ainsi qu'à la gestion et au contrôle de la commercialisation de produits agricoles ; 3) des projets liés aux ressources et à l'environnement (développement agricole durable*, conservation des ressources génétiques, préservation des forêts et contrôle des ressources halieutiques) ; et 4) des actions d'appui au processus de démocratisation et d'adoption d'une économie de marché (Vietnam, Cambodge, Laos, Mongolie, Europe de l'Est).

Comme indiqué plus haut, des interventions adaptées à la diversification des besoins constituent un aspect essentiel de la coopération dans le domaine de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche. La JICA prend donc grand soin d'obtenir une information précise sur le contenu des demandes d'aide soumises par les pays récipiendaires et sur le niveau du développement technique de ces pays, et de concevoir des projets bien adaptés aux besoins. L'Agence doit également promouvoir les liens avec d'autres formes de coopération, élargir le réseau de recrutement d'experts par des alliances avec les administrations locales, et renforcer au Japon la structure d'appui aux projets.

En raison d'une expansion de l'aire géographique de la coopération, des actions plus nombreuses sont réalisées dans des régions où les conditions de vie sont très dures, si bien qu'il est important de veiller à la sécurité et à la santé des experts.

L'aide au secteur des mines et de l'industrie

La coopération dans ce secteur est très diversifiée, puisqu'elle va de la promotion de PME dans les pays en développement à une aide à la mise en valeur et au renforcement des industries de base appelées à jouer un rôle clé dans la croissance économique. Au cours de l'exercice 1997, 37 projets touchant à ce secteur ont été réalisés dans 17 pays.

Ces dernières années ont vu une progression de la coopération axée sur la mise en place d'institutions permettant d'améliorer les infrastructures industrielles, par des actions touchant notamment aux normes industrielles, au contrôle de la qualité ou à l'accroissement de la productivité, et adaptées aux avancées de l'industrialisation. La coopération a également progressé dans des domaines où interviennent des transferts de technologie, comme ceux de l'environnement et de l'énergie. Ces évolutions reflètent la diversification et le caractère plus complexe des besoins indiqués par les pays en développement.

Trois priorités ont été adoptées pour les actions récentes de coopération. La première est l'adoption de mesures de protection de l'environnement. Dans leur course accélérée vers le développement économique, les PED ont souvent tendance à négliger la lutte contre la pollution et d'autres enjeux écologiques, car ils axent toutes leurs ressources humaines et financières sur le développement, sans prévoir de crédits pour l'environnement.

Face à ces problèmes, la JICA entreprend des projets fondés sur une offre. Il s'agit de proposer des méthodes de défense de l'environnement adaptées aux conditions des pays récipiendaires par le recours aux technologies de lutte contre la pollution mises au point par le secteur industriel japonais, en permettant le démarrage immédiat d'une coopération basée sur ces propositions. Au cours de l'exercice 1997, ce type de coopération a été utilisé au Brésil, en Malaisie, en Thaïlande et en Chine.

Une deuxième priorité est le renforcement du soutien fourni aux pays effectuant la transition vers une économie de marché. Un appui dynamique est fourni notamment face aux nouveaux besoins d'aide de l'Europe de l'Est, de l'Asie centrale ainsi que du Vietnam, du Laos et du Cambodge. Au cours de l'exercice 1997, des apports de coopération touchant au développement de la productivité, à des politiques d'utilisation rationnelle de l'énergie, à l'exploration des ressources, et à la gestion de l'information ont été fournis à la Hongrie, la Bulgarie, la Mongolie et au Vietnam.

La troisième priorité est la promotion de liens de coopération entre les projets, afin de stimuler le commerce et les investissements et de faciliter la libéralisation des échanges, surtout dans les pays de l'ANASE et de l'APEC. Au cours de l'exercice 1997, trois séminaires auxquels des pays de l'ANASE ont participé ont été organisés aux Philippines, en Thaïlande et en Malaisie sur les thèmes de la normalisation industrielle et des droits de propriété industrielle*.

Note : Voir page 206 la liste des projets de coopération technique de projet-type réalisés au cours de l'exercice 1997

3. Formation technique de participants étrangers

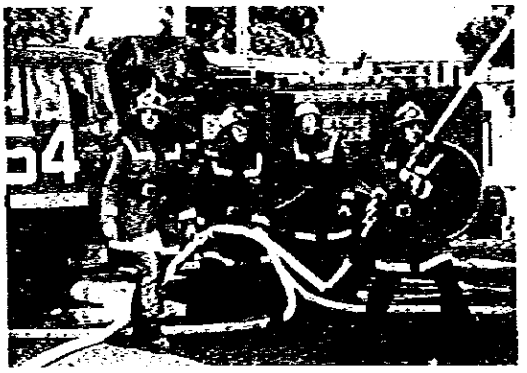

Un stage de formation pour pompiers a déjà été organisé dix fois avec la coopération de la ville de Kitakyushu.

Présentation du programme

Objectifs et portée des activités

L'organisation de stages techniques pour des participants étrangers constitue l'un des principaux programmes de la JICA. Son objectif est d'accueillir au Japon ou dans certains pays en développement des personnes de PED travaillant dans les domaines technique, scientifique ou administratif afin de leur apporter les connaissances et compétences requises dans leur pays.

Comme en témoignent des comptes rendus de discussions publiés par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, ce programme est reconnu au plan international pour son rôle fondamental dans le développement des ressources humaines et la mise en place dans les PED de structures et institutions adaptées. Il s'est beaucoup développé depuis son lancement en 1954, et son contenu est devenu plus diversifié et plus spécialisé. Au cours de l'exercice 1997, il a permis de former 7 263 * nouveaux participants venus de 152 pays et régions au total, près de 127 400 participants ont été accueillis au Japon depuis le démarrage.

Ont participé à ces formations de nombreuses personnes qui ont ensuite été appelées à occuper des postes de haut niveau, comme le premier ministre actuel de la Mongolie, le ministre paraguayen de la Santé et des Affaires sociales, et le ministre roumain du Tourisme. Le programme de formation technique de la JICA joue donc un rôle important dans la préparation de futurs responsables du développement socio-économique de leur pays - les "leaders de demain".

Caractéristiques du programme

Ce programme se distingue des autres formes de coopération généralement mises en oeuvre dans des pays en développement par le fait que la plupart des activités ont lieu au Japon. Sa réalisation s'effectue avec la participation des institutions où les stagiaires peuvent étudier - ministères et autres organismes publics, universités, centres de recherche, hôpitaux et entreprises - d'interprètes, de coordinateurs, d'agences de voyage, du personnel des hôtels et centres internationaux de la JICA où les stagiaires sont hébergés, d'organisations d'échanges internationaux et de membres des communautés japonaises locales.

Une autre caractéristique du programme est le fait qu'il couvre presque tout le monde en développement, puisqu'à ce jour les participants accueillis sont provenus de près de 150 pays. En outre, la gamme des sujets traités s'est beaucoup élargie.

Ce programme peut répondre avec souplesse et dynamisme aux nouveaux besoins d'aide, et notamment aux besoins de nouveaux pays récipiendaires, qui correspondent à une évolution des enjeux mondiaux et de la structure de la communauté internationale.

*: Sans compter les formations dans le pays et dans un pays tiers

Le programme de formation de la JICA, qui bénéficie ainsi de la coopération et de la participation de nombreuses personnes, est réalisé dans tout le Japon. Tout en remplissant sa mission première "le transfert de technologie du Japon au monde en développement", il permet aux participants de rencontrer des personnes d'autres pays, de développer des relations amicales entre pays et de forger des liens fondés sur la confiance réciproque.

Tendances et thèmes du programme

Tendances récentes

Depuis l'éclatement des structures de relations internationales datant de la guerre froide, des programmes de formation ont été mis en place pour divers nouveaux pays et régions récipiendaires, dont le Vietnam, le Cambodge, le Laos, l'Afrique du Sud, la Palestine, l'Asie centrale, la Bosnie-Herzégovine, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, l'Ukraine et la Croatie. Le programme comporte des stages conçus en fonction des besoins de développement de chacun des pays ou régions concernés, comme l'indique la liste suivante :

(1) Appui à la transition vers une économie de marché et amélioration du système juridique au Vietnam, au Cambodge et au Laos ;

(2) Administration de l'instruction publique et appui au développement des PME en Afrique du Sud ;

(3) Gestion des entreprises et enseignement primaire en Palestine ;

(4) Appui à la transition vers une économie de marché dans les pays d'Asie centrale ;

(5) Gestion des entreprises et mesures de lutte contre les fuites dans les conduites d'eau en Bosnie-Herzégovine.

Au cours de l'exercice 1997, la ventilation régionale des participants a été la suivante : 46 % sont provenus d'Asie, 20 % d'Amérique latine, 15 % d'Afrique, 10 % du Moyen-Orient, 7 % d'Europe et 3 % d'Océanie. Ces dernières années, un plus grand nombre de participants sont provenus d'Afrique, d'Europe et d'Océanie.

La JICA déploie également de gros efforts face aux nouvelles problématiques du développement, dont les problèmes d'environnement à l'échelle mondiale, le nouveau domaine d'aide que constitue le passage à une économie de marché et la démocratisation, les services sociaux et la participation des femmes au développement.

Dans le domaine de l'environnement, une centaine de stages ont été organisés sur des thèmes tels que la prévention du réchauffement planétaire, la conservation des récifs coralliens et la lutte contre les pluies acides. Une quarantaine de stages sont actuellement proposés en appui à l'adoption d'une économie de marché et à la démocratisation, notamment (1) des séminaires destinés à faciliter la transition vers une économie de marché en Europe centrale et orientale, au Vietnam, en Syrie et ailleurs ; (2) des stages sur la gestion macro-économique et sur les politiques budgétaires et monétaires en Asie centrale et en Transcaucasie ; (3) des formations portant sur la modernisation du système juridique et un appui à l'organisation judiciaire au Vietnam et au Cambodge.

Dans les domaines des services sociaux et de la participation des femmes au développement, deux séminaires sont organisés à l'intention d'agents de niveau supérieur sur les méthodes d'aide aux personnes souffrant de troubles visuels et sur la promotion de la condition féminine.

L'appui à la coopération Sud-Sud* est devenu un champ d'action important qui encourage des PED à devenir à leur tour des donateurs* (donc des gouvernements et institutions fournissant des apports d'aide), mais la JICA doit travailler à l'expansion de la formation dans les pays tiers*, élément clé de ce type de coopération.

Au cours de l'exercice 1997, 126 stages techniques ont été organisés pour 1 800 participants. Depuis quelques années, la JICA cherche à concevoir des stages susceptibles de répondre aux besoins actuels, comme dans les cas suivants : (1) des stages de formation fondés sur des programmes de partenariat en Thaïlande et à Singapour ; (2) des stages destinés à soutenir le processus de paix en Palestine ; (3) des stages fondés sur le concept du partenariat pour le progrès dans les pays de l'APEC ; et (4) des stages réalisés en collaboration avec des organisations internationales.

Perspectives d'avenir

Les programmes de formation doivent être fondés sur une évaluation précise des besoins des

* This is footer. This is footer. This is footer. This is footer.
* This is footer. This is footer. This is footer. This is footer.

pays en développement. Une formation très pointue ne sera d'aucune utilité si elle ne répond pas aux besoins du pays récipiendaire.

Le département de la formation de la JICA est en cours de restructuration en fonction de critères régionaux pour pouvoir mieux cerner les besoins des pays récipiendaires et concevoir des actions sur mesure. Il est désormais possible de mettre au point des programmes de formation parfaitement adaptés à chaque région ou chaque pays, et le nombre des stages conçus pour répondre aux besoins précis du pays récipiendaire a augmenté (il s'agit de stages de formation en groupe axés sur un pays). Pour mieux déterminer les besoins, la JICA s'efforce également d'améliorer la qualité des travaux sur le terrain entrepris par des missions d'étude envoyées du Japon et par les bureaux de représentation.

Un autre travail important a trait à l'amélioration de la qualité des programmes de formation. Plus de 450 stages en groupe et stages spéciaux ont fait l'objet d'un examen sectoriel destiné à améliorer leur contenu, et des séances d'étude ont été organisées pour concevoir des stages adaptés aux nouveaux besoins. Ces séances ont touché à huit domaines (dont l'environnement, l'agriculture, la participation des femmes au développement, l'industrie, la gestion de l'information, les services sanitaires et médicaux).

L'accueil de participants n'est pas le seul objectif des programmes de formation technique : leur capacité de développement des ressources humaines dans les pays récipiendaires doit être renforcée par l'établissement de liens étroits avec d'autres programmes, tels que l'envoi d'experts, la coopération technique de projet-type, la coopération financière non remboursable et la fourniture d'équipements et de matériels.

La politique japonaise d'APD attache beaucoup d'importance à la participation du public

Sur le terrain

Centre international de formation de Nagoya (préfecture d'Aichi)

Des stages spéciaux en appui au développement social régional, fondés sur une participation communautaire

Dans le cas de projets qui concernent directement des communautés locales de PED, comme ceux qui touchent à la lutte contre la pauvreté et à la protection de l'environnement, l'accent est mis sur une stratégie de "participation communautaire" à la planification et à l'exécution du projet. Les collectivités locales sont ainsi mobilisées pour contribuer de manière active au développement social de leur région.

Depuis l'exercice 1997, le Centre international de formation de Nagoya organise un stage de formation intitulé "développement social participatif à l'échelon local : théorie et pratique", afin de promouvoir dans les PED, à l'échelle régionale, le développement social fondé sur la participation communautaire.

Ce stage s'adresse à des agents d'administrations locales et d'ONG* oeuvrant pour le développement local et doit leur permettre de planifier et de réaliser des projets de développement social fondés sur la participation des communautés et adaptés aux conditions locales.

Au cours de l'exercice 1997, ce type de formation a concerné 13 agents de développement travaillant pour des administrations locales ou des ONG d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. La formation a compris des cours mais aussi des débats, des ateliers, des visites sur le terrain et d'autres activités pratiques. Les participants ont pu étudier les diverses méthodes utilisées pour le développement social fondé sur la participation communautaire.

Dans le cadre de ce programme, les participants ont visité un site de développement participatif dans la préfecture de Nagano. Ils ont pu observer les activités d'un centre communautaire et étudier les activités entreprises conjointement par l'administration et les collectivités locales, et ils ont visité les locaux d'une entreprise originale qui emploie des personnes âgées. Ces expériences ont donné aux participants la possibilité de découvrir par eux-mêmes comment le développement social est mené au Japon à l'échelle régionale et avec la participation des communautés locales, et de mieux comprendre l'approche sous-jacente.

* This is footer. This is footer. This is footer. This is footer.
* This is footer. This is footer. This is footer. This is footer.

aux actions d'aide, et les projets de formation sont réalisés dans tout le Japon pour tirer parti du nombre et de la qualité des établissements japonais. Le principe adopté est de faire en sorte que les programmes de formation contribuent à promouvoir la participation du public aux activités d'aide en profitant des stages de formation technique organisés au Japon.

Contenu des programmes

Un large éventail de stages de formation

A l'heure actuelle, les activités de formation de la JICA touchent chaque année environ 9 600 participants de pays en développement, dont 7 300 sont accueillis au Japon et 2 300 reçoivent une formation dans leur pays ou dans un pays tiers.

La gamme des stages prévus est très diversifiée pour permettre une réalisation efficace et productive des programmes. Elle comprend deux grandes catégories :

(1) La formation au Japon de participants étrangers pour permettre des transferts de technologie (stages en groupe, individuels, par pays ou par région, etc.) ;

(2) Des formations à l'étranger destinées à opérer des transferts de technologie et de savoir-faire adaptés aux conditions sociales, culturelles et linguistiques des régions concernées (stages dans le pays et dans un pays tiers).

■ Organigramme 3-5 : Types de stages et nombre de nouveaux participants, exercice 1997

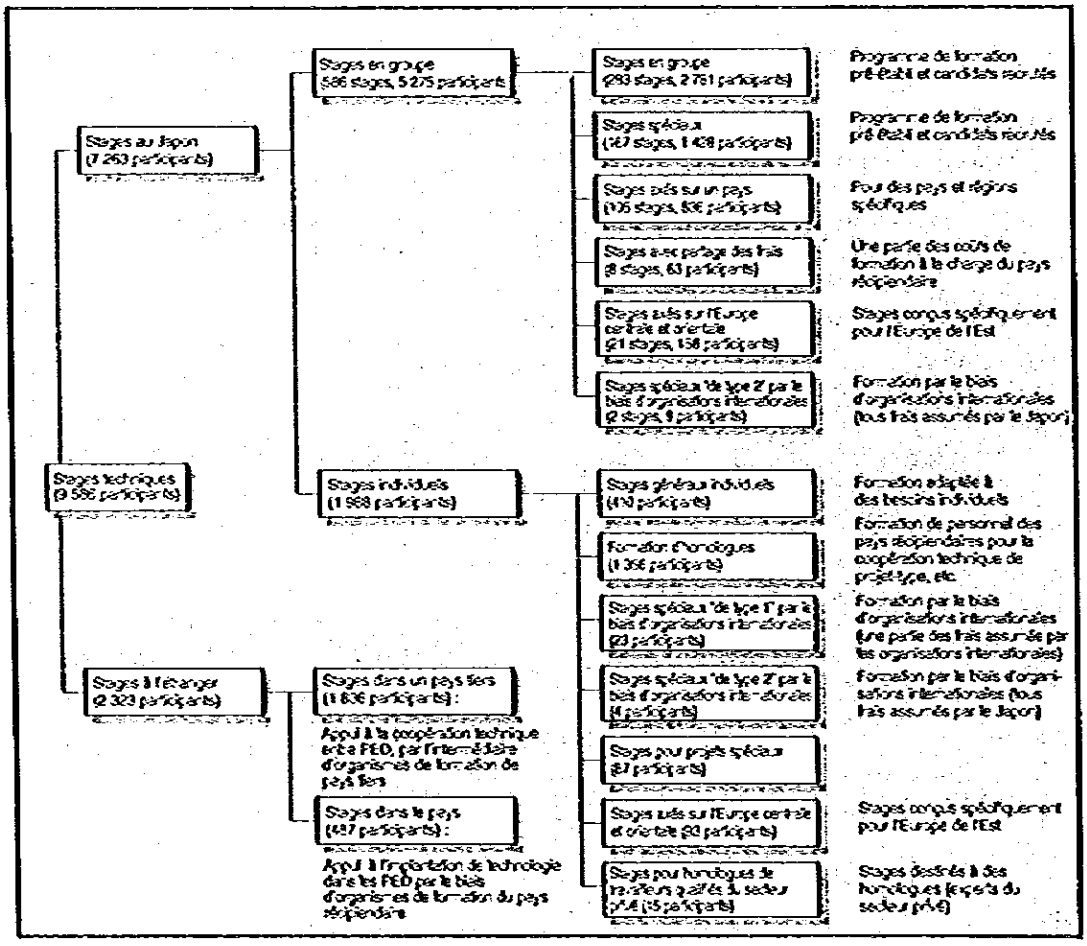

Une attention particulière est attachée, tant au Japon qu'à l'étranger, aux stages dans le pays et dans un pays tiers, car ils servent à diffuser des technologies fondamentales et spécialisées adaptées aux besoins du récipiendaire par l'intermédiaire du pays hôte (qui accueille les activités de formation) ou de la région concernée.

Stages dans le pays : diffusion des fruits de la coopération technique

Les stages dans le pays permettent à des personnes ayant reçu une formation au Japon dans le cadre de la coopération technique de former à leur tour des habitants de leur pays.

Cette méthode permet de transmettre de manière très efficace des technologies du Japon à des régions éloignées de pays en développement. En raison de son impact direct sur le niveau de vie de la population du pays récipiendaire, elle s'est gagnée une très bonne réputation au Japon comme à l'étranger. Comme les techniciens locaux sont formés dans leur propre langue, aucun problème linguistique ne vient faire obstacle à la communication, ce qui facilite un transfert de technologie adapté aux conditions locales.

Sur le terrain

Centre international de formation de Chugoku (préfecture d'Hiroshima)

Une stratégie d'aide aux personnes âgées fondée sur la participation de toute la communauté

Au XXIe siècle, le Japon devrait être l'un des pays du monde où la durée de vie est la plus longue. Le vieillissement de la société est un phénomène des sociétés industrialisées imputable à l'amélioration des soins médicaux et à la baisse du taux de natalité. L'aide aux personnes âgées est une question incontournable dans le monde entier.

Depuis une trentaine d'années, l'hôpital municipal de la ville de Mitsugi, dans l'est de la préfecture d'Hiroshima, a adopté un système selon lequel du personnel infirmier, des thérapeutes et des personnes chargées d'aide à domicile se rendent chez des personnes âgées et leur offrent soins et conseils. La municipalité a également mis en place un système appelé "banque d'aide sociale" qui fournit aux familles une formation en matière de soins à domicile et a recours à des bénévoles locaux pour la fourniture de repas.

La ville de Mitsugi compte quelque 8 300 habitants, dont 24 % sont des personnes âgées, mais 16 personnes seulement y sont grabataires. Cette ville a acquis à l'échelle mondiale la réputation d'un lieu de vie idéal.

Le Centre international de Chogoku a organisé au cours de l'exercice 1991 un stage de formation intitulé "système intégré de soins communautaires associant un grand hôpital régional", avec la coopération de l'hôpital municipal de Mitsugi. Onze personnes travaillant dans les domaines des services sanitaires et sociaux locaux de huit pays d'Asie et d'Amérique latine ont participé à ce stage, qui a duré un peu moins de trois mois.

Le stage a commencé par des exposés sur le "Plan d'or" ainsi que sur les soins médicaux et les prestations sociales organisés pour les personnes âgées au ministère de la Santé et des Affaires sociales, au collège pour femmes d'Hiroshima et au collège d'Hiroshima pour la santé et le bien-être social. Les participants ont ensuite reçu une formation pratique à Mitsugi et Kamogawa, dans la préfecture d'Okayama. Ils ont participé à une formation sur le rétablissement fonctionnel dans des résidences médicalisées pour personnes âgées et ont accompagné des infirmiers ou infirmières dans leurs visites à domicile, ce qui leur a permis d'entrer directement en contact avec des personnes âgées et de bavarder avec elles en japonais.

Après avoir ainsi appris comment les Japonais s'occupent des personnes âgées, les stagiaires ont tous exprimé l'opinion que les pays en développement dotés de ressources financières limitées devraient commencer à organiser des formes d'aide locale familiale pour personnes âgées.

■ Graphique 3-1 : Répartition géographique des stagiaires (exercice 1997)

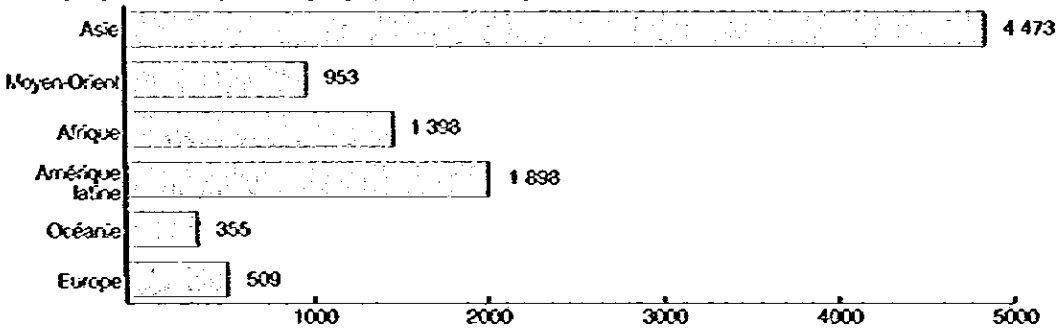

■ Graphique 3-2 : Répartition sectorielle des stagiaires (exercice 1997)

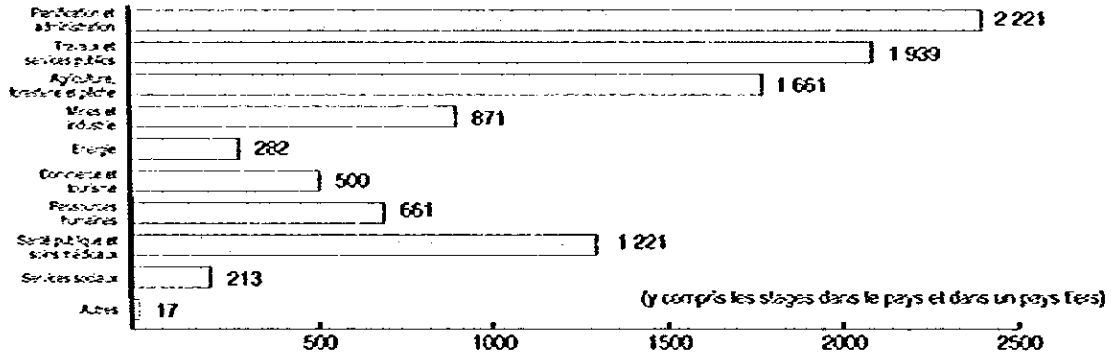

Gros plan

Séminaire sur les politiques financières et économiques de l'ANASE

Des interventions d'urgence face à la crise financière en Asie

Pendant des années, les pays de l'ANASE avaient maintenu une bonne croissance en augmentant leurs exportations et en encourageant les investissements étrangers. La crise qui a frappé la monnaie thaïlandaise en juillet a toutefois provoqué le basculement des autres monnaies de la région, en révélant la fragilité d'un système financier trop tributaire de financements étrangers. Le monde a ainsi pris conscience de la vulnérabilité des économies asiatiques face à des chocs extérieurs.

Dans le cadre des mesures d'urgence prises pour maîtriser cette crise, la JICA a tiré parti de la souplesse du programme de formation pour organiser pendant trois jours, du 24 au 26 mars 1998, un séminaire sur les politiques financières et économiques de l'ANASE.

Cette action s'est inscrite dans le cadre de l'initiative de Hashimoto (programme intégré de développement des ressources humaines Japon-ANASE), proposée par l'ancien premier ministre, M. Ryutaro Hashimito, lors de discussions entre les dirigeants du Japon et de pays de l'ANASE, et mise en œuvre très promptement.

Des responsables des politiques gouvernementales, parmi lesquels figuraient des ministres adjoints et des chefs de cabinet des services des finances, de la monnaie et du développement d'Indonésie, de Thaïlande, des Philippines et de Malaisie ont été invités à ce séminaire. Des discussions ont porté sur les antécédents et l'état actuel de la crise monétaire, sur les mesures à prendre à courte et moyenne échéance, et sur les moyens permettant d'assurer la croissance économique.

Les Japonais participant à ce séminaire étaient des économistes et conférenciers de haut niveau provenant de l'Institut des politiques budgétaires et monétaires du ministère des Finances, du FMI et de la Banque asiatique de développement. Des experts ont présenté des exposés sur l'état actuel des marchés monétaires et financiers d'Asie. Les participants ont exposé leurs idées et pris part aux débats sur les mesures adoptées par chaque pays face à la crise.

A la fin du séminaire, l'un des participants de l'ANASE a dit, comme beaucoup d'autres, qu'il était très satisfait de cette rencontre et a ajouté qu'il espérait que la promotion de tels échanges d'information intra régionaux serait utile pour venir à bout de la crise économique au sein de l'ANASE.

4. Programme d'invitation de jeunes adultes

Par le biais du Programme d'invitation de jeunes adultes, l'école primaire de Koror, à Palau, et celle de la municipalité d'Ominato, dans la province d'Ise, au Japon, ont établi une relation de jumelage.

Présentation du programme

Objectifs et réalisations

Le programme d'invitation de jeunes constitue un volet de la coopération technique de la JICA. De jeunes adultes de pays en développement appelés à bâtir l'avenir de leur pays sont invités pendant un mois au Japon en fonction de leur domaine de spécialisation. Ils viennent y étudier divers aspects du Japon contemporain et fréquenter des Japonais de leur génération qui s'intéressent aux mêmes domaines, une expérience qui engendre une meilleure compréhension mutuelle et favorise des relations d'amitié et de confiance.

Ce programme a été lancé en mai 1983 lors d'une visite des pays de l'ANASE par le premier ministre japonais de l'époque, M. Yasuhiro Nakasone. Pendant la première année du programme (1984), 748 jeunes adultes furent accueillis au Japon.

Le nombre des visiteurs et des pays concernés a ensuite augmenté et au cours de l'exercice 1997 le Japon a reçu 1 593 jeunes adultes provenant de 85 pays et régions (Asie, Océanie, Afrique et Amérique latine). En 14 ans, le programme a permis d'accueillir 16 602 jeunes adultes au Japon.

Les invités ont entre 18 et 35 ans et occupent des postes à responsabilités dans les domaines de l'économie, de l'éducation, du développement social, de l'agriculture, de la protection de l'environnement, des services sociaux et de la santé.

Modalités du programme

Des participants d'une ou plusieurs nationalités sont regroupés en fonction de leur domaine de spécialisation et invités à séjourner au Japon pendant 28 jours. Le déroulement du programme est indiqué à l'organigramme 3-1.

■ Organigramme 3-1 : Déroulement du Programme d'invitation de jeunes adultes

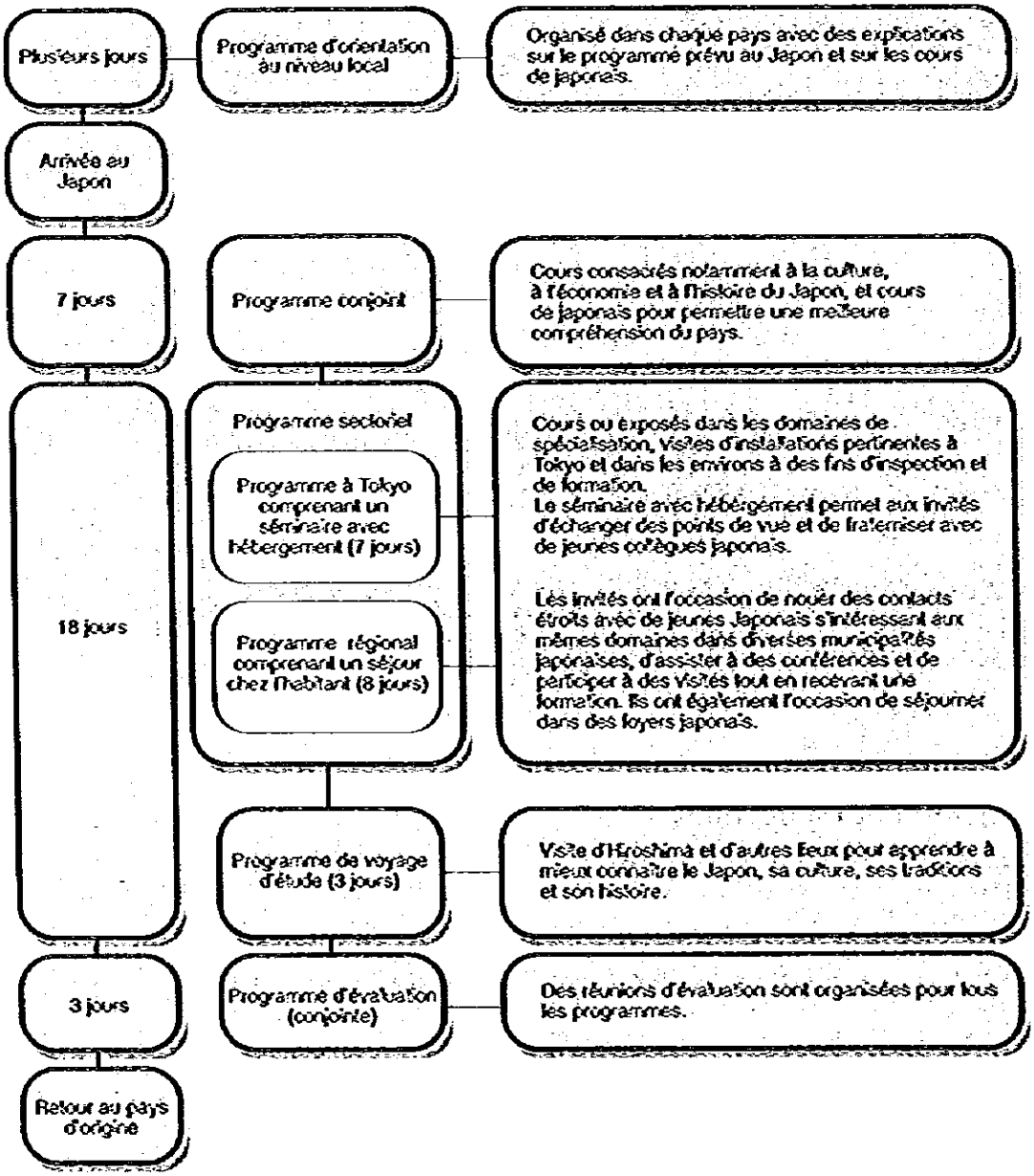

Activités complémentaires

Des associations d'anciens participants à ce programme ont été créées dans des pays de l'ANASE. Depuis l'exercice 1987, un comité de liaison constitué de représentants de ces pays s'est réuni régulièrement. La réunion tenue au cours de l'exercice 1997 en Thaïlande a permis d'aborder divers sujets, dont les manières possibles d'améliorer et de soutenir ce programme.

Afin de consolider les relations d'amitié et de confiance nouées au cours de la visite des participants au Japon, des missions de coopération ultérieure constituées de jeunes Japonais entrés en contact avec les visiteurs pendant leur séjour, de membres des familles d'accueil et d'agents d'organisations concernées sont envoyés dans les pays des participants.

Au cours de l'exercice 1997, des missions de ce type ont été organisées dans quatre pays de l'ANASE et en Chine pour renouer les contacts. Les efforts déployés pour créer de nouvelles occasions de renforcer les liens d'amitié forgés par le biais du programme au niveau des particuliers, des groupes et des administrations locales ont été multipliés ces dernières années.

Sur le terrain

Antenne de Shikoku (préfecture de Kagawa)

Développement de l'amitié entre Kochi et le Laos à l'aube du XXIe siècle

Comme la coopération internationale est indispensable pour la paix et la stabilité dans le monde, il est important de promouvoir une bonne compréhension et des échanges entre pays et entre communautés.

Dans la région couverte par l'antenne de la JICA à Shikoku, d'excellents résultats ont été obtenus dans le cadre du Programme d'invitation de jeunes adultes par des organisations concernées qui invitent chaque année des groupes de jeunes adultes à participer à des échanges. Ainsi notamment l'Association pour les échanges internationaux de la préfecture de Kochi a invité des jeunes du Laos.

Cette association a été créée en 1994 à l'initiative d'un groupe de volontaires, des anciens experts de la JICA pour la plupart, habitant la préfecture de Kochi, pour promouvoir des échanges avec le Laos, un pays qui s'est récemment ouvert au monde extérieur. L'Association a donc envoyé des personnes au Laos pour y observer la situation.

L'Association a commencé par créer une association Kochi-Laos pour la promotion de projets de construction d'écoles primaires au Laos. Tout en continuant à rechercher des financements pour ces travaux, l'Association a fourni l'occasion à des enfants qui avaient pris part à des activités de visiter le Laos dans le cadre de "camps de travail" concernant les écoles primaires, afin de promouvoir des liens d'amitié entre Kochi et le Laos.

Lorsque le Laos a été inscrit sur la liste des pays récipiendaires pour le Programme d'invitation de jeunes adultes, l'Association Kochi-Laos a fourni un gros appui aux activités d'accueil de l'Association pour les échanges.

L'Association pour les échanges organise des missions d'amitié comprenant des membres des familles d'accueil et d'autres personnes associées au Programme d'invitation de jeunes adultes. Elle a ainsi envoyé des missions visiter les lieux de travail de jeunes Laotiens après leur retour au pays. Elle suit également le déroulement des projets de la JICA et des activités des JOCV au Laos.

L'Association Kochi-Laos joue un rôle important de promotion et de coordination de ces activités.

L'exercice 1997 a été le troisième du Programme d'invitation de jeunes adultes. Les activités décrites ci-dessus constituent un exemple de programme d'accueil japonais à l'échelon régional, et les actions de ce type prennent progressivement plus d'importance. La construction de la quatrième école primaire s'est achevée en mars 1998.

Les résultats obtenus sont dus en grande partie aux programmes de la JICA et aux réseaux qui créent des liens entre les activités d'ONG à l'échelle régionale.

5. Envoi d'experts de la coopération technique

Un expert indonésien envoyé en Tanzanie à titre d'expert d'un pays tiers.

Présentation du programme

Objectifs et portée

L'envoi d'experts de la coopération technique contribue au développement des ressources humaines aux niveaux national et sectoriel, à la création d'organisations et d'institutions, aux efforts d'auto-assistance des PED et au développement durable* de ces pays. En effet, des administrateurs et des ingénieurs qui jouent un rôle clé dans le développement socio-économique de leur pays font l'objet de transferts de technologie* et reçoivent des propositions adaptées aux conditions de leur pays.

Présentation des activités

En fonction de la méthode utilisée, l'envoi d'experts entre dans deux catégories : (1) dans le cadre de la coopération technique de projet-type, de la coopération pour le développement, etc., et (2) en réponse à des demandes individuelles soumises par des PED ou des institutions internationales. Dans ce dernier cas, il s'agit de l'envoi d'experts dits individuels.

Les envois d'experts individuels permettent de répondre aux demandes de PED par un biais souple, très bien adapté et rapide : l'affectation d'experts intervient dans l'année qui suit la

soumission de la demande, ou même dans un délai de quelques mois dans des cas urgents.

Un autre gros avantage de ce système est qu'il permet d'obtenir des résultats très importants pour un coût relativement faible et qu'il s'agit d'une aide à "visage humain" qui englobe des activités très diverses, dont des transferts techniques directs et un encadrement assurés dans des établissements de formation et d'enseignement, des actions de renforcement et de gestion institutionnels, et des conseils sur les programmes d'action à l'intention de cadres de la fonction publique.

Ces activités permettent en outre à des Japonais d'étudier la culture et la société du pays récipiendaire, tout en permettant à ce pays de s'instruire par l'exemple japonais. Cet impact complémentaire du programme d'envoi d'experts aide le Japon à mieux réfléchir à l'image que la nation souhaite projeter aux yeux de la communauté internationale.

Evolution des activités

Expansion de la liste des régions récipiendaires

De nombreux pays de l'ancien bloc communiste progressent à l'heure actuelle dans la voie de la démocratisation et de l'adoption d'une économie de marché. Ces pays souhaitent opérer la transition vers un nouveau système économique dans l'harmonie et la stabilité, et le Japon a reçu ces dernières années un nombre croissant de demandes de conseils et d'encadrement en ce qui concerne notamment des questions touchant aux politiques. Face à ces demandes, la JICA a organisé de nouveaux envois d'experts dans des pays d'Asie centrale et d'Afrique.

Au cours de l'exercice 1997, 1 762 experts étaient en détachement dans 106 pays (dont certains envoyés l'année précédente), dont 49 % en Asie, 11 % au Moyen-Orient, 10 % en Afrique, 20 % en Amérique latine, 2 % en Océanie, 3 % en Europe et 5 % dans des organisations internationales. Pour la première fois, des experts ont été envoyés à Antigua-et-Barbuda, en Angola et en Afrique du Sud.

Expansion du champ d'action

Les demandes d'aide soumises par d'anciens pays communistes ont souvent concerné des propositions d'action beaucoup plus complexes que les demandes reçues jusqu'alors. Un nouveau système d'appui intellectuel a donc été institué pour prévoir les interventions les mieux adaptées aux nouveaux besoins.

Un appui à la formulation de politiques gouvernementales clés a été fourni à partir de 1995 au Vietnam, à la Pologne et à l'Ouzbékistan. Dans le cadre du programme d'envoi d'experts-conseils du secteur privé mis en place au cours de l'exercice 1997, des experts ont été envoyés au Laos et en Ouzbékistan avec la coopération du secteur privé japonais.

Un séminaire du secteur privé sur des propositions d'aide intellectuelle, prévu pour l'exercice 1998, devrait permettre d'élaborer des propositions intégrant les points de vue de théoriciens, d'experts et de cadres du secteur privé et aptes à promouvoir la mise en place de nouvelles structures sociales et économiques dans ces pays.

Un nombre croissant de pays qui recevaient de l'aide du Japon ont atteint un niveau de développement tel qu'ils sont désormais eux-mêmes en mesure d'opérer des transferts de savoir-faire à d'autres pays en développement dans certains domaines. On assiste ainsi à une expansion de la coopération Sud-Sud*, fondée sur la collaboration des nouveaux pays donateurs avec le Japon pour aider d'autres pays en développement. En ce qui concerne l'envoi d'experts individuels, des demandes concernent désormais des experts de pays tiers qui sont plus susceptibles que les Japonais de provenir d'un pays à l'environnement physique semblable à celui du pays récipiendaire, et d'avoir des objectifs techniques similaires.

Le programme d'envoi d'experts de pays tiers a été lancé pendant l'exercice 1994. Au cours de l'exercice 1997, ce programme a organisé 37 affectations d'experts individuels, dont l'envoi en Tanzanie de spécialistes indonésiens de la riziculture à l'aide de buffles d'Inde. Les pays récipiendaires ont une excellente opinion de ce programme, qui s'avère très efficace lorsqu'il est lié à d'autres formes de coopération (coopération technique de projet-type et envoi d'experts individuels). Ce domaine paraît donc très prometteur.

Diversification des effectifs

L'amélioration de la qualité de l'APD est un objectif important à l'heure actuelle, mais les aspects quantitatifs n'en sont pas moins impor-

tants. Dans le cas du programme d'envoi d'experts individuels, la JICA s'efforce de disposer d'un effectif suffisant face à des demandes toujours plus nombreuses et plus complexes.

Tout en continuant à demander à des ministères et organismes publics de recommander des candidats, l'Agence s'attache à renforcer son réseau de spécialistes du développement (son propre système d'experts professionnels), son réseau de spécialistes juniors et l'enregistrement des experts.

Le recrutement extérieur d'experts a commencé au cours de l'exercice 1997 et deux experts ont ainsi pu être envoyés en Malaisie et en Mongolie. Cette formule sera développée au cours de l'exercice 1998 pour l'embauche d'autres personnes qui souhaitent œuvrer pour l'aide au développement.

Rôle et impact des activités

L'importance des conseillers en matière de politiques

Comme la demande a augmenté ces dernières années, les experts techniques envoyés en mission ne sont plus seulement des spécialistes appelés à fournir des conseils aux organes gouvernementaux (comme le ministère de l'Agriculture ou celui des Travaux publics) participant à la mise en œuvre de projets dans le pays récipiendaire, mais également des conseillers en matière de politiques dans les domaines budgétaire et monétaire, auprès d'organes tels que le ministère des Finances ou même les plus hauts échelons du gouvernement, comme le cabinet du premier ministre.

En effet, les pays en développement sont attirés par la flexibilité et la mobilité des experts

■ Organigramme 3-6 : Types d'envoi d'experts

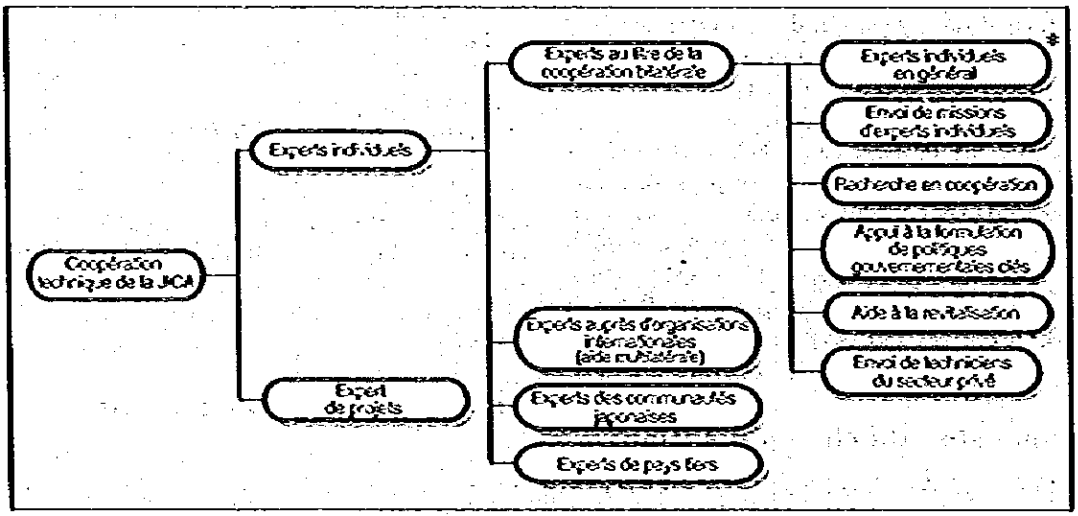

* Y compris les experts-conseils du secteur privé et les experts du développement participatif.

individuels et souhaitent être conseillés sur les moyens de rendre l'aide plus productive et d'entretenir la dynamique du développement.

L'envoi de conseillers au cœur du gouvernement comporte de nombreux avantages pour le Japon, car ce système lui permet de participer de manière active aux projets d'aide, dans les étapes de l'identification et de la formulation. Un autre avantage est le rôle clé que peuvent œuvrer les experts affectés à des départements centraux, des secrétariats ou des services de planification au sein de gouvernements en connectant et en coordonnant divers projets d'aide en cours dans les pays ou régions concernés.

Comme l'envoi d'experts-conseils en matière de politiques contribue à renforcer l'efficacité de l'aide, ce type d'affectation devrait augmenter à l'avenir.

Etudes du contexte des demandes

L'aide japonaise est normalement fournie en fonction des demandes reçues, mais de nombreux pays ont de très gros besoins de développement sans être en mesure de soumettre des demandes car ils n'ont pas les capacités voulues pour formuler par eux-mêmes des projets spécifiques.

La JICA doit alors étudier le contexte des demandes et faciliter la tâche des pays candidats. Les bureaux de représentation de la JICA et les conseillers en matière de politiques peuvent fournir une aide pour l'identification et la formulation de projets et, si nécessaire, des missions d'étude comprenant des personnes compétentes dans les domaines voulus peuvent être envoyées participer à des discussions pratiques sur la conception de projets pertinents.

Gros plan

Système d'envoi d'experts du développement participatif

Répondre aux besoins par une expansion du champ des ressources humaines

Les types d'institutions de PED où les experts sont envoyés se diversifient depuis quelques années. Il peut s'agir en effet non seulement de ministères et de départements du gouvernement central mais également d'administrations régionales et d'ONG*. Cette évolution a engendré une diversification du profil des homologues* locaux à qui les experts transfèrent leur savoir-faire en appui au développement.

D'autre part, la demande augmente pour des personnes polyvalentes capables d'adopter une approche intégrant des domaines tels que le bien-être économique et le développement social, qui jouent un rôle particulièrement important dans la Nouvelle stratégie de développement du CAD*, et des personnes capables d'intervenir de manière pertinente face aux besoins de régions dont l'expérience de récipiendaires d'aide est réduite, tels que les pays africains et les économies en transition.

Les experts individuels ont longtemps été recrutés en fonction des recommandations d'instances gouvernementales concernées, mais il n'est pas garanti que ces instances et organisations concrètes puissent avoir accès au personnel doté des compétences requises pour répondre aux nouveaux besoins. Il est donc important d'obtenir la coopération d'administrations locales, d'universités, d'instituts de recherche, de sociétés privées et d'ONG pour tirer parti de l'expérience, des connaissances et des ressources humaines qu'elles possèdent.

Au cours de l'exercice 1998, la JICA a mis en place un système d'envoi d'experts du développement participatif et a alloué des fonds au recrutement de 20 experts de ce type, dont 10 envoyés en mission de longue durée et 10 autres en mission courte. Ce système permettra de réaliser des projets de haute qualité par l'embauche de personnes aux profils très divers pour répondre à des demandes de plus en plus diversifiées.

Ce nouveau système permettra à des Japonais qui s'intéressent à l'aide au développement et font preuve d'un engagement personnel de participer aux actions d'APD. La JICA suivra avec intérêt les résultats obtenus de ce système.

6. Fourniture d'équipements pour la coopération technique

Installation d'équipements pour la conception d'un réseau de télécommunications au Honduras.

Description du programme

L'objectif de ce programme est de fournir le matériel et les équipements requis par :

(1) Des experts individuels, des volontaires-experts et des JOCV dans le cadre d'activités techniques entreprises dans leur pays d'affectation ;

(2) Des participants à des stages, pour la diffusion, à leur retour dans leur pays, de techniques apprises pendant leur formation au Japon.

Une documentation technique en anglais et des productions vidéo en anglais, français, espagnol ou arabe sont également fournies.

L'un des objectifs du programme est de renforcer l'impact de la coopération technique en conjuguant de manière organique l'emploi de ressources humaines, de ressources matérielles (équipements et matériel) et d'information (documentation et vidéocassettes). Ce programme est également appelé "fourniture indépendante d'équipements", pour le différencier de la fourniture d'équipements dans le cadre de la coopération financière non remboursable ou de la coopération technique de projet-type. Lancé avec un budget d'environ 50 millions de yens au cours de l'exercice 1964 par l'Agence de coopération technique à l'étranger (OTCA), qui a précédé la JICA, il a fait l'objet d'une expansion continue depuis.

A partir de l'exercice 1998, le budget de ce programme sera en partie transféré à des postes de projets pour l'accueil de stagiaires, l'envoi d'experts de la coopération technique et de volontaires JOCV. De nouveaux postes de projets de suivi seront institués et un appui sera fourni pour le suivi de projets achevés à l'aide de coopération technique et de coopération financière non remboursable.

Réalisations du programme

Les éléments du programme et leurs coûts pour l'exercice 1997 sont indiqués ci-dessous.

Fourniture d'équipements et de matériel

1. Fourniture indépendante d'équipements Fourniture de lots d'une valeur de 10 à 100 millions de yens : 70 lots, d'une valeur totale de 2 203 milliards de yens, fournis à 45 pays.

2. Petite fourniture indépendante d'équipements Fourniture de lots d'une valeur inférieure à 10 millions de yens : 48 lots, d'une valeur totale de 234 millions de yens, fournis à 37 pays.

3. Fourniture d'équipements spéciaux pour la promotion du rôle des femmes dans le développement Fourniture de lots d'une valeur inférieure à 10 millions de yens : 19 lots, d'une valeur totale de 79 millions de yens, fournis à 18 pays.

Missions d'étude touchant à la fourniture d'équipements

1. Envoi de missions-conseils pour l'installation d'équipements : 23 missions, 32 personnes

2. Envoi de missions d'étude concernant des réparations : 2 missions, 4 personnes.

Etudes de planification de la mise en oeuvre

Etudes consacrées à l'utilisation prévue et aux spécifications détaillées des équipements et matériels, et description détaillée des accessoires : 8 études dans 14 pays, 23 personnes.

Fourniture de documentation technique

Fourniture de documentation technique et de supports pédagogiques audiovisuels (films vidéo) en langues étrangères pour la coopération technique : 6 millions de yens pour la documentation.

7. Les volontaires JOCV

Une volontaire JOCV enseigne les sciences dans un lycée ghanéen.

Présentation du programme

Le programme des Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) facilite et encourage la mobilisation de jeunes qui souhaitent coopérer au développement économique et social de pays en développement, à la demande de ces pays.

Les volontaires JOCV sont en principe affectés pour deux ans à des activités de coopération, le plus souvent dans un pays en développement où ils sont appelés à vivre et travailler au sein de la communauté locale. Cette expérience est très enrichissante pour les volontaires car ils doivent s'efforcer de résoudre les diverses difficultés qu'ils rencontrent dans leurs relations avec les populations locales et dans leur travail.

La coopération est assurée dans sept domaines : l'agriculture, la foresterie et la pêche, les activités de transformation, l'entretien et l'exploitation, le génie civil, la santé publique, l'éducation et la culture, et le sport.

Le programme des JOCV a démarré en 1965 avec l'envoi de 26 volontaires dans 4 pays (5 au Laos, 4 au Cambodge, 12 aux Philippines et 5 en Malaisie). Fin mars 1998, 67 pays avaient signé avec le Japon un accord concernant l'envoi de volontaires et 8 autres, dont l'Ouzbékistan et le Kirghizistan en Asie centrale, devraient signer un accord dans un avenir proche.

Au cours de l'exercice 1997, 1 089 volontaires ont été envoyés dans le cadre de nouvelles missions. Fin mars 1998, le nombre des volontaires en poste atteignait 2 141 (missions en cours ou

■ Organigramme 3-7 : Le système d'envoi de volontaires JOCV

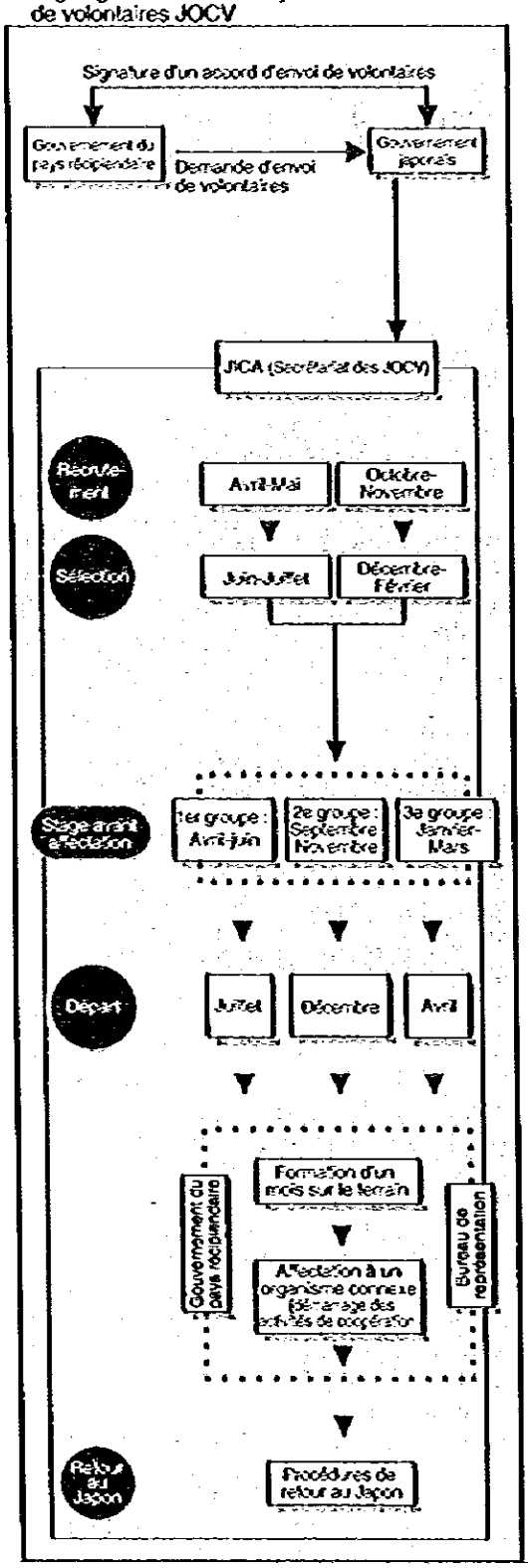

nouvelles) et 166 différents domaines d'activité étaient couverts ; 17 735 volontaires avaient été embauchés depuis le début du programme, dont des volontaires ordinaires, des volontaires-experts, des volontaires en mission d'urgence de courte durée et des coordinateurs à temps partiel. Ces dernières années, les femmes ont constitué une proportion importante des volontaires : fin mars 1998, elles représentaient 47 % des volontaires JOCV travaillant à l'étranger et 32 % des JOCV employés depuis le lancement du programme.

Les volontaires-experts sont d'anciens volontaires JOCV qui ont réussi l'examen confirmant leurs compétences organisé par le Secrétariat des JOCV, et qui sont renvoyés à l'étranger après sélection par recrutement extérieur en fonction des demandes de pays récipiendaires. Des volontaires chevronnés sont également envoyés participer au programme de volontaires des Nations unies en fonction de demandes reçues par cette organisation. Fin mars 1998, 52 volontaires-experts et 37 volontaires des Nations unies travaillaient outre-mer, et le nombre total des volontaires de ces deux catégories employés jusqu'à cette date atteignait respectivement 278 et 141.

Le Secrétariat des JOCV est chargé des activités suivantes pour la promotion du programme :

Eléments du programme

Du recrutement au détachement

Embauche et sélection de volontaires

Des campagnes de recrutement de volontaires JOCV sont organisées dans tout le Japon deux fois par an, au printemps et à l'automne, avec la collaboration d'administrations locales et d'institutions privées. Les 256 sessions d'information de la campagne de recrutement du printemps 1997, organisées dans toutes les régions du Japon, ont attiré 15 732 personnes, dont 3 483 se sont portées candidates. Les 261 séances d'information de la campagne d'automne ont attiré 12 291 personnes, dont 3 458 se sont portées candidates.

Le processus de sélection comporte deux étapes. La première, ou pré-sélection, comprend un examen avec épreuve écrite d'anglais et tests de compétences techniques, un test d'aptitude et un examen du dossier médical. La deuxième comporte un entretien sur des questions techniques, un entretien personnel et un examen mé-

dical. Au cours de l'exercice 1997, 564 candidats ont réussi l'examen à la session de printemps et 557 à celle d'automne.

Stages avant affectation

Les candidats reçus sont pris à l'essai et hébergés pendant environ 80 jours pour un stage de formation préliminaire, conçu pour leur apporter les capacités et la confiance en soi requises pour travailler à l'étranger, l'aptitude à s'adapter à une culture et environnement nouveaux, ainsi que la formation linguistique requise pour le bon déroulement d'un séjour de deux ans. Le programme de formation couvre quatre grands domaines :

(1) Une connaissance des caractéristiques économiques et sociales des pays d'affectation ainsi que des affaires internationales, la compréhension de cultures étrangères, etc. ;

(2) Le développement de l'endurance requise pour mener des activités d'aide ;

(3) Les connaissances et compétences nécessaires pour vivre dans un pays en développement, y compris le comportement attendu des volontaires et des aspects tels que la sécurité routière ;

(4) Des notions linguistiques.

Vingt langues sont enseignées, dont l'anglais, le français, l'espagnol, le swahili et le népalais.

Les stages sont organisés trois fois par an dans trois centres de formation pour volontaires JOCV : Hiroo (à Tokyo, dans le quartier de Shibuya), Nihonmatsu (préfecture de Fukushima) et Komagane (préfecture de Nagano).

Formation technique complémentaire

Un système dit de "formation technique complémentaire" a été conçu pour développer le savoir-faire et les techniques requises pour les activités de coopération et pour des interventions bien adaptées aux besoins des pays récipiendaires. Au cours de l'exercice 1997, 430 personnes ont participé aux stages programmés, qui peuvent durer de plusieurs jours à un an et entrent dans deux catégories :

1. Formation dans des domaines correspondant aux demandes

Ce type de formation s'applique à des volontaires dont les compétences techniques sont adéquates, mais dont on estime qu'ils ont besoin d'une formation complémentaire pour des besoins spécifiques.

Il peut également concerner des volontaires-experts et des volontaires rentrés temporairement au Japon à la suite d'une prolongation de leur affectation, dans des cas où une formation supplémentaire est jugée nécessaire.

2. Formation pratique complémentaire dans les domaines abordés dans l'examen

Cette formation est prévue pour des volontaires qui ont réussi les épreuves sur les connaissances techniques de base de la deuxième étape du processus de sélection mais dont le savoir-faire pratique est jugé insuffisant.

Système de soutien aux volontaires

Système des instructeurs (conseillers) techniques

Dans le but d'accroître l'efficacité de l'aide fournie par les volontaires JOCV, un réseau de conseillers techniques spécialisés dans divers domaines est prévu pour fournir une assistance technique aux volontaires et pour soumettre à un examen attentif les demandes transmises par les pays en développement. Ce système permet également d'assurer une bonne évaluation des capacités techniques des candidats dans des domaines spécialisés lors du processus de recrutement et de sélection.

Protection de la santé des volontaires

Une équipe de médecins-conseils est employée par le centre médical du Secrétariat des JOCV. Pendant la formation qui précède l'affectation, les volontaires sont vaccinés contre des maladies telles que la poliomyélite et le tétanos, et assistent à des cours dans les domaines de la santé et de l'hygiène. Pendant leur affectation, ils sont soumis tous les six mois à un examen médical complet. En cas de maladie, ils peuvent téléphoner au Japon et recevoir des conseils sur leur santé et des instructions sur le traitement recommandé.

Indemnisation en cas d'accident

Un système d'indemnisation des frais de traitement médical et de transport est prévu en cas de décès, de maladie ou d'accident d'un volontaire, du début du stage précédant l'affectation jusqu'au retour au Japon à la fin de la mission à l'étranger.

Orientation professionnelle pour les volontaires de retour au Japon

Les volontaires s'engagent souvent après avoir abandonné leur emploi, ou juste après avoir terminé leurs études. A leur retour au Japon, le Secrétariat des JOCV ainsi que les divers centres et bureaux régionaux de la JICA mettent à leur

disposition des conseillers qui peuvent les orienter dans le choix d'une carrière, leur fournir des renseignements dans le domaine de l'emploi et explorer avec eux les débouchés possibles.

Au cours de l'exercice 1996, 986 volontaires sont rentrés au Japon. A la fin de l'exercice 1997, 711 d'entre eux avaient trouvé leur voie professionnelle : 213 avaient repris leur ancien emploi, 382 avaient pris un nouvel emploi (parfois à leur compte), et 116 avaient décidé de poursuivre leurs études.

Activités connexes

En plus des activités mentionnées, directement liées à l'envoi de volontaires, le Secrétariat des JOCV entreprend diverses actions de promotion :

Relations publiques et sensibilisation

Les activités suivantes sont entreprises pour mieux faire connaître au public les actions des JOCV, pour élargir le cercle des participants et pour faciliter les échanges d'information avec d'autres œuvrant dans ce domaine :

(1) Préparation de synopsis de projets et d'autres types de matériel publicitaire ;

(2) Conception et rédaction de supports pédagogiques pour le développement ;

(3) Publication de la revue mensuelle *Crossroads* ;

(4)Publication du bulletin bimensuel *JOCV News* ;

(5) Publication de la revue trimestrielle *JOCV Quarterly*, diffusée à l'étranger ;

(6) Mise à la disposition des médias de l'information et d'autres ressources ;

Sur le terrain

Antenne de Tohoku (préfecture de Miyagi)

Des étudiants de la région s'associent à des JOCV pour une journée

L'antenne de Tohoku a prévu diverses activités pour mieux sensibiliser la population locale à la coopération internationale. L'une d'elles, qui permet à des participants de passer une journée dans un centre de formation de JOCV afin de mieux les informer des actions des JOCV, est menée avec la collaboration du Centre de formation de Nihonmatsu.

Au cours de l'exercice 1997, 80 personnes ont ainsi pu acquérir cette expérience. Elles ont été réparties en deux groupes, dont l'un constitué d'enfants pour la plupart élèves d'écoles primaires et l'autre de jeunes adultes, surtout des étudiants. Des anciens volontaires JOCV habitant la région sont venus participer à cette journée dans un rôle d'animateur bénévole.

Le programme a commencé par un jeu-questionnaire portant sur le monde entier, organisé dans le bus amenant les participants au centre de formation. Certaines des questions concernaient les pays où les animateurs avaient été envoyés. Tout en s'amusant, les participants ont ainsi pu s'instruire sur des aspects peu connus des pays en développement.

Une fois arrivés au centre, ils ont reçu quelques explications sur la formation que reçoivent les candidats JOCV et ont pu assister à un cours de langue. Pour leur déjeuner, ils ont mangé avec leurs mains un curry du Bangladesh.

L'après-midi a commencé par un défilé de mode internationale. Les participants sont montés sur scène revêtus des costumes de différents pays. Ils ont été ravis de découvrir comment une simple étoffe pouvait être transformée instantanément en une splendide parure. Le programme a prévu ensuite un cours où les participants ont appris des formules de salutation dans diverses langues. Les enfants du premier groupe se sont sentis très fiers lorsqu'ils ont salué une personne en swahili.

Dans le bus du retour, les participants ont fait part de leurs impressions sur cette journée. Certains ont dit avoir mieux compris combien le monde est en fait petit, et d'autres ont expliqué qu'ils espéraient vraiment pouvoir un jour à leur tour, par une petite contribution, aider les pays en développement à mettre en valeur leur potentiel. Un jeune participant a été applaudi très fort lorsqu'il a dit espérer que la prochaine fois qu'il viendrait au centre, ce serait pour recevoir une vraie formation de JOCV.

Promotion du maintien de l'emploi

Beaucoup de personnes renoncent à s'engager comme volontaire JOCV, ou perdent leur emploi après avoir donné leur démission, car leur employeur n'a pu leur garantir de pouvoir réintégrer leur poste à la fin de leur mission. La JICA a donc effectué des démarches auprès d'organisations patronales et syndicales, d'entreprises privées et d'administrations locales pour les persuader de permettre aux employés de conserver leur poste pendant leur période de volontariat.

Certaines entreprises et organisations prévoient une telle réintégration. La JICA a conçu un système de prise en charge d'une partie des coûts de personnel et autres frais qu'encourent les employeurs dans cette situation afin de réduire leurs charges.

Grâce à ces efforts, le nombre d'entreprises et d'organisations qui acceptent le principe du maintien de l'emploi après une mission de volontariat a augmenté. Au cours de l'exercice 1997, 207 volontaires, dont 6 fonctionnaires de l'administration nationale, 95 fonctionnaires d'administrations régionales, 1 agent d'organisme public et 105 employés d'entreprises privées ont bénéficié de ce système.

Coopération avec des organisations connexes

1. Association pour la promotion du volontariat

Cette association a été créée en 1976 par des sponsors privés pour apporter un appui au programme JOCV par un travail de relations publiques, d'aide à la réinsertion professionnelle des volontaires à leur retour au Japon, et de promotion de l'éducation en matière de développement. Elle s'efforce également d'élargir le réseau des organisations de soutien dans tout le Japon : 32 organisations locales ont ainsi été créées, dont 30 dans des préfectures rurales ou urbaines et 2 dans des villes.

La JICA collabore avec cette association, notamment en mettant de la documentation à sa disposition et en proposant des intervenants pour

Sur le terrain

Antenne de Tokai (préfecture d'Aichi)

D'anciens JOCV de la préfecture d'Aichi contribuent à faire connaître d'autres cultures

Le complexe international d'Aichi est un centre d'échanges internationaux, récemment inauguré dans la préfecture du même nom. Il est situé à Nagoya, au sein du bâtiment Sannomaru de l'administration préfectorale. Un festival a été organisé par l'Association pour les échanges internationaux de la préfecture d'Aichi pour l'inauguration du complexe, les 21 et 22 juin 1997.

L'antenne de la JICA à Tokai a apporté son appui, et l'Association des anciens volontaires JOCV de la préfecture d'Aichi sa collaboration. Au programme du festival figurait une exposition de photos montrant les activités des JOCV et des essais de costumes traditionnels de diverses régions du monde dans un coin aménagé à cet effet.

Une collection de vêtements multicolores ramenés au Japon par les anciens volontaires JOCV était présentée dans le coin à costumes, avec notamment des saris de l'Inde et du Bangladesh, des boubous africains, des corsages (huipiles) du Guatemala et des djellabas du Maroc et d'autres pays arabes. Bien que le festival ait eu lieu au milieu de la saison pluvieuse, il a attiré 350 personnes en deux jours. Les visiteurs ont particulièrement apprécié les essais de vêtements traditionnels.

Des stagiaires mexicains et chiliens en formation au Centre international de Nagoya sont venus assister au Festival. Mêlés aux visiteurs japonais, ils ont essayé des vêtements traditionnels et costumes folkloriques japonais, en posant pour les photographes avec la grâce de mannequins de mode. Une stagiaire mexicaine s'est dite enchantée, en expliquant qu'elle n'aurait jamais envisagé de pouvoir essayer tant de spécimens de costumes folkloriques pendant son séjour au Japon. Elle a ajouté qu'elle n'était pas prête d'oublier une telle expérience.

Le coin "costumes traditionnels" a permis à beaucoup de personnes d'entrer en contact avec un aspect de la culture de divers pays, ce qui les a incitées à découvrir ces cultures.

les conférences et journées d'étude organisées par des collectifs de jeunes et des groupes tels que l'Association des écoles secondaires japonaises pour la recherche pédagogique internationale.

2. Association japonaise de coopération à l'étranger

Cette association a été créée en 1983 pour soutenir et promouvoir les activités d'anciens volontaires. Elle exploite leur expérience dans le cadre d'activités diverses, telles qu'un appui personnalisé aux activités de groupements de bénévoles ou le recrutement et la sélection de volontaires.

3. Liens avec des groupes d'anciens volontaires

Des groupes d'anciens volontaires ont été formés dans tout le Japon, en fonction de critères comme la préfecture d'origine, le type de travail entrepris et le pays d'affectation. Ces groupes participent à des activités pédagogiques pour promouvoir une meilleure compréhension des affaires internationales ainsi qu'à des projets d'échanges réalisés par des administrations locales. Les groupes formés au niveau des préfectures aident la JICA dans ses actions de recrutement et de sensibilisation aux activités des JOCV.

4. Collaboration avec des administrations locales

La collaboration d'administrations locales est très importante pour la promotion de projets de coopération. La JICA organise ainsi régulièrement des réunions avec des chefs de service et d'autres responsables, ainsi que des visites qui leur permettent de voir les volontaires à l'œuvre. Ces actions servent à mieux faire connaître le programme des volontaires et à forger des liens de collaboration.

5. Collaboration avec d'autres organisations

Des réunions sont organisées avec des associations patronales et syndicales pour discuter du système de maintien de l'emploi ainsi que de la participation d'entreprises et d'organisations aux activités de volontariat. La mobilisation s'est avérée excellente.

6. Recommandations de candidats étrangers à des activités de formation

Le Secrétariat des JOCV fournit des recommandations concernant les homologues* de volontaires JOCV candidats à des formations techniques organisées au Japon par des administrations locales. Ces homologues sont des techniciens de pays en développement où des transferts de technologie ont été opérés par des JOCV. Les formations sont financées soit par des sources indépendantes, soit par des subventions octroyées par le ministère des Affaires étrangères à des organisations œuvrant pour la promotion de la coopération technique outre-mer (des subventions destinées à des administrations régionales). Au cour de l'exercice 1997, 123 participants provenant de 35 pays étrangers ont terminé une formation technique d'environ 10 mois dans des domaines spécialisés, grâce au parrainage de 37 administrations régionales.

Nouvelles activités de volontariat

Le Secrétariat des JOCV s'occupe également de l'envoi de volontaires du programme "jeunes volontaires pour le développement à l'étranger" (*Japan Overseas Development Youth Volunteers*), de volontaires-experts des communautés japonaises à l'étranger et de volontaires-experts.

Les réseaux de "jeunes volontaires pour le développement à l'étranger" et de volontaires-experts des communautés japonaises à l'étranger sont fondés sur la participation de communautés d'émigrés japonais en Amérique latine. Des Japonais de souche apportent une contribution très importante au développement des capacités de leur pays d'origine, et des volontaires japonais sont envoyés en appui à ces activités.

Le programme des jeunes volontaires pour le développement, créé au cours de l'exercice 1985, a été transféré au Secrétariat des JOCV au cours de l'exercice 1996 et a pris alors son nouveau nom (*Japan Overseas Development Youth Volunteers*). Fin mars 1998, 127 volontaires étaient en cours de mission dans 7 pays, principalement dans le secteur de l'éducation et de la culture. Depuis le début du programme, 494 de ces jeunes volontaires ont été envoyés en mission.

Les projets fondés sur la participation de volontaires-experts et de volontaires-experts des communautés japonaises à l'étranger ont été lancés au cours de l'exercice 1990 et transférés au Secrétariat des JOCV au cours de l'exercice 1996. Fin mars 1998, 67 volontaires-experts étaient postés dans 11 pays, et 37 volontaires-experts des communautés japonaises à l'étranger travaillaient également dans 7 pays. Depuis leur lancement, ces programmes ont permis d'envoyer respectivement 168 et 127 volontaires.

Enjeux et stratégies du programme

En dépit des coupes imposées au budget de l'APD pour l'exercice 1998, il s'est avéré possible de recruter 1 350 volontaires, autant que l'année précédente, pour travailler à des projets JOCV à l'étranger. Ces résultats témoignent de l'intérêt et des attentes des jeunes Japonais, qui ont la motivation voulue pour apporter une contribution personnelle à ces activités.

Le Secrétariat des JOCV emploie les moyens suivants pour bien cerner les besoins des pays en développement, pour envoyer les personnes les mieux aptes à effectuer le travail requis, et pour veiller à ce que les jeunes puissent travailler dans un environnement sûr :

Envoi de volontaires ordinaires en mission de courte durée

Comme les candidats aux postes de volontaires espèrent souvent pouvoir réintégrer leur poste ou retrouver un emploi à leur retour au Japon, la plupart espèrent pouvoir partir à l'étranger pour un an environ. Ce système a été mis en place pour répondre à cette demande.

Envoi de jeunes volontaires de la coopération (élèves en fin d'études secondaires, etc.)

Le but de ce système est de donner à des jeunes l'occasion de voir par eux-mêmes en quoi consistent les activités des JOCV et de se familiariser avec la coopération internationale.

Plus de débouchés pour les littéraires

Comme de nombreux candidats se sont spécialisés dans les arts et lettres, la JICA a augmenté la gamme des domaines auxquels peuvent participer les candidats sans spécialisation scientifique.

Renforcement de l'appui aux volontaires de retour au Japon

De retour au Japon, les volontaires doivent prendre des décisions concernant leur carrière professionnelle. La JICA renforce l'appui apporté à ces volontaires, notamment en mettant à leur disposition un plus grand nombre de conseillers d'orientation professionnelle. En outre, pour que la société japonaise puisse mieux exploiter l'expérience qu'ils ont acquise, l'Agence apporte un soutien actif à des activités régionales par l'organisation de réseaux d'anciens volontaires tels que les associations formées au niveau des préfectures.

Gros plan

Atelier de coopération internationale

Des notions internationales dès le premier cycle de l'enseignement secondaire

Ces dernières années, un nombre croissant d'écoles secondaires organisent des excursions scolaires dont le programme comporte des explications sur l'aide aux pays en développement dans le cadre d'un enseignement encourageant la compréhension internationale. La JICA organise des ateliers de coopération internationale au sein d'un programme destiné aux enfants effectuant de telles excursions. Coordonné par d'anciens JOCV, ce programme est organisé au Centre de formation d'Hiroo, spécialisé dans l'information sur les activités de volontaires et la coopération internationale.

Les participants à l'atelier commencent par jouer à un jeu de "loto mondial". Après avoir ainsi mieux pris conscience des liens qui existent entre leur vie et le monde, les enfants étudient les grandes caractéristiques et les rôles de l'APD japonaise et des activités des JOCV en regardant des films vidéo. Les anciens volontaires JOCV donnent alors une description de leur activités sur le terrain. Lorsqu'au bout de deux heures l'atelier prend fin, les enfants ont beaucoup appris sur les activités des JOCV et sont entrés en contact avec les modes de vie et les cultures de pays en développement souvent très différents du leur.

Bien que l'APD et les activités des JOCV soient mentionnées dans les manuels d'anglais et d'études sociales utilisés dans les lycées, les enfants qui ont participé à cet atelier ont expliqué notamment qu'ils ont pour la première fois pris conscience du fait que le Japon a lui-même été récipiendaire d'aide à une époque. Ils disent également se rendre mieux compte du travail accompli par les JOCV, et beaucoup expriment le désir de venir en aide aux pays en développement, d'une manière ou d'une autre.

Au cours de l'exercice 1997, 330 enfants de 19 écoles secondaires sont venus en visite au Centre de formation de Hiroo. Le nombre des enfants invités à participer à cet atelier augmente chaque année. La JICA espère que la participation à des programmes comme celui-ci permet d'ouvrir les yeux des jeunes au reste du monde et les encourage à réfléchir à la coopération internationale.

8. La coopération financière non remboursable

Un projet d'approvisionnement en eau au Pérou.

Présentation du programme

Portée du programme

La coopération financière non remboursable, qui constitue un volet de l'aide publique au développement (APD), repose sur l'octroi de fonds à des gouvernements de pays en développement, sans obligation de remboursement. Cet appui est offert au gouvernement du pays récipiendaire pour l'aider à fournir des installations et des équipements, afin de faciliter le développement économique et social. La coopération financière non remboursable comprend six grandes catégories :

(1) Le fonds général

Le fonds pour des projets généraux (dont l'aide à la santé de l'enfant, au reboisement et à la réhabilitation*), l'aide à l'allégement de la dette, l'aide hors projet à l'ajustement structurel, l'aide aux petits projets locaux*

(2) Le fonds pour la pêche

(3) Le fonds pour les activités culturelles

(4) Le fonds d'aide d'urgence (secours en cas de catastrophe, aide à la démocratisation, aide à la reconstruction et au développement)

(5) Le fonds d'aide alimentaire* (KR)

(6) Le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire (KR2).

La JICA est responsable des catégories d'aide suivantes (les chiffres correspondent à ceux de la liste ci-dessus) : (1) Le fonds pour des projets

généraux (dont ceux pour la santé des enfants, le reboisement et la réhabilitation), (2) Le fonds pour la pêche (5) Le fonds d'aide alimentaire et (6) Le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire.

Le travail effectué par la JICA comprend : 1) la réalisation d'études préliminaires servant surtout à vérifier le contenu des demandes d'aide financière non remboursable, l'échelle d'un projet et les coûts estimés ; 2) la facilitation de la réalisation de projets démarrés au moment de la signature d'un accord intergouvernemental (échange de notes, ou EN), et 3) les activités de suivi, entreprises pour maintenir et renforcer l'impact d'un projet.

Le ministère japonais des Affaires étrangères fournit directement les fonds nécessaires aux projets de coopération financière non remboursable. La JICA n'en joue pas moins un rôle extrêmement important pour la fourniture de l'aide car elle est chargée de sélectionner les consultants et de donner les instructions nécessaires aux fournisseurs en assurant leur supervision.

Objets du programme

Les pays admis à recevoir des apports de coopération financière non remboursable sont sélectionnés parmi ceux qui remplissent les conditions prescrites par l'Association internationale de développement* (IDA) pour recevoir des financements sans intérêt. Une condition est essentielle : ces pays ne doivent posséder ni les ressources ni la capacité d'emprunt nécessaires pour réaliser les projets prévus. Les projets qui pourraient procurer des bénéfices commerciaux, faire appel à de la haute technologie ou risquer d'être exploités à des fins militaires sont exclus.

Une connexion étroite est établie entre le programme de coopération financière non remboursable et la coopération technique mise en oeuvre par le Japon et d'autres bailleurs de fonds (pays ou institutions), et les projets touchant aux besoins essentiels de l'être humain* (BEEH) sont souvent jugés prioritaires.

L'aide financière non remboursable est surtout fournie pour des projets touchant aux domaines suivants : l'éducation, la recherche et la formation professionnelle, la santé et les soins médicaux, l'approvisionnement en eau potable (réseaux d'adduction et exploitation des nappes phréatiques), l'agriculture, les infrastructures publiques telles que les routes, les ponts et les aéroports, et l'environnement.

Les thèmes prioritaires sont déterminés en fonction de politiques présentées par le gouvernement japonais à l'occasion de sommets économiques et de conférences sur l'aide aux PED organisés par des institutions internationales telles que les Nations unies et la Banque mondiale. Un critère important pour la sélection des projets est la capacité du gouvernement récipiendaire à prendre en charge l'entretien et l'administration, notamment au niveau de ses ressources budgétaires et humaines.

Déroulement des activités de coopération financière non remboursable

Selon le système adopté en août 1994, les demandes de projets d'aide financière non remboursable soumises par des pays en développement sont examinées au sein de la JICA par un comité d'étude de projets qui analyse les besoins, le niveau d'urgence et les difficultés techniques. Les résultats des études sont transmis au ministère des Affaires étrangères. Au cours de l'exercice 1997, 411 propositions ont ainsi été examinées. Le comité d'étude se penche sur les structures que possèdent les pays concernés pour assurer la maintenance et l'administration. Il présente ensuite ses recommandations au ministère en accordant la priorité aux projets susceptibles d'être associés à d'autres formes d'aide, l'envoi d'experts, de volontaires JOCV et la coopération technique de projet-type.

Les recommandations de la JICA sont examinées par le ministère des Affaires étrangères, qui donne le feu vert aux projets jugés de haute qualité. La JICA met alors en route une étude du plan de base* portant sur la conception du projet et une estimation des coûts.

La plupart de ces études sont réalisées par des consultants en sous-traitance, mais lorsqu'il est estimé qu'une proposition de projet de haute qualité mérite un examen plus poussé sur le terrain, une étude préliminaire peut être entreprise avant celle du plan de base. Au cours de l'exercice 1997, 108 études du plan de base ont été réalisées.

Une fois les études préliminaires achevées, le ministère des Finances est consulté sur des aspects pratiques et les projets sont présentés au

■ Org. 3-8 : Cycle et principales étapes d'un projet de coopération financière non remboursable

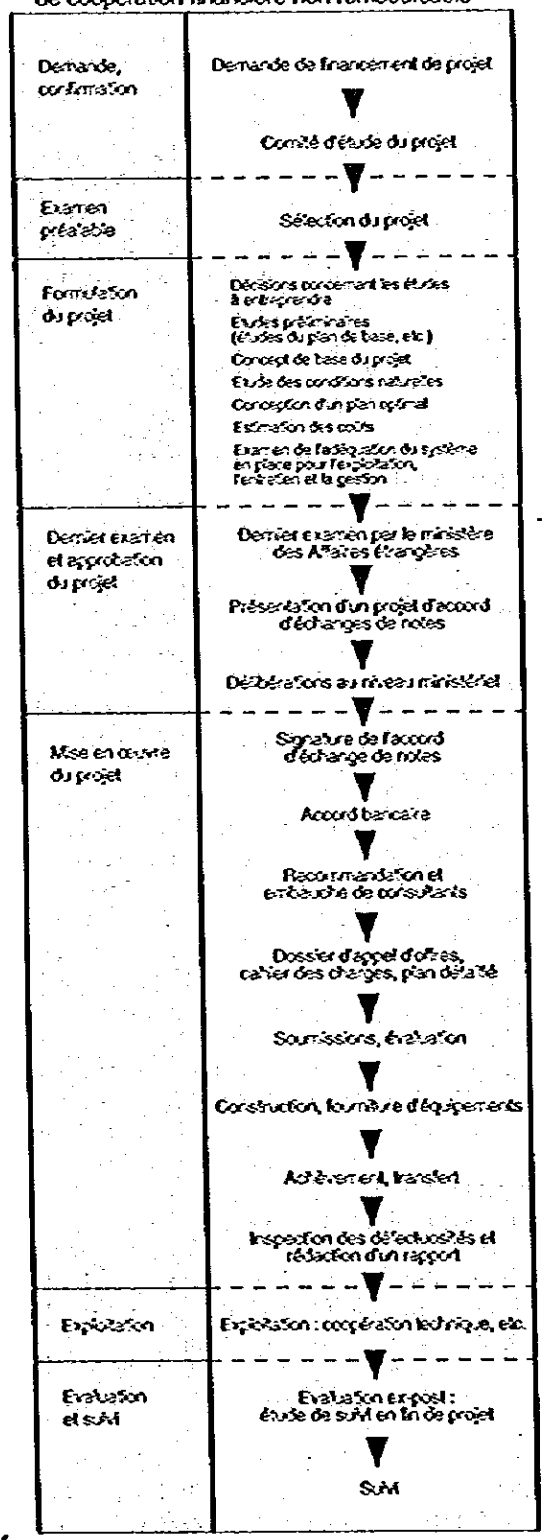

conseil des ministres. Une décision finale sur un projet de coopération financière non remboursable est prise une fois l'autorisation du ministère des Finances obtenue.

Parmi les projets soumis au conseil des ministres au cours de l'exercice 1997 figuraient 148 projets du fonds pour les projets généraux, 13 projets du fonds pour la pêche et 56 projets du fonds pour l'augmentation de la production alimentaire.

Lorsque la décision finale concernant un projet de coopération financière non remboursable est prise, ce projet peut démarrer avec la signature d'un accord d'échanges de notes (EN) entre les gouvernements du Japon et du pays récipiendaire. Cette étape coïncide avec l'autorisation de démarrage du projet donnée par le ministère.

Une fois qu'un projet de coopération financière non remboursable est achevé et pris en charge par le pays récipiendaire, des circonstances imprévues peuvent provoquer l'arrêt du fonctionnement des installations et équipements fournis si un surcroît d'aide n'est pas fourni. Lorsque le gouvernement du pays récipiendaire n'est pas en mesure d'assumer de manière adéquate le travail d'entretien et de gestion après l'achèvement du projet, un apport de coopération ultérieure est consenti.

La coopération ultérieure est fondée sur l'envoi d'experts et de missions d'étude chargés d'effectuer des travaux de réparation et de construction. Une aide est parfois octroyée pour la fourniture de pièces de rechange ou d'équipements neufs pour permettre la reprise de fonctions essentielles. Dans certains cas, les actions d'appui de ce type s'avèrent plus productives qu'une coopération fondée sur de nouveaux projets.

Thèmes des projets

Renforcement du dispositif de réalisation des projets

Le renforcement du système constitue la priorité pour la mise en œuvre d'une coopération financière non remboursable de haute qualité. Face aux demandes de réformes administratives au sein des institutions japonaises, la JICA cherche à améliorer toujours plus l'efficacité de ses actions.

En utilisant de manière plus efficace son organisation et ses ressources humaines ainsi que

des moyens disponibles à l'extérieur, l'Agence s'efforce par exemple d'identifier et de formuler des projets de haute qualité en cherchant à renforcer les liens avec la coopération technique. Ce processus est fondé sur l'utilisation des fonctions et du personnel d'organisations internationales et d'autres bailleurs de fonds ainsi que des bureaux de représentation de la JICA, de spécialistes du développement, de spécialistes de la formulation de projets et de missions d'étude à long terme.

Plans et estimations

Les plans et estimations des coûts constituent des éléments très importants pour la réalisation des projets. Comme le financement des projets de coopération financière non remboursable provient des ressources précieuses du budget national, ces projets sont réalisés sur la base d'estimations des coûts établies dans le cadre de l'étude du plan de base. La JICA travaille de manière systématique aux plans et estimations détaillés qui sont essentiels pour qu'un projet puisse correspondre aux besoins d'un pays en développement.

Elle obtient ainsi la coopération d'experts extérieurs pour la réalisation d'études détaillées du plan de base et organise à l'étape de l'exécution, des réunions très rigoureuses avec toutes les personnes concernées. Divers principes directeurs ont été établis pour assurer que la même approche fondamentale est adoptée par tous les consultants.

Information et publicité

Un enjeu qui concerne l'ensemble de l'APD est celui de l'information et de la publicité destinées au public. Etant donné le volume des ressources allouées à la coopération financière non remboursable et l'impact attendu de ces apports, il est essentiel d'aborder cet aspect de manière dynamique.

Parallèlement à la gestion des projets, la JICA travaille à la production de cartes des apports de coopération, de tableaux récapitulatifs, de productions vidéo et de brochures qui servent à présenter les projets, en offrant au public une bonne description des opérations.

Gros plan

Nouvelles tendances des projets de coopération financière non remboursable

Expansion de la coopération

Trois nouvelles catégories de projets de coopération financière non remboursable ont été adoptées au cours de l'exercice 1998, consacrées respectivement aux "éléments intellectuels", au reboisement et à la réhabilitation.

L'aide aux éléments intellectuels est prévue pour des apports tels que des conseils fournis par des consultants sur le fonctionnement, l'entretien et la gestion d'installations et d'équipements, dont les coûts sont à inclure parmi ceux du projet principal.

L'aide au reboisement est prévue pour des actions qui jusqu'ici n'avaient pas été couvertes par le fonds général pour les projets de coopération financière non remboursable. Les apports d'aide peuvent désormais inclure des travaux de plantation et des soins sylvicoles, en plus de la construction d'installations et de la fourniture d'équipements pour le reboisement couverts jusqu'ici.

Les efforts de renforcement des liens avec les projets fondés sur des prêts en yens ont mené à l'introduction d'une nouvelle forme d'aide non remboursable pour la réhabilitation. Des projets réalisés à l'aide de prêts en yens nécessitent parfois des actions de réhabilitation, mais de tels prêts peuvent s'avérer inadaptés aux critères d'urgence, de rentabilité et d'échelle. Ce nouveau système permet de répondre aux besoins de réhabilitation par le biais du fonds général.

L'introduction de ces nouvelles formes d'aide ainsi que du programme d'aide non remboursable pour la santé des enfants, démarré au cours de l'exercice 1997, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour améliorer la qualité de la coopération financière non remboursable et pour couvrir le mieux possible l'éventail des besoins des pays en développement.

9. La coopération pour le développement

Projet pilote de développement horticole aux Philippines.

Présentation du programme

Ce programme est conçu pour contribuer au développement de l'autonomie économique de PED par l'octroi, dans le cadre de l'APD, d'un appui financier et technique à des projets de développement réalisés par des entreprises japonaises privées.

Le programme s'intéresse avant tout aux projets qui contribuent au développement des secteurs social, agricole, forestier, minier ou industriel. La JICA tient compte des avantages procurés au niveau communautaire, des risques techniques et économiques, de la rentabilité et du caractère expérimental du projet pour fournir des financements à long terme et à faible taux d'intérêt. Des conseils techniques sont fournis et des études entreprises pour assurer la bonne réalisation des projets. Une classification des projets d'aide au développement est donnée à l'organigramme 3-9.

Types de projets

Financements et investissements

Des crédits à long terme et à faible taux d'intérêt sont accordés à des entreprises japonaises qui :

(1) réalisent des projets de développement dans des PED, ou

(2) procurent des financements à des entreprises locales chargées de la réalisation de tels projets.

■ Organigramme 3-9 : Programme de coopération pour le développement

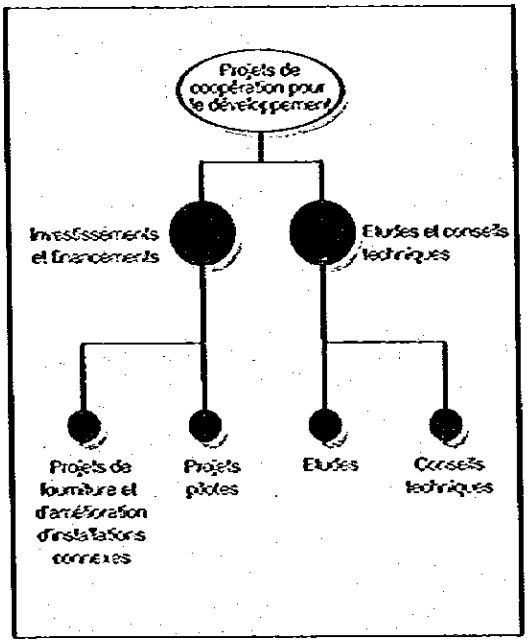

La JICA organise des colloques au Japon et à l'étranger pour mieux faire connaître ses opérations de financement et d'investissement et pour cerner les besoins des entreprises concernées. Les types de projets pouvant bénéficier de financements ou d'investissements sont indiqués ci-après :

Projets de fourniture ou de développement d'installations connexes

Il peut s'avérer difficile d'obtenir de la Banque d'export-import du Japon ou du Fonds de coopération économique du Japon (OECF) des prêts pour la fourniture ou la modernisation d'installations pour des projets de développement ayant déjà bénéficié de prêts, cautions ou crédits de ces deux institutions ou de la *Japan National Oil Corporation*, de la *Metal Mining Agency of Japan*, de la *Central Bank for Agriculture and Forestry*, de la banque *Shoko Chukin* ou de la JICA. Les projets touchant à la fourniture et à l'amélioration d'installations connexes sont conçus pour ce genre de situation. Des prêts sont accordés pour des projets susceptibles de contribuer au développement régional et à l'amélioration du niveau de vie de la population. Les catégories suivantes peuvent bénéficier de tels prêts :

(1) Les équipements collectifs permettant d'améliorer le niveau de vie et le bien-être de la population : écoles, hôpitaux, salles communales, églises ou temples, locaux des administrations locales, bureaux de poste et casernes de pompiers ;

(2) Les structures requises pour des projets susceptibles de servir aux communautés locales : routes, installations portuaires, réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, salles de réunion, centres de formation professionnelle et installations électriques ;

(3) Les projets de reboisement axés sur des objectifs de protection et d'amélioration de l'environnement.

Projets expérimentaux

Un projet expérimental est un projet de développement dont la réalisation fait obligatoirement intervenir des améliorations technologiques et des actions de développement technique. Les financements et investissements pour projets expérimentaux sont destinés à ceux qui ne peuvent être financés par la Banque d'import-export du Japon ni l'OECF.

Les projets expérimentaux touchent à des domaines tels que l'agriculture, l'élevage, le reboisement, l'exploitation de ressources en bois existantes, l'exploitation de ressources minérales (extraction, criblage et raffinage de calcaire, de phosphate naturel ou de sel gemme) et la construction de logements bon marché. Au cours de l'exercice 1997, treize prêts pour projets expérimentaux ont été octroyés et leur valeur totale a atteint 1,15 milliard de yens.

Etudes et conseils techniques

Plusieurs types d'appui technique sont fournis à la demande d'entreprises dans le cadre du programme d'investissements et de financements de la JICA, pour veiller au bon déroulement des projets de développement, qui doivent procurer des avantages aux populations des pays concernés. L'appui technique, qui constitue l'un des principaux volets du système d'investissements et de financements de la JICA, revêt trois formes : des études (surtout sur le terrain) et la collecte de données avant l'octroi du prêt, puis l'envoi d'experts et l'accueil de participants étrangers à des stages techniques une fois le prêt fourni.

Les études

1. Etudes de base pour un projet de développement

A titre gracieux, la JICA étudie les conditions locales, recueille les données nécessaires, examine la faisabilité d'un projet, établit les concepts de base et élabore le plan d'exécution pour le compte des entreprises chargées de la réalisation du projet, puis leur transmet les résultats de ces travaux.

2. Etudes sur le terrain

Des experts sont envoyés pour une période relativement longue étudier la faisabilité de projets agricoles ou forestiers liés au développement régional et dont les délais de préparation sont très longs faute d'informations pertinentes. Les données recueillies sont ensuite transmises aux entreprises concernées.

3. Autres études

(1) Evaluations d'investissements et de financements

Des études sont entreprises pour examiner l'état d'avancement d'un projet et la manière d'aborder les problèmes qui risquent de survenir après son achèvement.

(2) Evaluations de l'impact sur le développement régional

La contribution d'un projet au développement régional est évaluée au bout d'une période déterminée après le démarrage du projet.

(3) Promotion des investissements et financements pour la protection de l'environnement

Les études de ce type portent sur la manière dont les entreprises abordent les questions de protection de l'environnement dans le cadre du développement. Elles servent à concevoir des projets susceptibles de recevoir des investissements et crédits pour la défense de l'environnement. Elles comprennent l'organisation de réunions à l'étranger servant à expliquer les systèmes d'investissement et de financement ainsi que de consultations individuelles sur les possibilités de prêt.

Envoi d'experts

A la demande d'entreprises qui ne sont pas en mesure de résoudre seules des problèmes techniques survenus au cours de la réalisation de projets, la JICA envoie des experts compétents dans les domaines voulus pour fournir des conseils techniques.

Formation

Pour améliorer les capacités techniques du personnel local, la JICA peut, à la demande d'une entreprise, accueillir des employés au Japon pour une formation technique.

Au cours de l'exercice 1997, 28 missions d'étude et 37 experts (missions en cours ou nouvelles) ont été envoyés à l'étranger, et 34 personnes ont été accueillies au Japon pour une formation.

■ Organigramme 3-10 : Déroulement des projets de coopération pour le développement

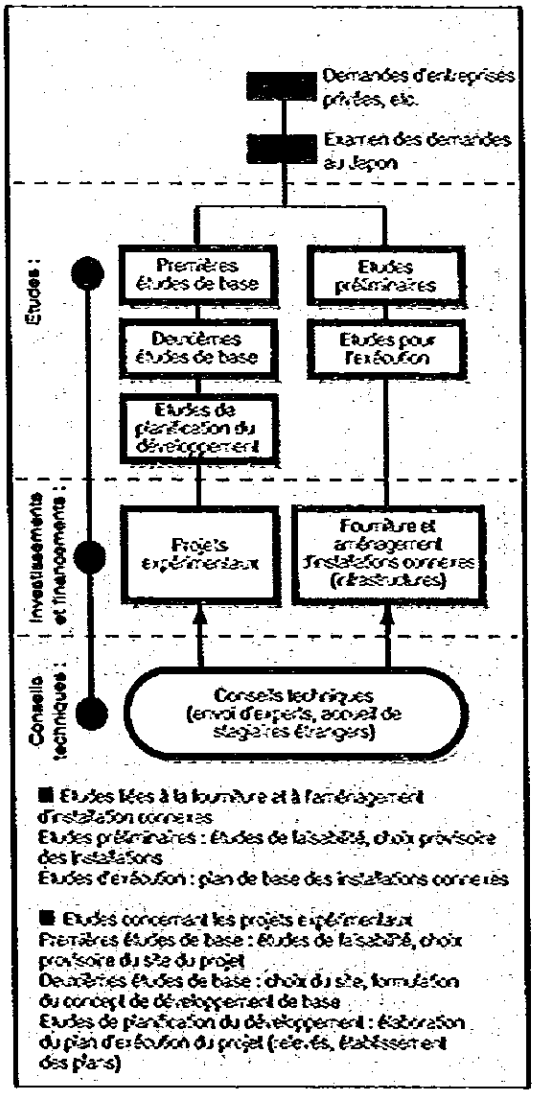

10. Les secours en cas de catastrophe

Une équipe d'experts prête assistance à la suite des feux de forêt qui ont ravagé l'Indonésie en octobre 1997.

Présentation du programme

Contenu et résultats

Le rôle de ce programme est de fournir des secours en cas de catastrophe dans un pays étranger, surtout s'il s'agit d'un pays en développement. A la demande du gouvernement concerné ou d'une organisation internationale, des équipes japonaises de secours d'urgence (*Japan Disaster Relief Teams* - JDR) sont envoyées sur les lieux, et des équipements ou autres secours et matériels sont fournis au pays sinistré.

Les actions d'aide d'urgence ont débuté à la fin des années 70 avec l'envoi d'équipes médicales pour secourir des réfugiés cambodgiens.

Au départ, ces activités étaient cantonnées à l'envoi d'experts dans les domaines de la médecine et de la reconstruction d'urgence. C'est en septembre 1987, avec l'adoption et l'entrée en vigueur de la loi sur les JDR prévoyant l'envoi de secours, qu'un véritable dispositif a été mis en place pour ce type d'aide.

Cette loi a été partiellement révisée en juin 1992 : après avoir consulté le directeur général de l'Agence de la défense nationale, le ministère des Affaires étrangères peut désormais envoyer des équipes des Forces d'auto-défense du Japon dans deux types de situation :

(1) lorsqu'une catastrophe importante exige de gros apports d'aide ;

(2) lorsque des actions doivent être entreprises de manière autonome dans la zone sinistrée.

■ Figure 3-11 : Mécanisme de décision concernant l'aide d'urgence en cas de catastrophe (hors apports financiers)

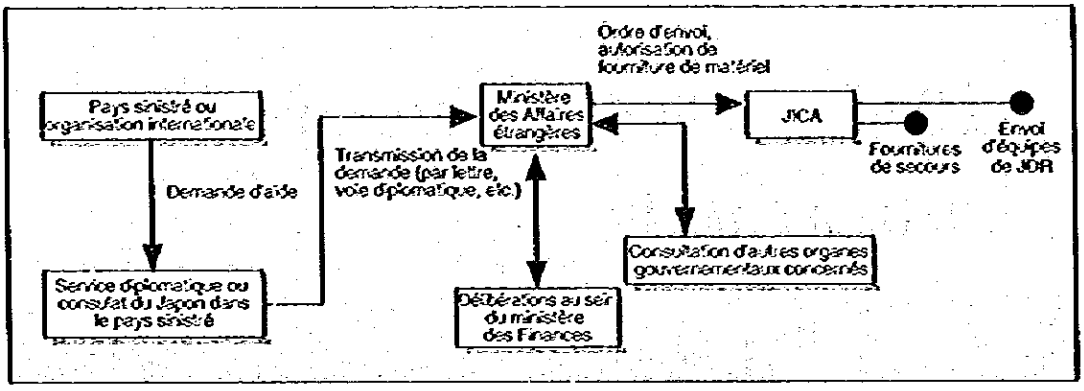

Depuis cette révision, un dispositif plus rigoureux a été mis en place pour l'envoi d'équipes de JDR.

Avant l'adoption de la loi de 1987, 19 équipes avaient été envoyées et du matériel de secours fourni dans le cadre de 14 interventions. Depuis lors, 39 équipes ont été envoyées et des secours fournis dans le cadre de 164 interventions. Au cours de l'exercice 1997, des équipes de JDR ont été envoyées en Indonésie à la suite d'incendies de forêt, en Malaisie pour des problèmes de pollution atmosphérique et à Singapour à la suite d'un déversement accidentel d'hydrocarbures. Dix-neuf lots de matériels divers ont été fournis, notamment à la suite d'une inondation en Tanzanie.

Envoi d'équipes de JDR

Il existe trois sortes d'équipes de JDR, les équipes de secours, les équipes médicales et les équipes d'experts. A la demande du gouvernement du pays sinistré ou d'une organisation internationale, une équipe spécialisée ou polyvalente est envoyée selon le type et l'importance de la catastrophe.

Les équipes de secours

Ces équipes sont chargées surtout de rechercher les victimes, de leur porter secours, de leur dispenser les premiers soins et de les transférer en lieu sûr. Une équipe doit pouvoir quitter le Japon dans les 24 heures qui suivent la réception et l'approbation d'une demande d'aide.

Comme les interventions exigent des connaissances, de l'expérience, mais aussi un bon niveau de coordination et de coopération entre les membres, chaque équipe de secours est constituée de représentants des institutions compétentes, la Police nationale, l'Agence de la sécurité maritime et le corps des pompiers, encadrés par des coordinateurs de la JICA.

Les équipes médicales

Les équipes médicales sont constituées de médecins, de personnel infirmier et de coordinateurs qui se sont portés candidats et sont inscrits auprès du Secrétariat des JDR, ainsi que de coordinateurs des opérations de la JICA. Les modalités de l'enregistrement sont établies au cours d'une campagne de recrutement antérieure.

Une équipe médicale est surtout chargée de dispenser des soins médicaux aux victimes d'une catastrophe, dans un rôle principal ou auxiliaire. Elle doit pouvoir quitter le Japon dans les 48 heures qui suivent la réception et l'approbation d'une demande d'aide. En plus des traitements aux blessés, une équipe médicale peut être chargée d'actions de prévention de maladies infectieuses.

Fin mars 1998, 554 personnes étaient inscrites à ce programme : 192 médecins, 242 infirmiers ou infirmières et 120 coordinateurs médicaux.

Les équipes d'experts

Ces équipes sont chargées de prendre des mesures d'urgence à la suite de catastrophes et de fournir des conseils sur les méthodes de rétablissement. Elles sont composées d'experts recommandés par les ministères et organismes compétents en fonction du type de catastrophe.

Activités connexes

En sus de l'envoi des équipes mentionnées, le programme de secours en cas de catastrophe prévoit les activités suivantes :

Fourniture, achat et stockage de matériel

Du matériel de secours tel que des couvertures, des tentes, des systèmes de purification de l'eau et de simples conteneurs pour l'eau est fourni comme secours d'urgence et pour faciliter le processus de réhabilitation. Pour que ces fournitures puissent être distribuées rapidement et en quantités suffisantes, l'approvisionnement doit être effectué à l'avance et des stocks doivent être constamment prêts à l'usage. Des entrepôts sont donc situés dans cinq pays : au Japon (à Narita, dans la préfecture de Chiba), à Singapour, au Mexique, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Des fournitures médicales d'urgence qui ne peuvent être stockées longtemps peuvent également être obtenues du Centre d'achat et de distribution de l'UNICEF (UNIPAC), à Copenhague.

Etudes et formation

Pour réussir une intervention d'aide d'urgence à l'étranger, il est essentiel de comprendre le contexte social et culturel du pays sinistré et de connaître ses réseaux de transport et de communications. Un très bon travail d'équipe joue également un rôle crucial. Des actions de formation sont donc organisées pour faire face à tous les types de situations d'urgence.

Envoi de matériel de secours fourni par le secteur privé

En cas de catastrophe majeure, des secours supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires en plus de l'aide fournie par le gouvernement japonais à la demande du pays sinistré. Dans le cadre de son programme d'aide d'urgence, la JICA assure à ses frais la collecte et le transport vers la région sinistrée de dons en nature fournis par des collectivités locales, des organisations privées et des particuliers.

Lorsqu'elle reçoit une demande d'aide supplémentaire, la JICA sollicite la coopération du public japonais par le biais des médias. Elle expédie ensuite les dons recueillis par avion à l'ambassade du Japon dans le pays concerné. En principe, ces fournitures sont alors remises au gouvernement de ce pays.

■ Organigramme 3-12 : Le système japonais de secours internationaux d'urgence

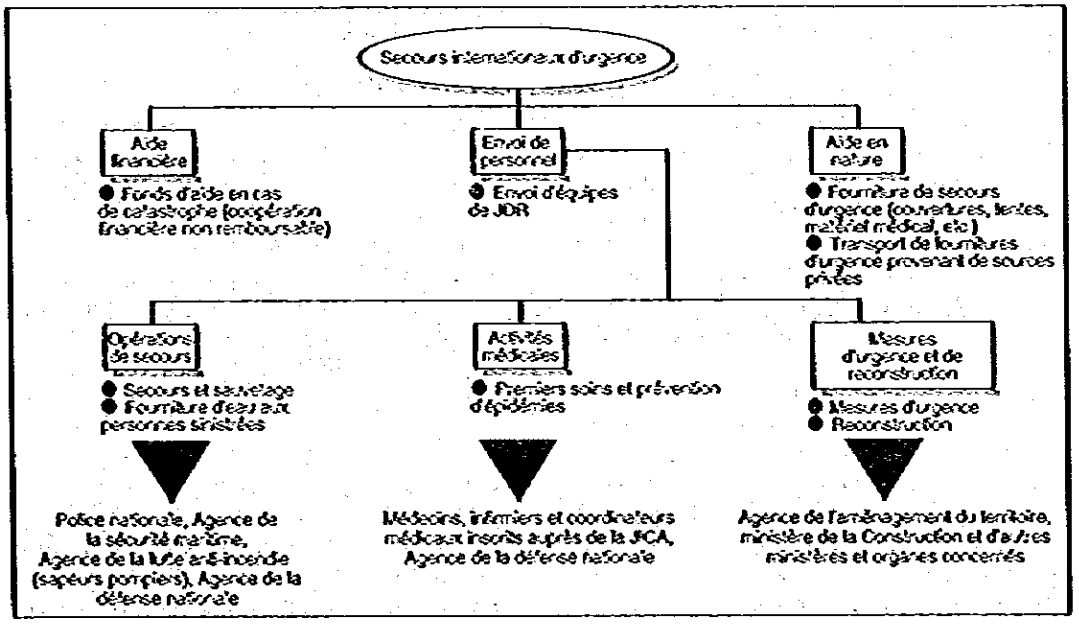

11. Appui aux émigrés japonais et leurs descendants

Une école de langue japonaise à Asunción, au Paraguay.

Présentation du programme

Deux millions et demi d'émigrés japonais et de personnes d'ascendance japonaise vivent hors du Japon

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, quelque 73 000 Japonais ont émigré dans d'autres pays avec l'aide de la JICA et d'autres organisations, et la population des personnes d'ascendance japonaise vivant à l'étranger est estimée atteindre environ 2,5 millions de personnes.

Les émigrés japonais et leurs descendants sont très actifs dans le monde entier et dans des domaines très divers. Après la guerre, de nombreux Japonais sont partis s'installer au Brésil et au Paraguay, et ils contribuent de manière très positive au développement économique de leur pays d'adoption, notamment dans le secteur de l'agriculture.

Les activités des émigrés apportent une contribution importante au développement des pays d'accueil et peuvent donc être reconnues comme une forme de coopération internationale. Cette contribution joue un rôle particulièrement important car elle permet de développer la connaissance du Japon et de resserrer les liens entre le Japon et les pays d'accueil.

Evolution des schémas d'émigration

L'émigration japonaise a beaucoup évolué depuis un demi-siècle : le nombre d'émigrants a diminué, les secteurs d'emploi se sont diversifiés, avec un recul de l'agriculture et une progression des secteurs commercial, industriel et tertiaire, et le pays d'adoption est de plus en plus souvent un pays développé tel que les Etats-Unis, le Canada ou l'Australie plutôt qu'un pays d'Amérique latine.

Les communautés japonaises à l'étranger vivent une transformation liée à l'intégration de nouvelles générations, et leur développement a atteint une étape importante. En Amérique latine, notamment, ces communautés ont atteint un bon niveau de maturité et jouent un rôle important, non seulement pour le développement de leur pays d'accueil mais également pour la promotion de relations d'amitié et de coopération avec le Japon.

Evolution et contenu du programme

Examen des projets

Face aux évolutions mentionnées, la JICA a apporté les modifications suivantes à son programme d'émigration depuis l'exercice 1994 :

(1) Les actions de formation et les services relatifs au départ des candidats à l'émigration ont été progressivement réorganisés.

(2) Tout en s'efforçant d'assurer la stabilité des conditions de vie des Japonais ayant émigré avec un appui de la JICA, l'Agence met désormais l'accent sur la coopération internationale, en prévoyant d'accroître l'appui et la coopération pour les communautés japonaises à l'étranger.

Parmi les projets associant les communautés japonaises à l'étranger qui relèvent du programme d'émigration, la JICA a décidé de réaliser, à partir de l'exercice 1996, ceux qui sont fortement axés sur la coopération technique et peuvent en fait

prendre la forme de projets de coopération technique, comme les stages de formation au Japon et l'envoi d'experts et volontaires japonais :

(1) Des actions de formation au Japon pour des membres de communautés japonaises à l'étranger ;

(2) L'envoi d'experts des communautés japonaises à l'étranger ;

(3) L'envoi de volontaires-experts des communautés japonaises à l'étranger ;

(4) L'envoi de jeunes volontaires pour le développement à l'étranger.

Contenu du programme d'émigration

La JICA entreprend les activités suivantes, liées aux projets d'émigration :

Relations publiques

Pour mieux faire connaître aux Japonais le processus d'émigration et les communautés japonaises établies à l'étranger, les activités des émigrés et des personnes d'ascendance japonaise sont présentées par trois différents biais :

(1) La publication du magazine bimestriel *Kaigai Iju* ("émigration") ;

(2) L'invitation au Japon de personnalités de marque issus de ces communautés ;

(3) L'octroi de subventions pour faciliter l'organisation de conférences destinées à des personnes d'ascendance japonaise vivant hors du Japon.

Formation de descendants d'émigrés

1. Formation d'élèves des écoles de japonais

Depuis l'exercice 1997, de bons élèves des écoles de japonais à l'étranger sont invités chaque année à séjourner au Japon pendant un mois pour y acquérir une expérience directe de la culture et de la société japonaise. Il leur est ainsi possible de suivre les cours d'un collège et d'habiter dans une famille pour améliorer leurs connaissances linguistiques. Pendant l'exercice 1997, 41 élèves ont bénéficié de cette formation au Japon.

2. Formation technique de personnes d'ascendance japonaise travaillant au Japon et s'apprêtant à retourner dans leur pays d'adoption

Des personnes d'ascendance japonaise qui ont travaillé au Japon et possèdent l'aptitude requise peuvent bénéficier d'une formation technique avant de rentrer dans leur pays, pour leur permettre de contribuer au développement de ce pays. Les formations de ce type ont commencé en 1993. Au cours de l'exercice 1997, 15 personnes ont suivi des cours sur l'amélioration de la productivité et la micro-informatique.

3. Formation de femmes et de jeunes d'ascendance japonaise établis à l'étranger

Pour permettre à des femmes et des jeunes d'ascendance japonaise établis à l'étranger mais séjournant à présent au Japon de mieux connaître la culture japonaise, des stages de 30 jours sur la civilisation et la langue japonaises sont organisés avec la coopération du Centre international pour la formation féminine.

4. Formation d'étudiants d'ascendance japonaise

Des bourses d'études sont fournies pour des stages organisés deux fois par an par l'Association des Japonais à l'étranger, destinés surtout à des étudiants d'ascendance japonaise effectuant des études au Japon grâce à une bourse accordée par une administration locale.

Appui aux émigrés

Divers projets ont été mis en œuvre au cours de l'exercice 1997 pour fournir un appui aux émigrés et améliorer leurs conditions de vie.

1. Gestion de stations expérimentales et diffusion de techniques agronomiques

La JICA entreprend des recherches et des essais dans le cadre de la gestion d'une station d'expérimentation horticole en Argentine et de deux stations agronomiques en Bolivie et au Paraguay. L'Agence fournit également des conseils techniques en agronomie à des agriculteurs d'ascendance japonaise et d'autres exploitants de la région.

Elle mène d'autres actions pour améliorer les techniques agricoles employées par les émigrés, dont l'envoi d'agronomes du Brésil, des formations aux techniques utilisées dans les pays développés, la promotion de groupes de recherche agronomique et des formations techniques pour le personnel de coopératives agricoles.

2. Soins médicaux et hygiène

Des subventions ont été fournies à cinq cliniques du Paraguay et de la Bolivie. Une aide médicale a été fournie à des émigrés installés au Paraguay, en Bolivie et en République dominicaine par le biais de contrats signés avec des médecins locaux. Des bourses ont été accordées à des étudiants en médecine et des élèves-infirmiers de ces pays.

3. Education et culture

La JICA fournit des subventions dans ce domaine sous la forme notamment de primes

accordées à des professeurs pour soutenir l'enseignement des langues locales. Une aide à l'enseignement du japonais a été apportée par quatre biais : des actions de formation de professeurs de japonais étrangers dans des pays tiers*, l'octroi de primes à des enseignants, l'amélioration du matériel pédagogique, et la construction de locaux pour des écoles modèles de japonais au Brésil.

4. Aide en faveur du secteur social et des infrastructures

Des apports de coopération financière non remboursable ont été fournis au Brésil pour la construction du centre résidentiel Wajun, un foyer pour personnes âgées dans l'Etat de Parana, et pour des travaux sur les rives d'une étendue d'eau dans la colonie japonaise de Guatapula. Des crédits ont également été accordés pour l'achat d'engins et de matériel de réparation de la voirie dans des zones d'implantation de Japonais au Paraguay et en Bolivie.

Découpage de zones d'implantation en lots

La JICA effectue un travail de découpage de zones d'implantation d'immigrés japonais en lots d'habitation. Au cours de l'exercice 1997, onze segments de la colonie d'Iguaçu, au Paraguay, et deux de celle de Magdalena, en Argentine, ont été préparés pour être vendus en lots d'habitation individuels.

Prêts commerciaux

La JICA accorde des prêts à des entreprises dirigées par des émigrés et à des groupements d'entreprises qui contribuent à la pérennité et à la stabilité des communautés d'émigrés japonais. Au cours de l'exercice 1997, des prêts à hauteur de 1,013 milliard de yens ont été accordés à des émigrés établis au Paraguay, en Argentine, en Bolivie et en République dominicaine.

Etudes sur l'émigration

Diverses études sont réalisées chaque année pour réunir des données de base susceptibles de faciliter la fourniture d'aide et de conseils aux émigrés japonais et leurs descendants, et d'aider à mieux comprendre les communautés japonaises à l'étranger. Au cours de l'exercice 1997, la JICA a effectué notamment des études économiques sur des exploitations agricoles de cinq pays d'Amérique latine ainsi que des enquêtes concernant des projets d'appui de Japonais à l'étranger réalisés par des ONG* et des administrations locales, et elle a révisé des présentations générales des colonies à l'étranger.

Depuis l'exercice 1993, l'Association des Japonais à l'étranger participe à des consultations sur des questions touchant à la vie quotidienne d'émigrés japonais travaillant au Japon.

Gros plan

Les experts émigrés japonais de pays tiers

Liens entre projets d'émigration et projets de coopération technique

A l'heure actuelle, environ 1,5 million d'émigrés japonais et de personnes d'ascendance japonaise vivent en Amérique latine et y travaillent dans des domaines très divers. Beaucoup possèdent un excellent bagage technique, connaissent parfaitement les mœurs, la culture et la société locales, et parlent à la fois la langue du pays et le japonais.

Le développement des ressources humaines au sein des communautés d'émigrés japonais, notamment par des actions de formation, a constitué l'un des axes principaux des projets d'émigration, mais il reste à déterminer comment du personnel aussi qualifié peut être utilisé dans le contexte de la coopération technique. Or le renouvellement de personnel hautement compétent est un problème constant pour la coopération en Amérique latine. Les demandes d'aide sont très nombreuses, mais le nombre des experts japonais possédant des connaissances linguistiques suffisantes demeure relativement limité. Des différences de langue et de culture peuvent souvent entraver la coopération technique sur le terrain.

C'est dans ce contexte qu'a été mis en place au cours de l'exercice 1997 le système des experts émigrés japonais de pays tiers, fondé sur l'emploi d'ingénieurs émigrés japonais très qualifiés pour une coopération sur des aspects techniques avec des experts japonais, afin de rendre les transferts de technologie* plus efficaces et de planifier le développement des compétences requises.

Les experts émigrés japonais de pays tiers sont envoyés surtout du Brésil, du Mexique et d'Argentine pour participer à des projets réalisés en Amérique latine (coopération technique de projet-type, envoi d'experts individuels, formation dans un pays tiers, recherche en coopération, etc.). Ce système devrait beaucoup contribuer au développement de la coopération Sud-Sud*. Au cours de l'exercice 1997, quatre experts brésiliens d'ascendance japonaise ont été envoyés participer aux projets suivants :

(1) Projet de développement rural dans la région située au sud de Pilar, au Paraguay : analyse chimique du sol.

(2) Projet de développement rural dans la région située au sud de Pilar, au Paraguay : Production et utilisation d'engrais organiques.

(3) Projet de développement des technologies d'irrigation et de drainage au Honduras : Génie civil agricole.

(4) Projet de développement sanitaire dans la province de Warnes (Santa Cruz), en Bolivie : Lutte contre la maladie de Chagas.

1. Evaluations

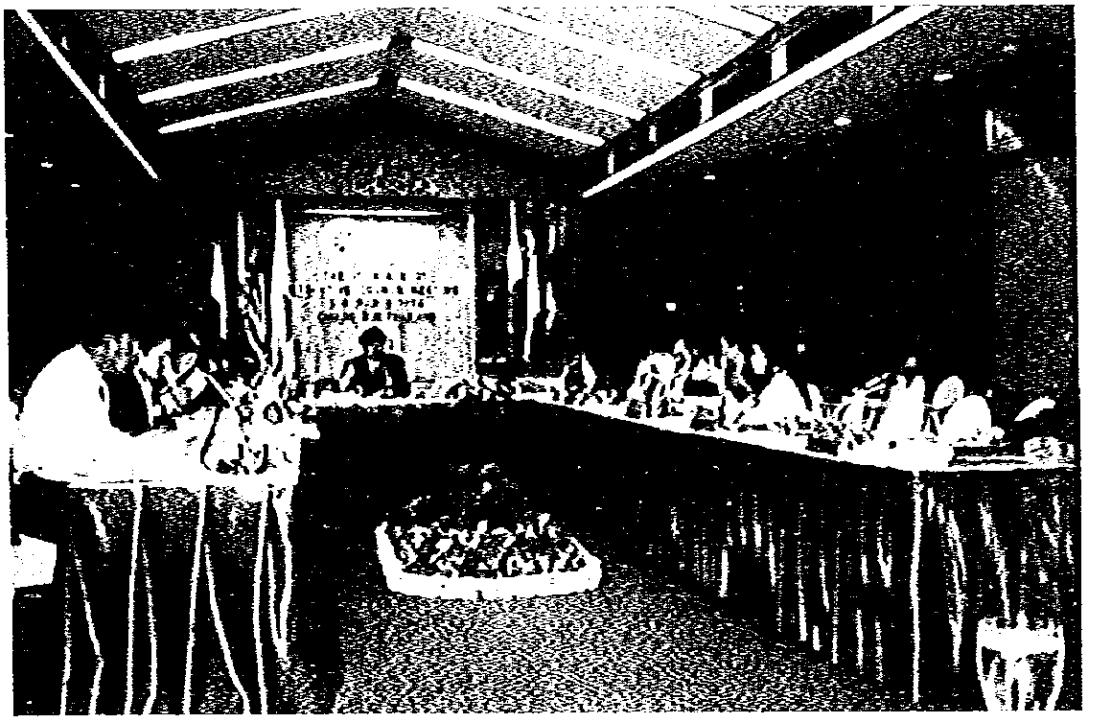

Une mission d'évaluation du programme d'invitation de jeunes adultes de l'ANASE en visite en Thaïlande en mars 1998.

Présentation du programme

Les activités d'évaluation des projets de la JICA

Pour assurer l'efficacité, la productivité et la transparence des actions, la coopération doit être adaptée à la situation des pays et régions en développement par l'identification et la formulation de projets de qualité répondant aux besoins. Une fois la coopération achevée, ses effets doivent être évalués, et les leçons et propositions dégagées doivent servir à la conception de projets nouveaux.

Dans cette optique, la JICA a mis en place en juillet 1981 un Comité d'étude des évaluations chargé d'examiner le processus d'évaluation des projets. Des méthodes et directives ont été établies, et la division des évaluations a été créée en avril 1988 au sein du département de la planification pour soumettre les projets de la JICA à un examen. En octobre 1996, cette division a été élargie pour devenir le bureau des évaluations et du contrôle postérieur au projet.

Pour assurer la transparence de l'information, les résultats des évaluations de projets sont présentés dans des rapport publiés chaque année depuis l'exercice 1995.

■ Organigramme 3-13 : Place des évaluations dans le cycle du projet et feed-back

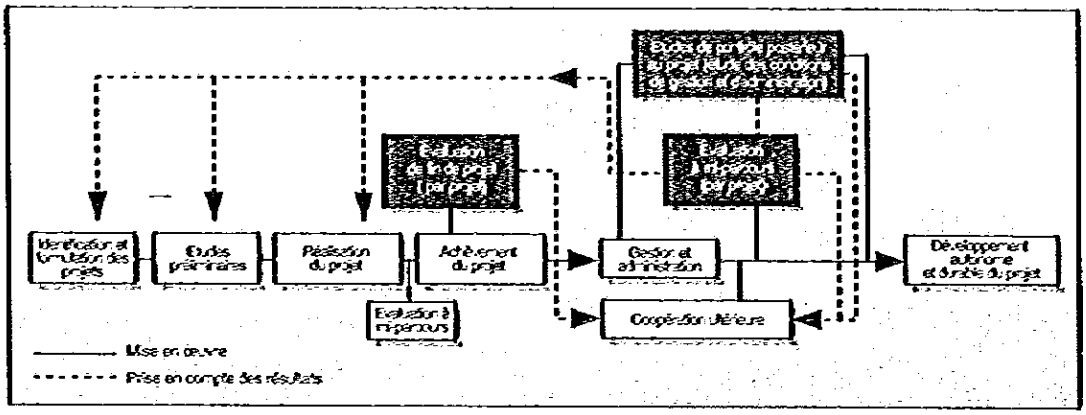

Objectifs des évaluations de projets

Les évaluations entreprises par la JICA servent à examiner le degré de réalisation des objectifs d'un projet, l'impact de la coopération et sa contribution à un auto-développement durable. Elles ont également pour but de fournir un appui supplémentaire et d'assurer l'intégration des enseignements et propositions issus de ce travail au cycle du projet (le processus qui commence par la planification notamment l'identification et la formulation des projets, et se poursuit avec l'examen, la mise en oeuvre, le suivi, l'évaluation et l'exploitation des résultats obtenus), puis la concrétisation de ces recommandations par l'apport d'améliorations aux projets.

Dans le cas de projets en cours, des études sont entreprises pour vérifier si les objectifs de départ ont été atteints. Si nécessaire, le plan et le contenu de la coopération sont modifiés et la durée du projet prolongée. Dans le cas de projets pour lesquels la coopération a pris fin, un appui supplémentaire peut être accordé sous la forme, par exemple, de réparations d'équipements ou de fournitures de pièces détachées. Les leçons tirées de l'évaluation sont ensuite intégrées à la formulation et à la réalisation de nouveaux projets.

Types d'évaluations de projets

Evaluations de fin de projet et ex-post

Comme le montre l'organigramme 3-13, les évaluations de projets d'aide sont menées par la JICA à deux étapes du cycle : vers la fin d'un projet, et après son achèvement.

Les évaluations de fin de projet

Les évaluations effectuées à l'achèvement d'un projet servent à déterminer si l'exécution a été conforme au plan établi. Cet examen porte sur la réalisation des objectifs de départ, sur l'efficacité de la mise en oeuvre, sur les perspectives d'un développement autonome et durable, et sur le besoin éventuel d'un prolongement de la coopération ou d'apports ultérieurs une fois le projet achevé.

L'évaluation de fin de projet a lieu environ six mois avant l'échéance de l'aide dans le cas de la coopération technique de projet-type ; elle est effectuée en principe un an avant l'achèvement dans le cas d'un projet de formation (formation dans le pays* ou dans un pays tiers*), de quatre à six mois avant l'échéance de la coopération dans le cas des projets d'envoi d'experts (envoi d'experts individuels, recherche en coopération*) et dans l'année qui précède l'achèvement du projet dans le cas de la coopération financière non remboursable.

Les évaluations de fin de projet sont réalisées par les départements chargés de la réalisation des projets, ou parfois par les bureaux de représentation de la JICA.

Les évaluations ex-post

Les évaluations ex-post sont effectuées par le bureau des évaluations et du contrôle postérieur au projet, ou parfois par les bureaux de représentation, un certain temps après l'arrêt de la coopération. Elles couvrent les cinq étapes du

cycle du projet (voir page 160), de la planification à l'examen rétrospectif en passant par la gestion. Elles sont axées sur l'impact de la coopération et sur les perspectives d'un développement autonome et durable.

Les évaluations ex-post portent généralement sur plusieurs projets à la fois, et peuvent être classées comme suit :

1. Les évaluations par pays

Plusieurs projets sont examinés dans une perspective trans-sectorielle. Les effets de la coopération dans le pays récipiendaire sont analysés en même temps que les problèmes d'exécution, et l'information obtenue permet d'améliorer les méthodes employées pour la formulation et la réalisation de nouveaux projets dans ce même pays.

En outre, des évaluations sont entreprises dans le cadre de séminaires organisés dans le pays récipiendaire. Les résultats sont ensuite transmis sous forme de feed-back au gouvernement et aux directeurs des projets dans ce pays.

2. Les évaluations sectorielles et thématiques

Des thèmes sont déterminés en fonction de certains domaines, types de projets et enjeux mondiaux (comme l'environnement ou la pauvreté), puis évalués dans une perspective large. Les problèmes qui affectent la réalisation de projets de coopération axés sur un thème particulier sont analysés, et les résultats de ce travail sont pris en compte lors de l'identification, de la formulation et de la réalisation de nouveaux projets.

3. Les évaluations par des tiers

Ces évaluations sont confiées à des experts du monde universitaire et du secteur privé qui n'ont aucune connexion avec les projets examinés, de manière à assurer l'objectivité et une perspective large. Les propositions de ces experts sont prises en compte pour la réalisation des projets suivants.

4. Les évaluations conjointes

Elles associent les parties concernées dans le pays récipiendaire et servent à examiner les effets de certains projets et les problèmes rencontrés. Elles permettent d'obtenir une perception commune de ces aspects et d'intégrer les résultats obtenus au travail de planification et de mise en oeuvre de nouveaux projets. Des évaluations conjointes sont également entreprises avec des organisations internationales et des organismes d'aide de pays développés, afin de renforcer les liens avec ces institutions.

Les études de contrôle postérieur aux projets

Depuis l'exercice 1989, la JICA entreprend à intervalles réguliers, après l'achèvement d'un projet de coopération, des études permettant d'évaluer ses effets. Elles sont réalisées par les bureaux de représentation de la JICA et portent sur la coopération technique de projet-type, la coopération financière non remboursable et la fourniture d'équipements et de matériel pour la coopération technique (fourniture indépendante d'équipements).

Ces études servent à examiner certains aspects d'un projet, son organisation, les installations et équipements en place ainsi que les effets de la mise en œuvre de la coopération après son achèvement. Les résultats de ces études sont transmis aux départements concernés et utilisés comme données pour évaluer l'état d'avancement d'un projet en cours et décider si un surcroît d'aide est nécessaire, sous la forme par exemple d'envoi d'experts, de fourniture de pièces détachées pour des réparations ou d'un appui essentiel, suivi ou coopération ultérieure. Ces résultats fournissent également des données de base qui permettent aux bureaux de représentation de la JICA de proposer aux agences d'exécution du pays récipiendaire des améliorations au niveau des procédures d'administration et de gestion.

Critères d'évaluation

Les évaluations entreprises par la JICA sont fondées sur cinq critères adoptés en 1991 par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à savoir :

(1) La réalisation des objectifs : les résultats d'un projet sont examinés par rapport aux objectifs fixés à l'origine ou révisés par la suite ;

(2) L'impact : les effets positifs, directs ou indirects, et les retombées négatives d'un projet, y compris les effets non prévus au moment de la planification, sont examinés ;

(3) L'efficacité de la mise en oeuvre : le degré d'impact obtenu par rapport aux intrants fournis est évalué, ainsi que les moyens, les méthodes, la durée et les coûts ;

■ Organigramme 3-14 : Types d'évaluations et déroulement du travail

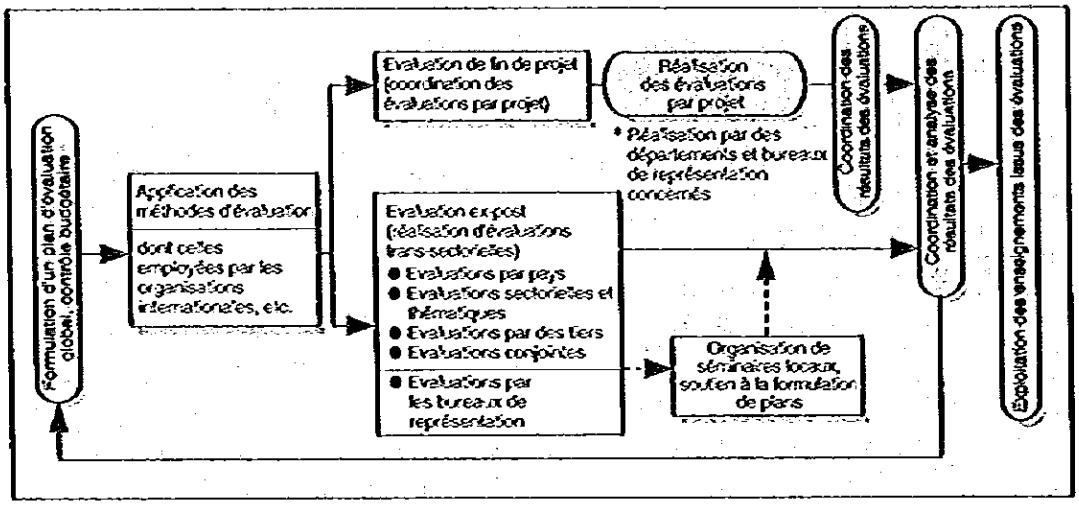

(4) Les fondements du plan : les besoins du pays récipiendaire sont cernés et la validité actuelle des objectifs du projet est examinée au cours de l'évaluation ;

(5) Un développement autonome et durable : il s'agit ici de déterminer la pérennité des résultats du projet et de son impact sur le développement après son achèvement, ainsi que le degré d'autonomie de l'agence d'exécution pour la gestion, l'administration, les finances, les aspects techniques, etc.

Prise en compte des résultats des évaluations dans les projets

Pour la JICA, le cycle d'un projet d'aide au développement est constitué de toutes les étapes, qui vont de la planification à la réalisation puis à l'évaluation. Les enseignements et propositions issus de l'évaluation sont pris en compte dans la formulation de nouveaux plans de projets et dans la gestion de projets en cours (voir l'organigramme 3-14).

Dispositif prévu pour les évaluations

La structure institutionnelle en place pour les évaluations est présentée à l'organigramme 3-15.

Projets réalisés

Résultats des projets d'évaluation au cours de l'exercice 1997

La liste suivante indique le nombre et le type des projets d'évaluation réalisés au cours de l'exercice 1997.

Etudes d'évaluation de fin de projet: 83 études réalisées (86 projets d'études)

(1) 62 évaluations de fin de projet avec envoi de personnel du Japon (64 projets) :

Programme de formation (8), envoi d'experts (6), développement social (11), santé et soins médicaux (6), développement agricole (11), développement forestier et halieutique (9), développement du secteur minier et des industries de transformation (4), coopération financière non remboursable (7).

■ Organigramme 3-15 : Dispositif en place pour les évaluations de projets

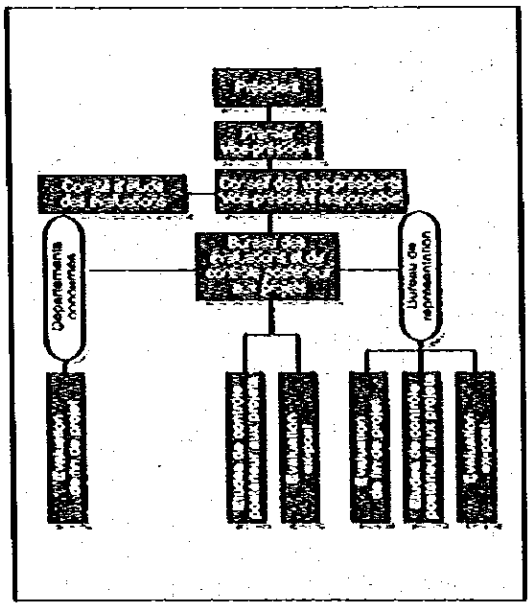

(2) 21 évaluations de fin de projet réalisées par des bureaux de représentation (22 projets).

Etudes d'évaluation ex-post : 33 études réalisées

(1) 15 études d'évaluation ex-post avec envoi de personnel du Japon :

2 évaluations par pays (Népal : une préliminaire, une complète), 4 évaluations conjointes (OECF : une préliminaire, une complète ; Thaïlande : une préliminaire, une complète), 6 évaluations thématiques (Pakistan : irrigation, Zambie : agriculture, Amérique latine : élimination des déchets, enseignement dans les collèges agronomiques, ANASE : invitation de jeunes, Afrique occidentale : écoles primaires), 3 évaluations par des tiers (Indonésie : renforcement institutionnel, Jordanie : énergie électrique, Amérique latine : développement de la production alimentaire et agricole).

(2) 18 études d'évaluation ex-post réalisées par des bureaux de représentation (25 projets).

Etudes de séminaire : 2 études réalisées

(1) 2 séminaires d'évaluation par pays au Népal (étude préliminaire, séminaire).

Etudes de contrôle postérieur aux projets : 441 études réalisées

(1) 47 études réalisées par des bureaux de représentation de la JICA : 7 études réalisées par les bureaux des JOCV à l'étranger.

(2) Etudes de coopération technique de projet-type, coopération financière non remboursable et fourniture d'équipements et de matériel.

Gros plan

Evaluation de thèmes spécifiques par des experts extérieurs

Evaluation du programme d'invitation de jeunes adultes par des tiers

Le programme d'invitation de jeunes adultes a été créé en 1984 en tant que "programme d'amitié pour le XXIe siècle". Son objectif est de faciliter une meilleure compréhension mutuelle et de développer des liens d'amitié et de confiance en invitant au Japon de jeunes adultes de pays de l'ANASE appelés à construire l'avenir de leur région, en leur apportant une formation dans leur domaine de spécialisation et en leur permettant de forger des liens étroits avec des collègues japonais de la même génération.

L'aire géographique couverte par ce programme a été élargie au cours de l'exercice 1997 à des pays n'appartenant pas à l'ANASE. A ce jour, plus de 17 000 jeunes adultes ont séjourné au Japon dans le cadre de ce programme.

Afin d'obtenir un bilan de l'impact obtenu, de cerner les problèmes apparus en 14 années d'existence et de consolider le programme, il a été décidé de demander à des experts de l'extérieur de procéder à une évaluation.

M. Kazuo Kuroda, enseignant au Centre d'études de la coopération internationale dans le domaine de l'éducation (CICE), a ainsi été chargé d'entreprendre une évaluation thématique du programme. M. Kuroda est très au fait des questions de planification d'échanges de jeunes et a acquis une longue expérience en tant qu'expert du développement des ressources humaines dans des organisations internationales.

Dans six pays, des associations d'anciens stagiaires de la JICA ont participé à la réalisation d'une enquête en faisant remplir un questionnaire à de jeunes adultes revenus au pays après avoir pris part au programme. Les associations ont ensuite analysé les résultats obtenus, qui ont servi de base à des entretiens organisés dans le cadre de l'enquête.

Les résultats de l'évaluation ont été très positifs. Il s'est avéré que les jeunes adultes des pays de l'ANASE maintenaient des contacts amicaux avec les jeunes Japonais, et que les échanges entre jeunes de pays de l'ANASE se poursuivaient. A l'aube du XXIe siècle, les résultats de ce programme paraissent ainsi de plus en plus positifs.

2. Suivi

Un séminaire financé au titre de la coopération ultérieure pour le projet de l'ANASE sur la recherche et la formation sur les maladies des volailles.

Présentation du programme

L'entretien et la gestion d'un projet incombent au pays récipiendaire une fois la coopération terminée, mais des problèmes surgissent souvent. Les équipements fournis peuvent par exemple présenter des défaillances, ou l'institution responsable de la mise en œuvre du projet dans le pays récipiendaire peut se trouver à court de fonds.

Une fois la coopération achevée, il est donc important de demeurer attentif à l'évolution de la situation. En cas de problème, un suivi est assuré sous forme, par exemple, de nouvelles actions d'encadrement technique ou de mesures susceptibles d'apporter des améliorations. Des efforts sont déployés pour maintenir, pérenniser et consolider les résultats obtenus en offrant un soutien à l'institution ou au pays partenaire, et en appuyant les efforts d'auto-développement.

Pour renforcer l'impact de l'aide japonaise, la JICA s'emploie donc à assurer un suivi et une coopération ultérieure en fonction de la situation. Au cours de l'exercice 1997, les actions d'appui et de coopération suivantes ont été entreprises :

Suivi du programme de formation

Des associations d'anciens stagiaires créées dans 70 pays servent de passerelle entre le Japon et ces pays. En sus des échanges, certaines d'entre elles ont récemment élargi leur champ d'action à des activités destinées à contribuer au développement social de leur pays. La JICA appuie ces nouvelles activités par l'octroi de subventions dans le cadre d'une coopération ultérieure pour les projets de formation.

Ainsi l'association d'anciens stagiaires de Sri Lanka, coordonnée par le Dr PRA Ariyaratne, a organisé en mars 1998 un "camp sanitaire" à Madagiriya, un village rural loin de tout service médical, à quelque 200 km au nord de Colombo, la capitale.

Vingt-huit médecins sri lankais ont examiné quelque 6 000 personnes par jour et distribué des médicaments aux membres les plus pauvres de la communauté. Vingt membres de l'association d'anciens stagiaires, treize agents de la JICA ainsi que des élèves d'écoles locales sont venus apporter leur aide. Ce camp a ainsi permis de mettre en évidence les liens d'amitié forgés entre le Japon et Sri Lanka.

Coopération ultérieure pour le programme d'invitation de jeunes adultes

En ce qui concerne le programme d'invitation de jeunes adultes, des missions de coopération ultérieure sont envoyées dans divers pays pour renforcer les liens d'amitié et de confiance noués lors des visites de jeunes de ces pays au Japon. Ces missions sont constituées de jeunes Japonais qui se sont liés avec les visiteurs étrangers, de membres des familles qui les ont accueillis pendant leur séjour au Japon et d'agents des organisations concernées.

Au cours de l'exercice 1997, des missions de coopération ultérieure ont été envoyées dans quatre pays de l'ANASE et en Chine, où les liens d'amitié avec d'anciens participants au programme ont pu être renoués.

En décembre 1997, une mission de cinq personnes, des représentants de l'organisation qui avait invité de jeunes Thaïlandais au Japon et des membres des familles d'accueil, a été envoyée en Thaïlande. Pendant leur séjour dans ce pays, les membres de la mission ont visité l'école municipale de Khong Khun à Bangkok, où des anciens participants sont désormais enseignants. Ils y ont été chaleureusement accueillis par ces jeunes, leurs collègues et les élèves.

L'équipe a assisté à des cours donnés par les anciens participants et les a écouté raconter avec beaucoup d'enthousiasme leur vie au Japon à leurs élèves. Les membres de la mission ont pu observer comment des personnes qui ne s'étaient pas vraiment singularisées pendant leur séjour au Japon étaient maintenant en mesure d'exploiter l'expérience acquise, jouaient un rôle actif et occupaient dans leur pays un poste à responsabilités.

Suivi du programme de fourniture d'équipements

▼ Brésil : du matériel médical pour l'hôpital de l'Amazonie

Au cours de l'exercice 1998, le bureau de représentation de la JICA au Brésil a soumis un rapport indiquant le mauvais fonctionnement de lasers chirurgicaux qui avaient été fournis à l'hôpital de l'Amazonie (Association nippo-brésilienne de secours) dans le cadre du programme de fourniture indépendante d'équipements. Du personnel de l'hôpital avait contacté le fabriquant japonais à une douzaine de reprises et procédé à des inspections et ajustements. En dépit de ces efforts, le matériel ne fonctionnait toujours pas et une demande de réparation fut soumise au Japon.

Bien que ce matériel fût déjà assez ancien, il continuait à être utile à l'hôpital, et il était évident que malgré leurs efforts les agents locaux n'étaient pas en mesure de procéder sur place aux réparations nécessaires. Le matériel fut donc envoyé au Japon, où le fabriquant fit les réparations et les ajustements requis avant de le renvoyer au Brésil.

Suivi et coopération ultérieure pour le programme de coopération technique de projet-type

▼ Thaïlande : Institut de formation professionnelle d'Ubon

Le gouvernement thaïlandais attache beaucoup d'importance à la formation professionnelle au niveau régional pour accroître les possibilités d'emploi et corriger les écarts de revenu entre les zones urbaines et rurales. Face aux besoins de débouchés dans le nord-est du pays, région la plus pauvre de la Thaïlande, la JICA est intervenue en 1987 en construisant à Ubon, au titre de la coopération financière non remboursable, l'Institut de formation professionnelle pour la promotion du développement.

Un projet de cinq ans a été lancé en 1988 à l'Institut afin de former dans douze domaines des techniciens qualifiés. Dans un même temps, les méthodes utilisées à l'Institut central de formation professionnelle de Bangkok ont été réexaminées et de nouveaux supports pédagogiques mis au point et diffusés afin d'élever le niveau des formateurs.

Cette coopération a débouché sur l'organisation de divers stages de courte et longue durée à l'Institut d'Ubon, où quelque 10 000 personnes reçoivent chaque année une formation. Il va toutefois s'avérer nécessaire de vérifier que le programme des stages demeure conforme aux nouvelles exigences et d'actualiser le matériel de formation. Dans cette optique, une coopération ultérieure a été assurée pendant une année, à partir d'octobre 1997, afin d'opérer des transferts de techniques au niveau de la gestion du programme de formation et de l'enseignement, et pour mettre à jour certains supports pédagogiques.

▼ Mexique : planning familial, et santé maternelle et infantile

Au Mexique, les zones rurales sont handicapées par rapport aux zones urbaines en ce qui concerne le planning familial et les soins de santé maternelle et infantile. Le projet présenté ici a été réalisé entre 1992 et 1997 en réponse à une demande soumise par le ministère mexicain de la Santé dans le but d'améliorer les actions dans ces domaines en encourageant la participation locale dans une zone rurale pilote située entre les Etats de Guerrero et de Veracruz. Les activités entreprises dans cette zone ont donc porté sur l'amélioration des services de santé maternelle et infantile, la formation de personnel médical et la diffusion d'information et de matériel pédagogique au sein de la population locale.

Selon une évaluation de fin de projet réalisée en 1997, les objectifs fixés ont été atteints dans l'ensemble. Il a toutefois été jugé utile de mieux développer au sein des deux Etats les actions d'éducation sanitaire fondées sur la distribution de livrets pour la mère et l'enfant. Pendant un an, une coopération de suivi a donc été assurée, surtout dans le but de préparer et de diffuser des livrets de santé maternelle et infantile adaptés aux conditions sociales et sanitaires.

▼ **Argentine : Centre de diagnostic par endoscopie et de recherche en gastroentérologie, hôpital San Roque, province de Cordoba**

Réalisé sur cinq ans à partir d'avril 1985, ce projet a permis de mettre en place un système permettant un dépistage précoce du cancer de l'estomac et d'autres affections du système digestif, et de développer les capacités de diagnostic et de traitement. Une coopération de suivi a ensuite été assurée pendant un an.

Ce projet a permis au Centre d'effectuer des progrès dans le domaine, surtout par le biais de médecins formés au Japon. Toutefois, des avancées considérables ont été réalisées depuis dans le domaine médical. La JICA a reçu des demandes concernant des conseils sur les nouvelles méthodes de diagnostic et de traitement des maladies du système digestif ainsi qu'une mise à niveau du matériel fourni par le passé. En réponse à ces demandes, l'Agence assure depuis 1997 une coopération ultérieure de deux ans qui a trait surtout aux endoscopes utilisés pour l'appareil digestif.

▼ **Chine : projet de technologie et de formation pour la réparation et l'entretien d'engins agricoles**

Ce projet a été exécuté entre avril 1992 et mars 1997 dans le but d'organiser des actions de formation au Centre chinois de formation aux techniques de réparation d'équipements agricoles, de fournir l'encadrement technique nécessaire et de développer les qualifications des techniciens. La coopération a ainsi porté sur (1) la formation d'instructeurs et (2) la mise en place d'un programme de formation aux techniques d'entretien et de conduite.

La coopération de suivi assurée pendant un an, depuis la fin du projet jusqu'en mars 1998, a permis d'organiser une formation continue et de faciliter le développement professionnel des instructeurs. Elle a compris divers aspects nouveau, comme la rédaction de manuels sur l'amélioration des méthodes de réparation (des méthodes d'utilisation du matériel et de contrôle des équipements agricoles), la présentation de méthodes de réalisation d'études de suivi des anciens stagiaires et la préparation de guides de formation.

▼ **Malaisie : projet de recherche et de formation sur les maladies des volailles (ANASE)**

Le Centre de recherche et de formation sur les maladies des volailles a été créé pour les pays de l'ANASE grâce à une aide financière non remboursable fournie par le Japon. Un projet a été entrepris pour développer (1) les recherches menées au Centre, (2) les recherches menées dans les pays de l'ANASE, par la formation de techniciens spécialisés dans les maladies des volailles, et (3) les ressources humaines pour la recherche sur les maladies avicoles et leur prévention dans les pays de l'ANASE.

Ce projet a permis de transmettre des techniques sanitaires de base, mais il s'est avéré ensuite nécessaire d'introduire des techniques de pointe dans des domaines tels que la biologie moléculaire pour rendre le processus de diagnostic et les traitements préventifs plus rapides. Un volet de coopération ultérieure d'une durée de deux ans a donc été démarré en avril 1996 pour poursuivre le développement des actions de recherche et de formation au Centre.

Des activités dynamiques de recherche et de développement liées au diagnostic et à la prévention des maladies avicoles ont été poursuivies au Centre depuis la fin du projet. En tant qu'institution participant à la formation dans un pays tiers*, le Centre continue aujourd'hui à former des techniciens à l'hygiène avicole.

▼ **Chine : projet de développement forestier dans la province de Fujian**

Des actions de développement technique et de recherche en coopération portant sur 4 domaines et 27 thèmes ont été entreprises entre 1991 et 1996 au Centre de développement de technologie et de recherches forestières de la province de Fujian, afin de mettre au point des techniques de boisement et de gestion des ressources forestières. Les quatre domaines traités ont été la gestion des ressources forestières, la capacité de production et les écosystèmes de forêts artificielles, le développement de forêts artificielles et la sylviculture. De nombreux documents de recherche scientifique ont été publiés sur ces sujets et des efforts ont été déployés pour encourager les chercheurs et intégrer les recherches à des structures institutionnelles.

L'évaluation de fin de projet menée au cours de l'exercice 1995 a montré que les objectifs avaient été presque atteints, mais il a été estimé que des apports d'aide supplémentaires seraient sans doute efficaces en raison de l'importance des cibles non encore atteintes. Une coopération de suivi a donc été accordée pour neuf thèmes, dont la télédétection, l'accroissement de la productivité dans les zones forestières peu productives, l'amélioration de la composition des produits d'extraction et le développement de la résistance d'essences importantes.

En novembre 1996, lorsque la coopération de suivi était en cours, les Laboratoires de recherches en sciences forestières sont devenus l'Institut de recherches en sciences forestières. Les conditions dans lesquelles s'effectuent la formation et les recherches techniques en sylviculture s'améliorent progressivement, et les résultats des travaux de l'Institut sont désormais très appréciés en Chine.

▼ **Argentine : école nationale des pêcheurs**

Les côtes de l'Argentine sont riches en ressources halieutiques, mais ces ressources n'ont pas été exploitées efficacement. Le gouvernement argentin a donc prévu de promouvoir les industries de la pêche par la gestion des ressources disponibles, l'expansion de la consommation domestique et l'accroissement des exportations de produits de la mer. La formation de personnes compétentes dans ce secteur est ainsi devenue une priorité urgente.

A partir de 1984 et pendant cinq ans, la JICA a utilisé des fonds de coopération financière non remboursable pour construire l'école nationale des pêcheurs - actuellement la seule institution en Argentine à former des équipages de bateaux de pêche et réalise des actions de coopération technique de projet-type destinées à introduire des méthodes de pêche modernes et à développer les compétences des pêcheurs.

Une fois le projet terminé, la première priorité de l'Argentine a été d'améliorer la qualité plutôt que la quantité des prises, et l'introduction de nouveaux dispositifs électroniques tels que des instruments de navigation pour pêcheurs s'est avérée nécessaire. Face à ce besoin, la JICA a lancé en 1995 un projet de coopération ultérieure de deux ans destiné à opérer des transferts de savoir-faire et de technologie pour permettre l'adoption de nouvelles pratiques telles que les prélèvements sélectifs, la transformation des fruits de mer avec contrôle de la qualité, et l'utilisation d'instruments pour la pêche.

En exploitant les résultats de la coopération technique de projet-type, l'école nationale des pêcheurs organise une formation dans des pays tiers (le Séminaire international sur l'industrie de la pêche), programmée de 1991 à l'an 2000.

▼ **Chine (Dalian) : Centre de formation aux économies d'énergie**

Ce projet a été réalisé entre 1992 et 1997 dans le but de vulgariser dans toute la Chine des méthodes permettant d'économiser l'énergie, en formant des experts à l'échelle nationale et en les encourageant dans cette voie.

Au Centre chinois de formation aux économies d'énergie, créé par le gouvernement chinois dans la ville de Dalian, des actions de coopération technique sont menées principalement dans trois domaines, la gestion des usines, la maîtrise de la température et la maîtrise de l'électricité. En tout, 1 068 instructeurs et techniciens ont été formés à ce jour dans le domaine des économies d'énergie.

L'évaluation de fin de projet entreprise au cours de l'exercice 1997 a montré que les objectifs du projet avaient été pratiquement atteints, mais il a été jugé que de nouvelles actions de formation technique seraient bénéfiques dans certains domaines. Une coopération de suivi axée sur une analyse des économies d'énergie dans les usines est donc fournie pour un an et demi.

Suivi et coopération ultérieure pour le programme d'études de développement

Des études de suivi sont réalisées pour évaluer l'état d'avancement de projets entrepris à la suite d'études de développement, dans le but d'accroître l'efficacité de ces dernières, et les résultats sont pris en compte pour les études suivantes.

Au cours de l'exercice 1997, les études de suivi ont touché à 1 458 projets d'études de développement qui ont fait l'objet d'études préliminaires mises en route à partir d'août 1974 et qui ont été terminés avant la fin de l'exercice 1996. Ces projets avaient été classés par pays, région, année d'achèvement, type d'étude et secteur d'activité. Des éléments tels que l'état actuel des projets achevés et le niveau d'application des résultats d'études précédentes ont été examinés, des problèmes ont été mis en évidence et des améliorations ont été suggérées.

▼ **Bolivie : étude du contrôle de la contamination de l'eau des cours d'eau de la ville de La Paz**

Une étude de développement permettant d'élaborer un plan de maîtrise de la pollution du rio Chogueyapu, qui traverse le centre de La Paz, capitale de la Bolivie, fut réalisée entre février 1992 et mai 1993. Sur la base d'une étude entreprise par la JICA à l'époque, il fut proposé de construire une usine de traitement des eaux d'égouts sur le rio à dix kilomètres en aval de la Paz, mais ce projet ne fut pas mis en œuvre.

Au cours de l'exercice 1997, la JICA a envoyé une mission d'étude de suivi qui a cherché à savoir pourquoi rien n'avait été fait. La mission a montré que les conditions avaient évolué depuis la fin de l'étude, et que le gouvernement bolivien n'était pas en mesure de se procurer les fonds nécessaires pour réaliser ce projet de grande envergure.

Il s'est également avéré que ce gouvernement souhaitait pouvoir procéder à l'installation progressive d'installations modulaires de traitement des eaux usées dans de petites zones. En se fondant sur ces résultats, la mission d'étude a rédigé un rapport et indiqué que la conception d'un ou deux modèles d'usines modulaires et la préparation d'un devis estimatif pourraient faire l'objet d'une nouvelle étude.

▼ **Chili : modernisation de l'usine de Codelco**

Une étude complète de ce projet fut réalisée entre 1985 et 1987. Des propositions furent présentées pour accroître la productivité et les méthodes de production des usines de moulage et de mise en conserve de la société chilienne Codelco.

A la fin de l'étude, des actions furent menées pour tenter de moderniser les usines conformément aux propositions du rapport. Des améliorations furent apportées aux installations de l'usine, des travaux de rénovation furent entrepris, et les conditions de travail des ouvriers furent améliorées. Grâce à ce travail, ces usines qui étaient déficitaires au moment de la réalisation de l'étude de développement sont désormais bien rentables.

Le rapport sur les propositions de l'étude a indiqué que la plupart des propositions avaient été réalisées, que le rapport avait été assez bien utilisé, et que les travaux de modernisation étaient en cours. Il a été noté que l'automatisation des chaînes de fabrication constituait un objectif important dont il faudrait tenir compte à l'avenir.

Suivi du programme de coopération financière non remboursable

Lorsqu'un appoint d'aide s'avère nécessaire pour assurer le fonctionnement et la gestion d'installations et d'équipements déjà fournis, un dispositif a été prévu pour permettre de poursuivre la mise en œuvre du projet de coopération par l'envoi de missions d'étude, la fourniture d'équipements essentiels et l'envoi d'experts.

Au cours de l'exercice 1993, le Japon a fourni une aide financière non remboursable à hauteur de 598 millions de yens dans le cadre du projet d'expansion du Centre de matériels d'enseignement afin d'améliorer les installations existantes pour l'impression de manuels scolaires et de participer ainsi aux efforts de promotion de l'alphabétisation au Népal.

A l'achèvement de la coopération, ce projet avait apporté une contribution importante au programme népalais d'impression de manuels scolaires. Toutefois, en raison de l'accroissement de la demande de documents imprimés, le Centre a dû se mettre à fonctionner 24 heures par jour, au lieu de 13 heures. Il s'est donc avéré nécessaire de mettre en place un système adapté à de longues heures de travail.

Dans le cadre d'une coopération de suivi, la JICA a envoyé un ingénieur au Népal en janvier 1998 pour des travaux d'entretien sur les équipements, des conseils sur la gestion des stocks et un travail d'amélioration de la structure d'exploitation du Centre.

Suivi du programme des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger

Lorsqu'une évolution des conditions sociales et économiques rend nécessaire une prolongation d'un projet de mission d'une équipe de volontaires parvenu à son terme, le programme des JOCV cherche à accroître l'impact de la coopération en envoyant des volontaires en mission individuelle en fonction de demandes soumises par le pays récipiendaire.

Dans le cas du projet d'expansion du Centre de santé maternelle et infantile de Ilonga, en Tanzanie, l'affectation d'une équipe de volontaires s'est terminée dans les délais prescrits en février 1997. De nouvelles missions de volontaires ont été organisées pour que le travail d'amélioration de la situation sanitaire et nutritionnelle puisse produire des résultats durables.

La JICA entreprend entre autre diverses activités pour mettre à profit l'expérience acquise par les volontaires au sein de la société japonaise, puisqu'il s'agit là d'un des objectifs des projets des JOCV. Un appui est fourni à des associations d'anciens volontaires créées en fonction de la préfecture et du domaine de compétences. Un appui est également fourni dans le cadre de prestations de conseillers d'orientation professionnelle qui aident les volontaires de retour au Japon à réintégrer le marché du travail.

1. La recherche

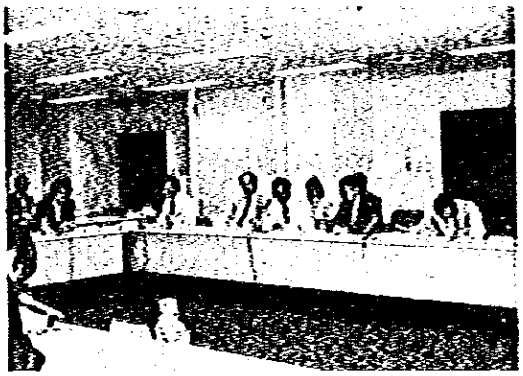

Le groupe d'étude de l'aide à l'Indonésie.

Présentation du programme

Le but de la recherche est de renforcer les bases qualitatives des programmes de la JICA en créant et en diffusant les connaissances requises pour réaliser ces programmes de manière efficace face aux besoins de plus en plus complexes et diversifiés des pays en développement. La recherche comprend trois grands axes : (1) des propositions concernant l'orientation et la stratégie des programmes, (2) le développement et la valorisation des connaissances et compétences requises pour l'amélioration des programmes, (3) la diffusion des résultats obtenus et le développement des connaissances au Japon et à l'extérieur.

Types d'activités et résultats

Propositions concernant l'orientation et la stratégie des programmes de la JICA

Les études de l'aide ont pour objectif de fournir les apports les mieux adaptés aux plus importants pays et régions récipiendaires. Des groupes d'étude sont constitués pour étudier les apports d'aide par pays ou par région dans une perspective à moyen et long terme en fonction d'analyses des conditions actuelles, et pour

■ Tableau 3-3 : Liste des recherches sur l'aide, exercice 1997

Groupe d'étude	Président
Etudes par pays	
Pérou (suite)	Akio Hosono, professeur d'ingénierie sociale à l'université de Tsukuba
Chine (2e étude)	Yoshio Watanabe, professeur au Département des sciences et de l'ingénierie sociales, école d'études supérieures, Institut de technologie de Tokyo
Laos	Yonosuke Hara, professeur à l'Institut de recherches sur les cultures de l'Asie orientale, université de Tokyo
Indonésie (3e étude)	Takao Fukuchi, professeur émérite aux universités de Kyoto et de Tsukuba, professeur à l'école d'études supérieures, faculté de gestion, université d'Asahi
Etudes sectorielles	
Nouvelle stratégie de développement du CAD (suite) JICA	Yoshiaki Abe, spécialiste invité dans le domaine du développement, professeur invité au Centre Asie-Pacifique, école d'études supérieures, université de Waseda
Etudes de base sur la promotion de la coopération avec participation du public	
Participation de personnes japonaises handicapées à des programmes de coopération internationale (phase II) (suite)	Yasuhiro Hatsuyama, président du Centre national de réhabilitation des personnes handicapées
Participation des administrations locales aux activités de coopération internationale (phase I)	Yuji Suzuki, professeur à la faculté de droit, université de Hosei

soumettre des propositions. De telles études sont réalisées chaque année depuis l'exercice 1986 pour trois ou quatre pays ou régions, avec la participation de chercheurs et experts de l'extérieur.

Pour étudier les apports d'aide sous l'angle sectoriel, des groupes semblables aux groupes d'étude de l'aide par pays sont formés et chargés d'étudier les apports d'aide liés à des thèmes plurisectoriels.

Des études de base sur la promotion d'une coopération participative ont été entreprises depuis l'exercice 1995 dans le cadre d'études réalisées pour encourager le public japonais à participer aux programmes d'APD.

Les études et recherches menées au cours de l'exercice 1997 sont indiquées au tableau 3-3.

Développement et capitalisation des connaissances et de l'expertise pour l'amélioration des programmes

Les études de transferts de technologie ont trait à des thèmes très divers et peuvent être des études de cas spécifiques. Un exemple important est celui de l'étude de cas globale sur les projets de coopération technique japonaise consacrés au développement des ressources humaines, lancée au cours de l'exercice 1997.

Les recherches sur les méthodes de coopération technique sont fondées sur un travail de détermination et d'analyse des approches utilisées par d'autres agences d'aide pour traiter de nouveaux domaines, et sur l'étude des possibilités d'intervention efficace du Japon dans ces domaines.

■ Tableau 3-4 : Liste des recherches menées au cours de l'exercice 1997

Nom du travail de recherche
Recherche sur les transferts de technologie et le développement
● Etudes de cas globales sur des projets de recherche conjoints (suite)
● Etude des méthodes de développement rural : projet de renforcement du développement rural communautaire à Sulawesi en appui aux programmes de lutte contre la pauvreté
● L'éducation de base en Afrique subsaharienne et la stratégie de la coopération japonaise en matière d'éducation (suite)
● Etude de base sur la coopération pour le développement agricole en Afrique subsaharienne (suite)
● Etude de base sur la prévention des catastrophes et le développement (suite)
● Mondialisation et aide au développement
● Etudes de cas sur les liens entre le gouvernement central et les administrations régionales, et sur leur pertinence pour l'aide extérieure
● Etude des méthodes de coopération technique en Afrique subsaharienne : localisation sur les activités d'experts
● Analyse de l'impact de l'assistance technique sur le développement des ressources humaines (rédaction d'un rapport en anglais)
Etudes de cas globales sur les projets japonais de coopération technique
● Etude de cas globale sur les projets japonais de coopération technique consacrés à l'enseignement professionnel
● Etude de cas globale sur les projets japonais de coopération technique consacrés à la santé maternelle et infantile
Recherches sur les méthodes de coopération technique
● Recherches sur le système d'assistance médicale internationale en cas de catastrophes
● Recherches sur l'appui aux réformes des systèmes juridiques

■ Organigramme 3-16 : Déroulement des études de l'aide par pays

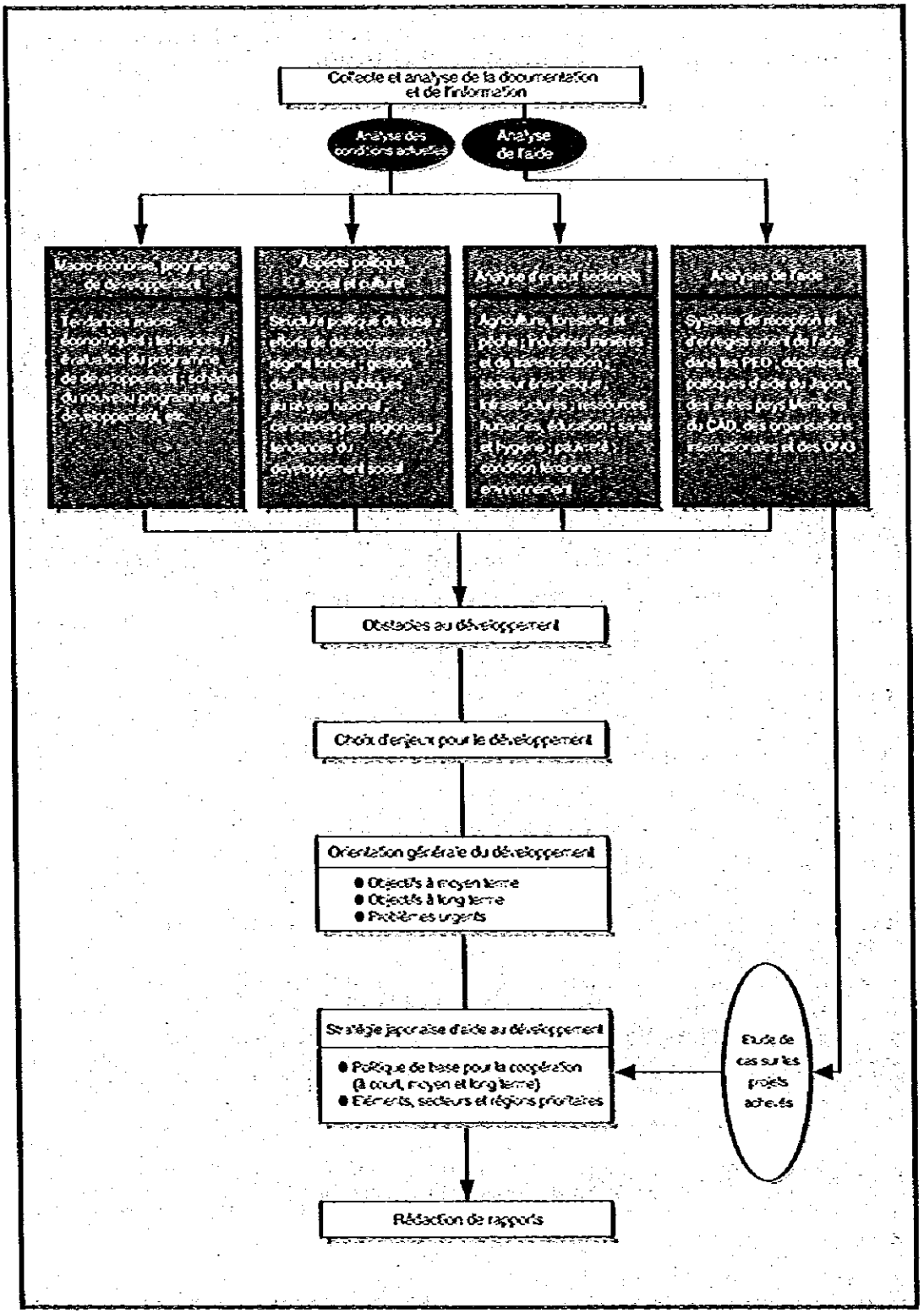

Les études et recherches réalisées au cours de l'exercice 1997 sont indiquées au tableau 3-4.

Diffusion des résultats des recherches et production de connaissances, au Japon et ailleurs

Les résultats des recherches sont beaucoup utilisés comme éléments de base pour l'élaboration de lignes directrices pour les programmes de la JICA, pour l'amélioration des méthodes de coopération et pour la création de supports pédagogiques utilisés pour la formation d'experts.

Une conférence internationale sur les transferts de technologie, intitulée développement régional et rôle des gouvernements : de nouvelles perspectives pour l'aide a réuni en mars 1998 de nombreux participants. Des séminaires à l'intention d'acteurs et de spécialistes de l'aide provenant du Japon et de l'étranger ont aussi été organisés pour les agents de la coopération internationale. La JICA a également participé au deuxième Salon de la recherche organisé par la Banque mondiale et le Japon, et présenté les résultats au public.

Gros plan

Recherches sur l'organisation de l'expérience acquise dans le cadre de projets de coopération pour le développement humain

Améliorer la qualité de l'APD par un partage des connaissances

En plus de vingt ans, la JICA a acquis une vaste expérience et a consolidé ses compétences en matière de développement humain dans le cadre des transferts de technologie, de l'appui au renforcement institutionnel et de la gestion des projets dans les pays en développement. Cette expérience et ce savoir-faire ont généralement été présentés dans les rapports de mission d'experts et les rapports d'activités des projets.

Ce capital d'expérience en matière de coopération représente de longues années de travail et constitue un véritable trésor pour la JICA. Afin de bien l'exploiter pour de nouveaux projets, l'Agence doit non seulement continuer à réaliser des études de cas mais aussi entreprendre des recherches intersectorielles intégrées consacrées à des thèmes spécifiques choisis en fonction des enjeux et secteurs ainsi que des régions et pays concernés. L'expertise et les éléments d'expérience acquis dans le cadre des transferts de technologie et des actions de renforcement institutionnel doivent également être concentrés et organisés de manière systématique.

Ce travail est indispensable pour que la JICA puisse aborder les problèmes de portée mondiale et d'autres enjeux importants tout en renforçant son approche par pays, et il devrait permettre d'améliorer la qualité de l'APD japonaise.

Au cours de l'exercice 1997, la JICA a élaboré un " Plan quinquennal de systématisation de l'expérience acquise dans le cadre des projets en matière de coopération pour le développement humain". Ce travail a marqué le lancement de recherches destinées à explorer, ordonner et exploiter le "trésor de la JICA" pour renforcer l'aide au développement humain au XXIe siècle.

Parmi les thèmes choisis au cours de l'exercice 1997 figurent la santé maternelle et infantile ainsi que la formation et l'enseignement professionnels dans la catégorie des secteurs et des enjeux, et l'Afrique subsaharienne (phase I) dans la catégorie régionale.

2. Recrutement et formation des experts de la coopération technique

Des experts participent à une formation en groupe avant leur départ en mission.

Présentation du programme

La coopération technique est conçue pour contribuer au développement des ressources humaines dans les pays en développement par des transferts de technologie fondés sur des contacts humains directs. La compétence des experts responsables des transferts constitue donc un facteur de réussite essentiel. Ces dernières années, la coopération technique est devenue plus complexe, plus diversifiée et plus élaborée face à de nouveaux enjeux tels que l'appui aux anciens pays communistes en phase de démocratisation et d'amélioration de leurs dispositifs financiers et juridiques. La réussite de la coopération passe donc par le recrutement et la formation d'experts compétents et chevronnés.

L'Institut de coopération internationale, qui relève de la JICA, est chargé de ce travail. Depuis sa création en 1983, cet institut travaille dans trois grands domaines : (1) le recrutement et la formation d'experts ; (2) des études et recherches destinées à consolider les bases de la coopération technique ; (3) la collecte et la diffusion de l'information technique.

Contenu du programme

Formation des experts

Des formations sont organisées pour fournir aux experts les compétences générales et spécialisées leur permettant de répondre aux besoins des pays récipiendaires.

Formation des experts avant et pendant leur affectation

Les stages suivants s'adressent généralement à des experts envoyés à l'étranger pour plus d'un an :

1. Stage en groupe avant affectation

Les experts suivent ce stage avant leur départ. Le programme comprend deux semaines de formation générale sur des aspects tels que les conditions locales et la surveillance médicale ainsi que trois semaines d'apprentissage d'une langue. Au cours de l'exercice 1997, ce stage a eu huit éditions. L'accent est mis avant tout sur le développement des techniques de communication dans les régions en développement, par une appréciation de cultures différentes et le recours à des méthodes de présentation. Les stagiaires suivent des cours d'anglais et, si nécessaire, d'une autre langue telle que le chinois, l'espagnol, le français, l'indonésien ou le thaï.

Au cours de l'exercice 1997, 900 personnes, dont 704 experts et 196 conjoints, ont participé à ce stage.

2. Formation linguistique individuelle

Des cours sont organisés à titre individuel pour les experts qui ont besoin d'améliorer leurs capacités linguistiques.

3. Formation linguistique dans un pays tiers

Les experts envoyés dans un pays francophone ou hispanophone peuvent d'abord suivre des cours dans une école de langue française ou mexicaine pendant une période de six semaines au maximum. Au cours de l'exercice 1997, cinq personnes ont ainsi reçu une formation en français, et une en espagnol.

4. Enseignement d'une langue locale

Suivant le pays et le type d'affectation d'un expert, il peut lui être nécessaire d'apprendre à parler la langue locale, autre que l'anglais, l'espagnol ou le français. Une formation adéquate peut toutefois s'avérer impossible s'il est trop difficile de trouver un professeur de cette langue au Japon, ou si le coût est trop élevé.

Un système d'enseignement de langues locales a donc été mis en place au cours de l'exercice 1997, et 72 experts en ont bénéficié dans 11 pays.

5. Formation technique individuelle

Une formation technique est prévue dans des institutions japonaises compétentes pour développer ou compléter les connaissances techniques des experts. Au cours de l'exercice 1997, 72 personnes ont bénéficié de cette formation.

Stages généraux pour la coopération technique

1. Formation des coordinateurs et chefs de projet

Cette formation est destinée aux chefs et coordinateurs de projets de coopération technique. Axée sur l'administration des projets, elle est actuellement intégrée au stage de pré-affectation. Au cours de l'exercice 1997, deux stages ont été organisés pour 34 participants. Réservés aux coordinateurs, ces stages d'environ deux semaines ont porté sur la gestion des projets, la comptabilité et les méthodes de gestion du cycle du projet*.

2. Formation à la coopération internationale d'agents d'administrations locales

Cette formation a pour but d'appuyer les actions de coopération internationale entreprises par des administrations locales. Au cours de l'exercice 1997, elle a été organisée quatre fois à l'Institut de coopération internationale, sous la forme d'un stage de formation pratique d'une semaine et d'un stage linguistique facultatif de trois semaines. Elle a également été programmée au Centre international d'Osaka. Elle a permis de former en tout 108 participants.

*3. Formation d'agents d'ONG**

Des cours de langues étrangères, organisés pour le personnel d'ONG dans le cadre du programme d'appui aux ONG, ont été suivis par 14 personnes au cours de l'exercice 1997.

Recrutement et formation d'experts de la coopération technique

Un stage destiné à des personnes qui doivent bientôt être affectées à l'étranger à titre d'experts est conçu pour leur apporter les connaissances et compétences requises pour des transferts de

■ Tableau 3-5 : Stages de formation organisés au cours de l'exercice 1997

1er stage (2 juin - 31 juillet)	2e stage (8 septembre - 7 novembre)	3e stage (27 octobre - 19 décembre)	4e stage (26 janvier - 20 mars)
Ressources humaines	Infrastructures	PFD	Infrastructures
Agriculture	Ressources humaines	Développement et pauvreté	Environnement urbain
Foresterie	Hygiène de l'environnement	Evaluations environnementales	Foresterie communautaire
Ressources énergétiques	Agriculture	Problèmes environnementaux mondiaux	Education
Développement industriel	Génie agricole	Problèmes démographiques	Soins de santé primaires
Gestion des déchets	Foresterie	Préservation de l'environnement marin	

technologie et de savoir-faire spécialisés.

Au cours de l'exercice 1997, ce stage de neuf (ou parfois cinq) semaines a été organisé quatre fois, et 202 personnes y ont participé.

La liste des stages est donnée au tableau 3-5.

Recrutement des experts

Les dispositifs indiqués ci-dessous ont été mis en place pour permettre le recrutement continu d'experts, de manière à pouvoir envoyer sans délai à l'étranger des personnes très compétentes, en réponse aux demandes soumises par les pays en développement.

Conseillers techniques spécialisés

Des experts confirmés et hautement spécialisés sont recrutés et sollicités pour fournir des conseils dans tous les domaines de la coopération technique. Trois experts-conseils sont employés à l'heure actuelle pour couvrir le développement dans le secteur social, dans le domaine agricole et dans le secteur des mines et des industries de transformation.

Spécialistes du développement

Des experts bénéficiant d'une grande expérience de la coopération technique et de hautes compétences techniques sont recrutés pour des postes clés touchant à des activités à l'étranger (notamment comme chefs de projets de coopération technique) ou au Japon (comme consultants internes, responsables de programmes pour des études de développement, organisateurs de stages de formation ou directeurs d'études et de recherches).

Au cours de l'exercice 1997, 95 spécialistes du développement ont été employés, dont quatre nouvellement recrutés.

Conseillers spéciaux

Ces conseillers sont recrutés surtout parmi les experts rentrés au Japon après une affectation à l'étranger, et sont employés pour une période déterminée avant une nouvelle affectation outre-mer. Trente-neuf nouveaux conseillers spéciaux ont été recrutés au cours de l'exercice 1997.

Spécialistes juniors

Des jeunes ayant acquis une expérience internationale (par exemple à titre de JPO* ou de volontaire JOCV) sont recrutés et formés pour jouer un rôle au sein de la coopération technique. Ils ont été 17 nouvellement recrutés au cours de l'exercice 1997.

Enregistrement des experts

Les coordonnées de personnes qui souhaitent participer à des activités en tant qu'experts sont inscrites sur un registre, de manière à pouvoir organiser dans les plus brefs délais des affectations à l'étranger en cas de besoin. A la fin de l'exercice 1997, 2 236 personnes étaient inscrites, dont 1 830 ayant participé au programme de formation des experts.

Associations régionales de liaison pour la coopération internationale

Des associations régionales de liaison pour la coopération internationale sont mises en place en

collaboration avec les antennes et centres de la JICA au Japon. Elles ont pour mission de resserrer les liens entre les experts à leur retour au Japon après un détachement à l'étranger, de contribuer à donner aux régions une perspective internationale, et de promouvoir une meilleure connaissance de la coopération internationale auprès du public. Fin mars 1997, 36 associations régionales de liaison regroupaient environ 2 200 membres. Une réunion du comité central a été organisée en juillet 1997.

Gros plan

Recrutement d'experts

Promouvoir la participation et l'ouverture

En janvier 1998, la JICA a recruté des experts à l'extérieur pour la première fois depuis plus de dix ans. En réponse à des demandes soumises par les gouvernements concernés, deux experts ont été recrutés, l'un pour une affectation d'un an à la protection de la faune et de la flore sauvages en Malaisie, et l'autre pour un contrat de deux ans sur la promotion des petites et moyennes entreprises de transformation en Mongolie.

Bien que la période de recrutement n'ait duré qu'un mois, sept dossiers de candidature ont été reçus pour un poste, et onze pour l'autre. La fourchette d'âge des candidats était très grande, mais la plupart d'entre eux avaient déjà acquis beaucoup d'expérience à l'étranger et leur champ de compétences était vaste.

Le processus de sélection a été fondé sur un travail de rédaction, une épreuve linguistique, une épreuve technique et un entretien. Avant d'être envoyés dans leur pays d'affectation, les deux candidats retenus ont bénéficié de la formation prévue. Tous deux avaient déjà travaillé comme experts pour la JICA, et l'on s'attend à ce que leur travail soit très productif.

Cette campagne de recrutement d'experts à l'extérieur a été mentionnée dans les médias et applaudie comme la marque d'une APD accessible au public. Cette démarche a permis à l'Agence d'élargir sa structure de recrutement tout en fournissant une excellente occasion de lancer le slogan "d'une APD ouverte au public". L'Agence prévoit de consolider cette méthode de recrutement et de l'utiliser plus largement au cours de l'exercice 1998 puisque le public japonais manifeste à cet égard un intérêt croissant.

3. Système d'appui aux activités des experts

Une équipe chargée de fournir des conseils techniques sanitaires procède à un examen médical.

Présentation du programme

Pour permettre aux experts envoyés dans des pays en développement aux conditions de vie difficiles de travailler sans inquiétude, un système d'appui est en place dans le domaine de la santé et des indemnisations en cas d'accident. Ces mesures ont une influence importante sur le recrutement : elles jouent un rôle d'incitation et permettent d'assurer la qualité de la coopération technique. Un appui est donc fourni par la JICA dans les domaines indiqués ci-après.

Principaux volets du programme

Déplacements pour raisons de santé

Les experts affectés pour un an ou plus dans des régions aux conditions de vie particulièrement difficiles (dites régions insalubres spécifiques) sont autorisés à effectuer des déplacements pour raisons de santé. Depuis l'exercice 1998, en vertu d'une catégorisation de l'emploi (catégorie 4 pour les emplois spéciaux et 3 pour l'Afrique), ces experts ont droit à des voyages supplémentaires pour l'entretien de leur santé conformément aux normes de Tokyo ainsi qu'à des billets d'avion supplémentaires.

Les experts travaillant dans une zone de haute altitude (plus de 2 000 m) bénéficient du droit à un voyage dans une zone basse tous les trois mois pour l'entretien de leur santé.

Soins de santé

Les médecins et le personnel infirmier de la clinique du siège de la JICA peuvent être consultés par les experts et leurs familles. Chaque personne envoyée à l'étranger est soumise à un examen médical et un bilan de santé complet avant, pendant et après son détachement. Dans le cadre du système de soins de santé à l'étranger, une équipe-conseil constituée de médecins et de personnel infirmier est envoyée dans chaque pays d'affectation et se tient à la disposition des experts et de leur famille.

Pour renforcer ce dispositif, des infirmiers ou infirmières (appelés administrateurs ou administratrices) sont postés dans les bureaux de représentation. En 1998, ce système était en place dans huit pays, et il doit être élargi à d'autres.

Les experts envoyés dans des pays aux conditions sanitaires particulièrement difficiles (102 en 1998) ont droit au transport d'urgence par la Société d'aide mutuelle à l'étranger et aux prestations d'entreprises d'assistance en cas de besoin médical d'urgence.

Mesures de sécurité

Des réunions de liaison et de consultation consacrées à la sécurité des experts sur le terrain sont organisées au niveau surtout des bureaux de représentation de la JICA, afin de recevoir et d'échanger des informations. Un réseau de liaison d'urgence a été établi entre les bureaux. Dans les régions où les problèmes de sécurité sont particulièrement aigus, la JICA finance l'achat de matériel de télécommunication

(système Immarsat, radios, téléphones portables) pour des messages urgents ainsi que de systèmes d'alarme et de protection ; elle finance également l'emploi de personnel de sécurité.

Les procédures de sécurité ont été renforcées par l'affectation d'agents de sécurité chargés de donner des instructions au personnel de la JICA et par l'envoi d'équipes-conseils dans les pays d'affectation.

Indemnisations en cas d'accident

Des mesures spéciales telles que la cotisation à un plan d'assurance spécial pour les employés sont prises pour que tout expert qui aurait un accident dans le cadre de son travail à l'étranger ou du déplacement au lieu de travail soit couvert par le système d'indemnisation des accidentés du travail financé par l'Etat japonais.

Publication de la revue *Expert*

La revue trimestrielle *Expert* sert à annoncer des changements dans le système de détachement des experts, à expliquer comment les problèmes sont traités, à présenter les activités des experts et à mieux faire connaître les programmes de la JICA.

Société d'aide mutuelle à l'étranger

La JICA possède sa propre société d'aide mutuelle pour les experts affectés à l'étranger et les membres de leur famille qui les accompagnent. Cette société rembourse les frais liés aux accidents et traitements médicaux subis à l'étranger en dehors du travail, paie un montant nominal en cas de naissance d'un enfant ou de maladie, fournit des fonds au moment de l'entrée en fonction et met des médicaments à disposition en cas d'urgence. Elle paie également le transport en cas d'urgence et fournit une prestation en cas de décès d'un expert pendant son détachement à l'étranger.

■ Tableau 3-6 : Rémunération des experts, prestations médicales et sociales

Rémunération, allocations, etc.	Indemnités d'affectation à l'étranger	Indemnités d'affectation
		Indemnités de subsistance
		Indemnités de charge de famille
		Indemnités pour l'éducation d'enfants
		Prime de connaissances linguistiques
		Indemnités d'éloignement géographique
		Prime de spécialisation
		Prestations supplémentaires pour l'emploi d'agents de sécurité
	Fournis au Japon	Rémunération en poste
		Traitement sur barème national
Systèmes de prestations sociales	Congés, etc.	Retour temporaire au Japon pour congé
		Retour temporaire au Japon pour deuil
		Retour temporaire au Japon pour participation à une conférence
		Voyage pour motifs sanitaires
		Voyage pour motifs sanitaires, emploi en tant que attaché
		Visite d'enfants
		Mesures sanitaires spéciales dans les régions à paludisme
	Protection sociale, etc.	Indemnités en cas d'accident survenant au cours du voyage au pays d'affectation dans le cadre du travail, ou pendant le déplacement au lieu de travail
		Versements du plan d'aide mutuelle
		Améliorations du cadre de vie
		Système de sécurité sociale

* Peut ne pas s'appliquer, suivant les termes de l'affectation.

4. Information et relations publiques

Des élèves de l'école secondaire de Hyoshigaoka, à Kyoto, interrogent des stagiaires de la JICA au Centre international d'Osaka.

Présentation du programme

Diffusion de l'information à l'extérieur

La JICA estime qu'il est essentiel que le public japonais ait une bonne compréhension des activités de la JICA pour que celles-ci soient efficaces. Il est donc très important que l'information soit mise à la disposition du plus grand nombre, dans la transparence. L'Agence n'a pas encore mis en place de système d'information publique mais elle s'efforce constamment de limiter l'information non communicable à une série restreinte de rapports et autres documents ou supports.

Les règles régissant la diffusion des documents ont été révisées au cours de l'exercice 1994 et ceux de nature confidentielle sont désormais moins nombreux. Les rapports et la documentation de projets préparés par la JICA sont mis à la disposition du public dans la bibliothèque de l'Agence. D'autres éléments d'information qui ne font pas l'objet de restrictions peuvent être demandés de l'extérieur à la division des relations publiques de l'Agence.

Par le passé, le public n'a pas eu accès à certains éléments d'information touchant aux relations avec des pays récipiendaires. Dans la mesure du possible, la JICA s' efforce désormais de mettre ces renseignements à la disposition du public après avoir obtenu l'accord des parties concernées, afin d'améliorer la transparence. Cette évolution concerne notamment :

(1) L'information concernant les marchés de sous-traitance et la fourniture d'équipements (comme le nom des parties pouvant participer à l'appel d'offres, l'information sur les projets, le nom des participants à l'appel d'offres, le nom des partenaires dans un contrat ou les montants indiqués dans le contrat) ;

(2) Le nom des sociétés recevant des commandes dans le cadre de la coopération financière non remboursable ;

(3) Les rapports d'évaluation des projets.

Cette information continue à être diffusée de manière ponctuelle, et il est désormais facile d'obtenir des renseignements sur l'envoi de missions d'étude et de groupes d'étude de projets par divers biais : des magazines de relations extérieures et autres publications périodiques, des rapports annuels, etc.

Gestion de la bibliothèque de la JICA et diffusion de l'information

La bibliothèque de la JICA est ouverte au public depuis 1977. Elle possède un fonds d'environ 126 000 documents dont des rapports d'étude de la JICA, des documents ramenés au Japon par les missions d'étude, des cartes de pays en développement, de la documentation sur l'aide publiée par des organisations internationales et de nombreuses autres références sur les pays en développement.

Un système informatisé de recherche documentaire a été introduit ; il a été utilisé en moyenne par 78,5 personnes par jour au cours de l'exercice 1997.

Les différents types de renseignements accessibles sur le site Internet de la JICA sont indiqués au tableau 3-7.

● Bibliothèque de la JICA

Heures d'ouverture : de 10h00 à 18h00 (jours ouvrables)
Fermée le samedi et le dimanche, les jours fériés, le 1er août (anniversaire de la création de la JICA), le 31 décembre et le 1er janvier ainsi que les jours spéciaux de fermeture de la bibliothèque (le dernier jour de chaque mois).

Diffusion de l'information par le biais d'Internet

La présentation de l'information sur Internet a commencé en 1993, dans le cadre de l'informatisation des communications. La JICA possède actuellement son propre site Web.

Activités de promotion

Face à un public de plus en plus exigeant dans une conjoncture de crise des finances publiques et de récession de l'économie nationale, la JICA est chargée d'actions de promotion de l'APD. Des activités très diverses sont entreprises pour mieux faire connaître les projets d'aide au Japon et à l'étranger, afin d'obtenir la compréhension et le soutien nécessaires. Des activités de relations publiques sont menées par différents biais : l'information est transmise aux médias, des publications sont diffusées et des programmes spéciaux sont organisés.

Les représentants des médias et d'autres personnes directement concernées reçoivent régulièrement de l'information et sont abonnés à *JICA Satellite*, une revue bimestrielle qui fournit les renseignements les plus récents sur les activités de la JICA. Plusieurs fois par an, des universitaires et spécialistes japonais sont envoyés sur les sites de projets mis en œuvre dans des pays en développement pour leur permettre de mieux comprendre la coopération internationale.

Grâce à ces activités, des articles sur des sujets touchant à la JICA sont parus en moyenne une fois par jour dans la presse nationale et huit fois par jour dans la presse régionale. La fréquence des mentions de la JICA dans la presse augmente chaque année.

Parmi les activités de relations publiques destinées au public japonais figure la publication

■ Tableau 3-7 : Eléments d'information accessibles sur le site Internet de la JICA

Informations récentes
- Réaction de la JICA à la crise financière en Asie
- *Kokusai kyoryoku kenkyu* (études de coopération internationale), vol. 14, n° 1 (27e publication)
- Campagne de recrutement des JOCV (printemps 1998)
- Annonce du 19e Concours de photographie sur la coopération internationale
- Renseignements sur les campagnes de recrutement de la JICA
- Informations récentes sur le bureau des Secours d'urgence japonais (JDR)
- *JICA Satellite*, édition de mars 1998
- *JOCV News*, 1998, n° 9
- Information par pays : Paraguay
- Brochure d'informations

Activités de la JICA
- Présentation de la JICA
- Structure d'organisation de la JICA
- Activités de la JICA
- *JICA Satellite*

Nouvelles de la JICA et information sur les campagnes de recrutement
- Recrutement d'agents internes de la JICA en 1998
- Annonces de recrutement de la JICA
- Concours de rédaction pour les écoles secondaires
- 19e Concours photographique sur la coopération internationale
- Rapport annuel 1997

Encadré d'informations
- Enjeux mondiaux
- Brochure d'informations sur les transferts de technologie
- Renseignements sur les pays d'affectation du personnel de la JICA (107 pays)
- Rapport d'activités des JDR (Secours d'urgence japonais)
- Rapport du groupe d'étude de l'aide
- *Kokusai kyoryoku kenkyu* (études de coopération internationale)
- 18e Concours photographique sur la coopération internationale
- Rapport financier pour l'exercice 1996

JOCV
- Présentation des activités des JOCV
- Campagne de recrutement des JOCV (printemps 1998)
- *JOCV News*

Institut de coopération internationale
Bibliothèque de la JICA
Liens vers des serveurs extérieurs
Note : à partir de mai 1998

Page d'accueil de la JICA :
http://www.jica.go.jp/index-j.html

des revues mensuelles *Kokusai kyoryoku* (coopération internationale) et *Crossroads*. Des publications périodiques sont diffusées pour les personnes directement concernées par les projets de la JICA, dont *EXPERT* et *Kokusai kinkyu enjo* (aide d'urgence internationale). Ces publications servent à élargir la base d'appui aux activités de l'Agence. En outre, des productions vidéo, des montages photographiques et des brochures sont produits régulièrement pour rendre l'information très accessible.

Parmi les activités de relations publiques destinées aux publics étrangers figurent la publication des périodiques *JICA Newsletter*, *KENSHU-IN* et *JOCV Quarterly*. Les bureaux de la JICA à l'étranger produisent également de la documentation présentant les activités de la JICA dans la langue locale.

En ce qui concerne les activités spéciales, une grande importance est attachée à la journée de la coopération internationale organisée chaque année le 6 octobre ; à cette occasion, des campagnes pour l'aide internationale (conférences, séminaires, projections de films vidéo, expositions) sont montées dans tout le Japon par les antennes et centres de la JICA, en collaboration avec les administrations régionales et les organisations concernées. En outre, des conférences sur la coopération internationale destinées au grand public sont organisées toute l'année. Ces activités permettent de renforcer les liens avec les régions et contribuent à faire progresser les régions dans la voie de l'internationalisation.

Au cours de l'exercice 1997, un festival international pour la coopération a été organisé au parc d'Hibiya (Chiyoda-ku, Tokyo) conjointement par le ministère des Affaires étrangères, le Fonds de coopération économique du Japon (OECF), l'Association pour la promotion de la coopération internationale (APIC) et la JICA. Les liens avec les ONG ont été renforcés et plus de 160 organisations, donc 100 ONG, ont participé à ce festival de deux jours. Plus de 160 000 visiteurs ont profité de cette occasion idéale pour s'informer sur la situation des pays en développement et les activités de coopération internationale.

Des activités de relations publiques sont menées avec enthousiasme à l'étranger, surtout par les bureaux de représentation de la JICA. Au cours de l'exercice 1997, 38 bureaux, dont certains dans des pays industrialisés, ont par exemple utilisé des panneaux d'exposition, organisé des colloques, produit des brochures ou des vidéos, et accueilli la presse locale. Ces activités prennent chaque année une importance croissante.

Activités d'appui à l'éducation en matière de développement

Des actions d'éducation en matière de développement s'avèrent de plus en plus nécessaires pour mieux sensibiliser le public aux besoins en matière d'aide internationale et contribuer au recrutement d'agents de la coopération. La JICA entreprend diverses activités dans ce domaine en tirant parti de l'information et de l'expérience acquises dans le cadre des apports d'aide et des réseaux de ressources humaines, qui incluent les volontaires et les experts.

Elle a notamment organisé en 1997 un concours de rédaction, inauguré en 1996 : il a été demandé à des élèves d'écoles secondaires de tout le Japon de rédiger un texte sur les pays en développement et la coopération internationale. Ainsi 14 000 concurrents des grandes classes et 7 000 des classes inférieures ont soumis un texte. Les gagnants ont eu l'occasion de participer à des expéditions éducatives en Afrique et en Asie et de visiter des pays en développement.

Cinquante enseignants d'écoles secondaires ont également été envoyés observer dans trois continents - l'Asie, l'Amérique du Sud et l'Afrique - les activités de coopération menées par la JICA. Les participants ont fait savoir que cette expérience et ces contacts directs avec les programmes d'aide leur avaient permis de mieux réaliser l'importance du renforcement et de l'expansion de l'éducation en matière de développement.

Un autre concours de rédaction a été organisé pour la première fois au cours de l'exercice 1997, à l'intention cette fois-ci des étudiants d'universités. Plus de cent dissertations ont été soumises par des étudiants de 56 universités du Japon et de l'étranger. Ce concours a permis d'ouvrir la voie au soutien de l'éducation en matière de développement pour des étudiants de divers niveaux universitaires s' intéressant à la recherche sur la coopération internationale.

ANNEXES STATISTIQUES

Tableaux des données pour l'exercice 1997

Interprétation des données statistiques

Le récapitulatif des activités de la JICA au cours de l'exercice 1997 présenté ci-après fournit des statistiques régionales sur les ressources humaines et les coûts, sauf dans le cas des apports fournis par le biais d'organisations internationales qui font l'objet d'un tableau séparé. Ces données ont été obtenues par les méthodes suivantes :

1. Les six régions définies sont :
   l'Asie, le Moyen-Orient et le Maghreb (limité par l'Afghanistan à l'est et le Sahara au sud), l'Afrique (au sud du Sahara), l'Amérique latine, l'Océanie et l'Europe.

2. Les programmes sont classés dans les catégories suivantes :
   Accueil de stagiaires étrangers
   (dans le cadre de l'accueil de participants à des stages techniques, de l'invitation de jeunes adultes, de la coopération pour le développement et de l'émigration) ;
   Envoi d'experts
   (dans le cadre de l'envoi d'experts de la coopération technique, de la coopération technique de projet-type, de la coopération pour le développement, des secours en cas de catastrophe, de la promotion de l'efficacité de l'aide, etc.);
   Envoi de missions d'étude
   (tous programmes, y compris l'accueil de stagiaires);
   Envoi de volontaires JOCV
   (programmes de détachement de JOCV);
   Fourniture d'équipements et de matériels
   (dans le cadre de la fourniture indépendante d'équipements, de la coopération technique de projet-type etc.).

3. Dans le cas de la coopération technique, la classification sectorielle est fondée sur les dix catégories suivantes :
   Planification et administration ; travaux et services publics : agriculture, foresterie et pêche ; mines et industrie ; énergie ; commerce et tourisme ; développement des ressources humaines ; santé publique et médecine ; services sociaux ; autres.

4. Les coûts correspondent aux débours de l'exercice 1997 et représentent le total du budget de cet exercice ainsi que tout montant reporté. Les montants sont indiqués en milliers de yens.

Synthèse des activités de la JICA

		Exercice 1997	Exercice 1996
1	Total de l'APD japonaise (année civile)	9,435 milliards de dollars (1,1417 milliard de yens)	9,608 milliards de dollars (1,0456 milliard de yens)
2	Dépenses de coopération technique (hors coûts administratifs)	157,4 milliards de yens	154,2 milliards de yens
3	Pays récipiendaires	152 pays, 6 régions	151 pays, 4 régions
4	Participants à des stages techniques (nouveaux accueils)	11 399	10 908
5	Experts (nouvelles affectations)	3 050	3 059
	y compris les experts individuels, dont ceux auprès d'organisations internationales	1 083	1 028
6	Membres de missions d'étude (nouveaux envois)	8 856	9 103
7	Volontaires JOCV (nouvelles affectations)	1 153	1 048
	Total	18 018	16 865
8	Projets de coopération technique de projet-type	245 (58 pays)	228 (54 pays)
9	Etudes de développement	296 (80 pays)	300 (76 pays)
10	Aide d'urgence	19 (16 pays)	24 (23 pays)

1. Dépenses de coopération technique par programme pendant l'exercice 1997

Montants indiqués en milliers de francs. Les pourcentages indiquent les proportions régionales pour chaque poste budgétaire

Programme (poste budgétaire) / Région		Asie	Moyen-Orient et Maghreb	Afrique	Amérique latine	Océanie	Europe	Opérations internationales	Non classé	Total
Dépenses pour les programmes de coopération technique outre-mer										
Accueil de stagiaires	Montant	10 115 865	2 615 824	3 971 875	6 406 866	854 795	953 902	55 084	564 189	25 588 417
	Part (%)	39,6	10,2	15,5	25	3,4	3,7	0,4	2,2	100
Envoi de jeunes adultes	Montant	2 305 963	15 326	126 439	79 031	137 265		3 065		2 467 089
	Part (%)	93,4	0,6	5,1	3,2	5,6	0	0,1	0	100
Envoi d'experts	Montant	7 170 696	2 034 658	2 409 691	3 794 151	375 617	475 877	1 042 863	248 556	17 552 522
	Part (%)	41	11,6	13,7	21,6	2,1	2,7	5,9	1,4	100
Fourniture d'équipements	Montant	780 679	412 305	438 252	683 383	99 638	338 215		68 952	2 821 424
	Part (%)	27,8	14,6	15,5	24,2	3,5	12	0	2,4	100
Coopération technique de projet-type	Montant	20 657 757	2 691 079	4 234 233	8 555 293	269 225	844 965		565 447	37 879 006
	Part (%)	54,5	7,1	11,2	22,7	0,7	2,2	0	1,6	100
Volontaires japonais	Montant	4 903 730	956 142	4 684 791	5 832 130	1 526 711	686 957	248 915	72 817	18 914 193
	Part (%)	25,9	5,1	24,8	30,8	8,1	3,6	1,3	0,4	100
Bourses des experts	Montant	9 819	270	39 054	4 333			134	1 246 652	1 280 752
	Part (%)	0,8	0	3,6	0,3	0	0	0	97,3	100
Rémunérations et frais des experts	Montant								2 956 459	2 956 459
	Part (%)	0	0	0	0	0	0	0	100	100
Études de développement	Montant	13 850 769	2 372 616	5 174 643	2 259 014	619 507	2 383 805		651 361	27 351 195
	Part (%)	50,6	8,7	18,9	8,3	2,3	8,7	0	2,5	100
Coopération pour le développement	Montant	430 765	54	6 541	232 224				143 904	813 538
	Part (%)	52,9	0	0,8	28,5	0	0	0	17,7	100
Coopération financière non remboursable	Montant	1 429 545	507 004	1 758 236	951 629	334 768	294 597		813 847	6 090 833
	Part (%)	23,5	8,3	28,9	15,6	5,5	4,8	0	13,4	100
Secours en cas de catastrophe	Montant	391 451	138 384	26 771	64 073	5 552	26 206		199 955	853 292
	Part (%)	45,9	16,2	3,1	7,6	0,7	3,1	0	23,4	100
Promotion de l'efficacité de l'aide	Montant	555 440	155 254	541 865	254 922	32 879	260 452		530 049	2 770 859
	Part (%)	34,5	5,6	19,6	10,6	1,2	9,4	0	19,1	100
Sous-total	Montant	62 800 539	11 908 260	23 393 875	29 188 466	4 266 357	6 253 435	1 390 100	8 172 081	147 339 124
	Part (%)	42,7	8,1	15,9	19,8	2,9	4,2	0,9	5,5	100
Programme d'évaluation	Montant				756 265		7 064		108 046	871 215
	Part (%)	0	0	0	86,8	0	0,8	0	12,4	100
Monde en évolution										
Études de développement outre-mer	Montant	2 892 718	1 618 809	450 507	493 106		621 666		341 944	6 418 750
	Part (%)	45,1	25,2	7,0	7,7	0	9,7	0	5,3	100
Études de base sur la coopération pour le développement des ressources	Montant	1 020 176	351 023	179 400	680 251	350 317	544 650		3 123	3 128 940
	Part (%)	32,7	11,2	5,7	21,7	11,2	17,4	0	0,1	100
Sous-total	Montant	3 912 894	1 969 832	629 907	1 173 357	350 317	1 166 316		345 067	9 547 690
	Part (%)	38,4	21,5	6,9	12,8	3,8	12,8	0	3,8	100
Total	Montant	66 713 433	13 878 112	24 023 782	31 117 928	4 616 674	7 432 826	1 390 100	8 625 194	157 798 059
	Part (%)	42,1	8,8	15,3	19,8	2,9	4,7	0,9	5,5	100

ANNEXES STATISTIQUES

2. Moyens humains de la coopération technique par programme pour l'exercice 1997

Type/Programme \ Région			Asie	Moyen-Orient et Maghreb	Afrique	Amérique latine	Océanie	Europe	Non classé	Total
Participants accueillis pour une formation	Formation technique		4 456	938	1 397	1 896	355	508		9 550
	Invitation de jeunes adultes		1 360	10	85	50	88			1 593
	Coopération pour le développement		17			16				33
	Emigration					53		3		56
	Personnes d'ascendance japonaise					131				131
	Sous-total (aide bilatérale)		5 833	948	1 482	2 146	443	511	0	11 363
	Organisations internationales		17	15	1	2		1		36
	Total		5 850	963	1 483	2 148	443	512	0	11 399
Experts détachés	Coopération technique	Experts techniques individuels	563	107	81	232	20	45		1 048
		Coopération technique de projet-type	1 096	142	158	336	10	39		1 771
	Coopération pour le développement		29			7				36
	Secours en cas de catastrophe		63							63
	Promotion de l'efficacité de l'aide		17	4	10	6	1	4	1	43
	Coopérants japonais à l'étranger					1				1
	Coopérants japonais à l'étranger (volontaires experts)					15				15
	Volontaires experts		13	8		14	4			39
	Sous-total (aide bilatérale)		1 781	261	249	601	35	88	1	3 016
	Organisations internationales		31	1	2					34
	Total		1 812	262	251	601	35	88	1	3 050
Missions d'étude	Coopération technique	Formation technique	125	27	29	47	6	4		238
		Invitation de jeunes adultes	54			3	5			62
		Envoi d'experts de coopération technique	30	14	9	15		27		95
		Fourniture d'équipements	10	10	5	10	3	2	19	59
		Coopération technique de projet-type	538	96	100	206	10	22		972
		Etudes du développement: Etudes de développement	1 732	277	559	295	77	338	9	3 335
		Etudes du développement: Etudes sur le développement outre-mer	609	278	87	93		140	7	1 214
		Etudes du développement: Etudes de base sur la coopération pour le développement des ressources	52	36	15	52	30	36		216
	Coopération financière non remboursable		497	139	428	214	127	91	23	1 579
	Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger		50	3	25	20	5	5	33	141
	Coopération pour le développement		60		5	21				86
	Emigration					5				5
	Secours en cas de catastrophe		3	1				6	1	11
	Bien-être des experts		15	4	6	13		2		40
	Recrutement et formation d'experts		14	1				13	2	30
	Promotion de l'efficacité de l'aide		400	55	143	102	21	74	8	803
	Total		4 199	931	1 451	1 159	284	760	102	8 886
Volontaires JOCV	Volontaires ordinaires		220	61	271	266	76	57		1 001
	Volontaires experts		29	2	18	19	10	5		83
	Coordinateurs				2	1	2	2		7
	Jeunes volontaires pour le développement à l'étranger					45				45
	Sous-total (aide bilatérale)		299	63	291	331	88	64	0	1 136
	Volontaires auprès des Nations unies		11		4	2				17
	Total		310	63	295	333	88	64	0	1 153

1. Asie

Type de coopération \ Secteur			Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, foresterie et pêche				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de yens)
				Planification de développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires	Nouveaux stages		5 833	157	896	114	304	304	226	516	120	82	66	29	309	106	215	26	1 630	32	549	136	16	
	Stages en cours		381	25	29	12	12	20	3	101	22	4	4	5	28	13		1	30	15	56	1		
	Total		6 214	182	925	126	316	324	229	617	142	86	70	34	337	119	215	27	1 660	47	605	137	16	12 206 272
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	1 433	31	136	56	114	89	42	178	63	83	15	21	115	24	29	2	118	16	202	72	27	
		Contrats en cours	119	3	18	3	6	9	8	15	10	8	2	1	5		1		13	1	16			
		Total	1 552	34	154	59	120	98	50	193	73	91	17	22	120	24	30	2	131	17	218	72	27	
	A long terme	Nouveaux contrats	348	14	34	14	22	16	13	52	15	24	4	9	23	2	3	1	32	3	52	12	5	
		Contrats en cours	852	30	81	20	59	58	29	168	37	55	15	15	76	14	12	2	75	12	81	6	7	
		Total	1 200	44	115	34	81	74	42	220	52	79	19	24	97	16	15	3	107	15	133	18	12	
	Total	Nouveaux contrats	1 781	45	170	70	136	105	55	230	78	107	19	30	136	26	32	3	150	19	254	84	32	
		Contrats en cours	971	33	99	23	65	67	37	183	47	63	17	16	81	14	13	2	88	13	97	6	7	
		Total	2 752	78	269	93	201	172	92	413	125	170	36	46	217	40	45	5	238	32	351	90	39	20 216 762
Envoi de missions d'étude	Nouvelles missions		4 199	290	234	211	630	356	33	571	50	164	47	121	379	225	18	13	199	2	306	13	337	
	Missions en cours		142	11	9	18	58	11		15	3										17			
	Total		4 341	301	243	229	688	367	33	586	53	164	47	121	379	225	18	13	199	2	323	13	337	19 859 154
Envoi de JOCV	Nouvelles affectations		299		25	2		9	3	40	18	6	2		34		2		87	23	46		2	
	Affectations en cours		654		74			23	11	88	34	7	7		65	1	3		187	46	108			
	Total		953		99	2		32	14	128	52	13	9		99	1	5		274	69	154		2	4 541 113

2. Moyen-Orient

Type de coopération		Secteur	Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, foresterie et pêche				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de francs)
				Planification de développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Infrastructures et aménagements	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires		Nouveaux stages	948	45	160	36	77	60	48	49	5	3	26	14	171	67	31	6	64	7	70	9		
		Stages en cours	98	1	20	2	7	4		10	1		4		26	1				2	20			
		Total	1 046	46	180	38	84	64	48	59	6	3	30	14	197	68	31	6	64	9	90	9		2 606 643
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	191	4	16	6	40	3		11	2		15	3	16	3			18		36		18	
		Contrats en cours	15		1		4			3			1		3						3			
		Total	206	4	17	6	44	3		14	2		16	3	19	3			18		39		18	
	A long terme	Nouveaux contrats	70		6	6	5		1	5			8	4	3	1	1	1	10		17		2	
		Contrats en cours	135	1	6		22	3	1	14	3		17	10	22	2	2	2	10	3	16		1	
		Total	205	1	12	6	27	3	2	19	3		25	14	25	3	3	3	20	3	33		3	
	Total	Nouveaux contrats	261	4	22	12	45	3	1	16	2		23	7	19	4	1	1	28		53		20	
		Contrats en cours	150	1	7		26	3	1	17	3		18	10	25	2	2	2	10	3	19		1	
		Total	411	5	29	12	71	6	2	33	5		41	17	44	6	3	3	38	3	72		21	3 665 764
Envoi de missions d'étude		Nouvelles missions	931	9	82	79	75	44	14	42			52	26	156	103	5	40	43	2	81	1	77	
		Missions en cours	22	4	2	5	3								3			5						
		Total	953	13	84	84	78	44	14	42			52	26	159	103	5	45	43	2	81	1	77	4 731 894
Envoi de JOCV		Nouvelles affectations	63		7			9		1	1		1		3				18	14	9			
		Affectations en cours	111		23			6	1	1			4		18				27	18	13			
		Total	174		30			15	1	2	1		5		21				45	32	22			800 865

3. Afrique

Type de coopération / Secteur			Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, foresterie et pêche				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et éducation	Services sociaux	Autres	Dépenses (en millions de yen)
				Planification et administration	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires	Nouveaux stages		1 480	77	168	23	64	67	91	202	27	30	38	11	108	23	29	5	195	4	280	18		
	Stages en cours		120	5	12	2	5	10		33	9	1	6	3	5	1			6		22			
	Total		1 600	82	180	25	69	77	91	235	36	51	44	14	113	24	29	5	201	4	302	18		4 097 541
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	164	14	12	1	1		4	19	4	10	17		1	3		2	25	2	47		2	
		Contrats en cours	18	2						5	1	1	2						1		6			
		Total	182	16	12	1	1		4	24	5	11	19		1	3		2	26	2	53		2	
	A long terme	Nouveaux contrats	85	10	3	2	2	1	2	12	2	6	5			2			16		22			
		Contrats en cours	201	4	9	4	11	7	6	34	8	18	21	2	2	4	3		33	1	33		1	
		Total	286	14	12	6	13	8	8	46	10	24	26	2	2	6	3		49	1	55		1	
	Total	Nouveaux contrats	249	24	15	3	3	1	6	31	6	16	22		1	5		2	41	2	69		2	
		Contrats en cours	219	6	9	4	11	7	6	39	9	19	23	2	2	4	3		34	1	39		1	
		Total	468	30	24	7	14	8	12	70	15	35	45	2	3	9	3	2	75	3	108		3	5 115 217
Envoi de missions d'étude	Nouvelles missions		1 451	35	45	215	138	176	22	165	4	75	84	15	11	69	4		142		167	1	83	
	Missions en cours		71	6		17	3			7			4						9		9		16	
	Total		1 522	41	45	232	141	176	22	172	4	75	88	15	11	69	4		151		176	1	99	8 068 935
Envoi de JOCV	Nouvelles affectations		291		30	2	1	14	4	42	6	10	7		35				81	31	28			
	Affectations en cours		660		72	3	5	36	14	68	24	19	8	1	99		1		163	73	74			
	Total		951		102	5	6	50	18	110	30	29	15	1	134		1		244	104	102			4 520 858

4. Amérique latine

Type de coopération		Secteur	Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, foresterie et pêche				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de yens)
				Planification du développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires		Nouveaux stages	2 146	84	280	46	134	74	103	197	54	52	131	33	153	43	91	28	310	14	281	38		
		Stages en cours	235	2	11	3	9	4	2	25	18	6	9		30	3	23	17	8	8	55	2		
		Total	2 381	86	291	49	143	78	105	222	72	58	140	33	183	46	114	45	318	22	336	40		6 559 324
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	432	7	39	2	25	20	16	60	26	30	24	8	49	8	4		30	4	69	4	7	
		Contrats en cours	32	1	3		2	1		12	1	3	1						3		4		1	
		Total	464	8	42	2	27	21	16	72	27	33	25	8	49	8	4		33	4	73	4	8	
	A long terme	Nouveaux contrats	169	5	12		4		3	47	5	3	9	5	13	3	2		29	2	21	3	3	
		Contrats en cours	428	8	26	3	10	3	14	94	22	32	32	9	36	6	4	1	64	9	44	9	2	
		Total	597	13	38	3	14	3	17	141	27	35	41	14	49	9	6	1	93	11	65	12	5	
	Total	Nouveaux contrats	601	12	51	2	29	20	19	107	31	33	33	13	62	11	6		59	6	90	7	10	
		Contrats en cours	460	9	29	3	12	4	14	106	23	35	33	9	36	6	4	1	67	9	48	9	3	
		Total	1 061	21	80	5	41	24	33	213	54	68	66	22	98	17	10	1	126	15	138	16	13	9 741 537
Envoi de missions d'étude		Nouvelles missions	1 159	10	50	85	138	59	8	189	17	47	89	93	55	5	4		56	5	125	2	122	
		Missions en cours	34				7			8			5								11		3	
		Total	1 193	10	50	85	145	59	8	197	17	47	94	93	55	5	4		56	5	136	2	125	4 974 399
Envoi de JOCV		Nouvelles affectations	331		41			3	2	39	6	5	4		26		4		101	31	64	2	3	
		Affectations en cours	646		62	2	1	7	9	54	23	14	14		60		1		189	82	111	3	14	
		Total	977		103	2	1	10	11	93	29	19	18		86		5		290	113	175	5	17	4 974 706

5. Océanie

Type de coopération \ Secteur			Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux publics and Utilities				Agriculture, foresterie et pêche				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de yens)
				Planification de développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires	Nouveaux stages		443	3	74	8	37	21	52	16	5	6	31	1	17	7	18	3	101		30	13		
	Stages en cours		17		1		1	3		2		1	3		5						1			
	Total		460	3	75	8	38	24	52	18	5	7	34	1	22	7	18	3	101		31	13		998 747
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	22	1			6		3			5	6								1			
		Contrats en cours	1									1												
		Total	23	1			6		3			6	6								1			
	A long terme	Nouveaux contrats	13			1						3	2	1	1				3		1		1	
		Contrats en cours	28	1	2	1	5	1	1	1		4	7	1		1			1		1	1		
		Total	41	1	2	2	5	1	1	1		7	9	2	1	1			4		2	1	1	
	Total	Nouveaux contrats	35	1		1	6		3			8	8	1	1				3		2		1	
		Contrats en cours	29	1	2	1	5	1	1	1		5	7	1		1			1		1	1		
		Total	64	2	2	2	11	1	4	1		13	15	2	1	1			4		3	1	1	572 233
Envoi de missions d'étude	Nouvelles missions		284		11	32	52	39	32	6		5	26	25		18					12		26	
	Missions en cours		14			4	2														6		2	
	Total		298		11	36	54	39	32	6		5	26	25		18					18		28	1 350 178
Envoi de JOCV	Nouvelles affectations		88		15			4		7	3	2			7			1	29	6	14			
	Affectations en cours		210		24	1		13	3	24	4	1	7		25		1		60	18	29			
	Total		298		39	1		17	3	31	7	3	7		32		1	1	89	24	43			1 397 977